Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15942 – 7 F

DIMANCHE 28 - LUNDI 29 AVRIL 1996

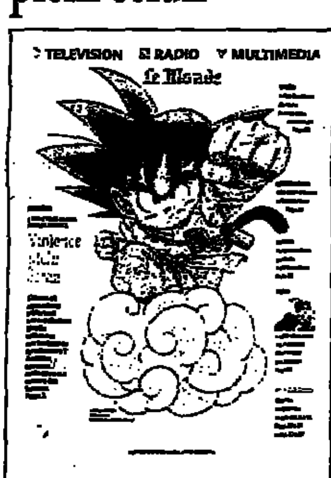
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Air France Europe va fermer ses lignes déficitaires

CHRISTIAN BLANC, PDG du groupe Air France, se propose d'administrer à Air France Europe (ex-Air Inter) une thérapie de choc : l'existence de cette compagnie, estime-t-il, est menacée par la libéralisation du ciel. Devant le comité d'entreprise réuni vendredi 26 avril, il a proposé un plan qui passe par la fermeture des lignes *« structurellement déficitaires »*, la mise en place de *« navettes »* sur les lignes très fréquentées et l'alignement des conditions de travail et de rémunération du personnel navigant sur la concurrence. M. Blanc a expliqué que ces mesures pourraient permettre à la compagnie d'*« échapper à ce scénario de l'effondrement »*.

Lire page 12

Violence plein écran



MALGRÉ quarante années de recherche, les liens entre la violence chez les jeunes et celle qui déferle sur les écrans de télévision et au cinéma sont mal établis. Enquête (pages 2 à 4) dans notre cahier « Télévision, radio, multimédia ».

Les murs de l'argent



MARIO BOTTA

APRÈS la cathédrale d'Evry (Essonne), Mario Botta a entrepris, pour le groupe belge Bruxelles-Lambert, d'édifier une banque à Genève. L'architecte suisse, chef de file d'une école du matériau brut, donne à chacune de ses œuvres la forme d'une sculpture.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



Le cessez-le-feu au Liban laisse entier le conflit entre Israël et le Hezbollah

La France participera au groupe de surveillance de l'accord

LES CENTAINES de milliers de Libanais déplacés de leurs foyers au Liban sud par seize jours de bombardements israéliens ont commencé à refluer en sens inverse, samedi 27 avril, après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu annoncé la veille à Jérusalem et Beyrouth. Des centaines de voitures où s'étaient entassés les familles et leurs biens ont quitté la capitale et sa banlieue en direction des dizaines de localités qu'elles avaient abandonnées.

L'armée israélienne et le Hezbollah ont continué à tirer jusqu'à l'entrée en vigueur de la trêve, dont l'annonce quasi simultanée par les premiers ministres libanais et israélien, Rafic Hariri et Shimon Pérès, a été accueillie avec un grand soulagement dans le monde. L'*« arrangement »* qui a permis l'arrêt des hostilités est une version améliorée d'un accord similaire conclu en 1993, avec cette différence qu'il est écrit et engage directement non plus le Hezbollah, mais le gouvernement libanais.

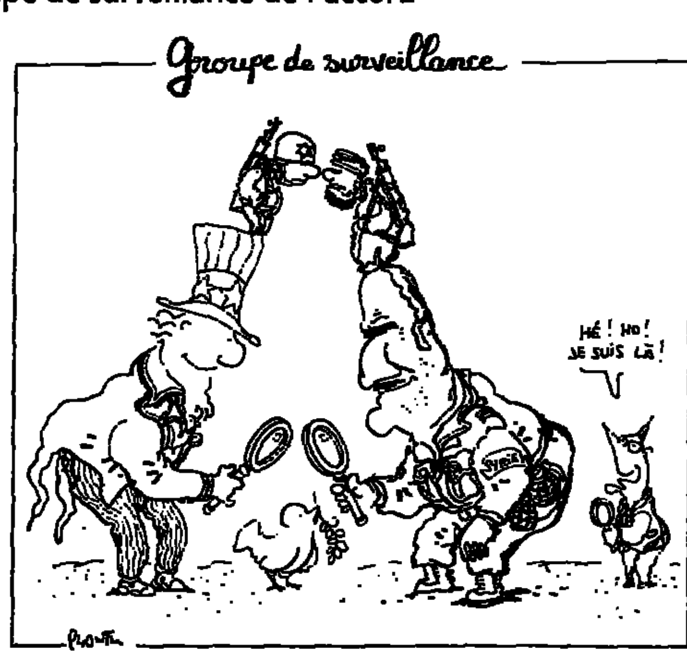
Un groupe de surveillance est créé, qui comprend les Etats-Unis, la France, la Syrie, le Liban et Israël. Il veillera à l'application des engagements pris et s'empressera de circonscrire toute infraction. Le document, qui tourne principalement autour de l'interdiction de tirer de part et d'autre de la frontière, vise à assurer la protection des populations civiles, qui ne doivent pas davantage être prises pour cibles qu'elles ne doivent servir de boucliers. Le droit de légitime défense est reconnu dans les limites des règles d'engagement. Aucune mention n'est faite de la « zone de sécurité » occupée par l'armée israélienne au Liban sud, ce qui équivaut à admettre implicitement le droit du Hezbollah à résister à l'occupation.

Alors que les Etats-Unis se sont employés avec acharnement à l'écarter du processus de règlement, la France, qui les avait pourtant précédés sur le terrain en dépêchant le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, fait partie du groupe de surveillance. Avec l'Union européenne et la Russie, elle est aussi membre d'un comité consultatif chargé de collecter des fonds pour la reconstruction du Liban, dont les Etats-Unis se sont exclus, laissant une fois de plus les Européens porter seuls la main au portefeuille.

Les Nations unies ont annoncé que l'appel qu'elles ont lancé en faveur d'une aide médicale et alimentaire d'urgence aux civils libanais victimes du conflit a été entendu. En l'espace d'une semaine, 11,8 millions de dollars ont été versés ou promis par dix-sept pays et l'Union européenne, alors que l'ONU réclamait 8,5 millions de dollars.

L'accord a été accueilli avec un grand scepticisme par la presse israélienne. Nombreux sont les commentateurs qui s'interrogent sur le bilan politique, militaire et diplomatique de l'opération « Raisins de la colère ».

Lire page 2
et notre éditorial page 11



Pepsi « back in USSR »

DEPUIS que Nikita Khrouchtchev s'était fait photographier en 1959 buvant une bouteille de Pepsi lors d'une exposition américaine à Moscou, le numéro deux des colas avait fait des pays communistes d'Europe, et notamment de la Russie, sa chasse gardée. Position acquise de haute lutte face à Coca-Cola. A partir de 1972, Pepsi a commencé à produire en Russie, tandis que son concurrent se réservait le « monde libre ». Depuis la chute du mur de Berlin, l'image s'est inversée. Coca-Cola, incarnation de l'impérialisme américain devenu symbole de liberté, a poussé ses pions en Europe de l'Est. Boire Pepsi, c'était boire rouge.

En six ans, la firme d'Atlanta est parvenue à dépasser Pepsi en Europe orientale avec une part de marché double. En Russie, le rattrapage a été plus long. Coca affirme être aujourd'hui au coude à coude avec son concurrent, chacun détenant environ 15 % d'un marché évalué à 1 milliard de dollars par an. Mais Pepsi conteste et dit vendre encore deux fois plus de bouteilles que Coca. Quoi qu'il en soit des statistiques, la firme d'Atlanta a décidé de jouer gros. Elle va doubler ses investissements en Russie, les portant à 500 millions de dollars (environ 2,5 milliards de francs) en 1997. Coca-Cola a multiplié par deux la capacité de son usine de Moscou, inauguré une nouvelle unité à Saint-Pétersbourg, une autre à Vladivostok, et s'attaque aux anciennes Républiques soviétiques (Turkménistan, Kazakhstan, Azerbaïdjan...) avec un embouteilleur turc, Anadolu.

Pepsi se devait de riposter. Le groupe américain annonce qu'il investira 550 millions de dollars en Russie en cinq ans, construira 11 usines d'embouteillage, 30 lignes de production, 50 entrepôts, achètera 450 camions de livraison. Pepsi affirme qu'elle créera 5 000 emplois indirects dans l'économie russe. Son atout est un nouveau retournement d'image : consommer une boisson assimilée à l'ancien régime n'est plus aussi infâmant qu'après la chute de Gorbatchev. L'an dernier, l'émoi a été vif parmi les tenants de l'ancien régime lorsque Coca-Cola a pavoisé Saint-Pétersbourg avec des drapeaux à ses couleurs.

Pepsi, lui, récupère la fibre nationale en adaptant son nouveau logo bleu à l'alphabet cyrillique. Il diffuse un spot publicitaire tourné sur la place Rouge avec le pulpeux top-model américain Cindy Crawford, qui apparaît devant la cathédrale Saint-Basile. La firme devait organiser samedi 27 avril un concert rock sur la place Rouge, retransmis à la télévision, où l'on attendait 200 000 personnes. Pepsi a aussi joint deux cosmonautes russes dans la station orbitale Mir, vantant devant les caméras les mérites de sa nouvelle couleur, le bleu. Le combat continue : les Russes boivent vingt-trois fois moins de cola que les Américains...

Arnaud Leparmentier

Le long chemin vers la paix au Proche-Orient

QUAND LE SAGE James Baker, alors à la tête de la diplomatie américaine, mit sur les rails, fin octobre 1991, à Madrid, le premier dialogue sérieux entre Israël et les Arabes, notamment l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), chacun savait que la route serait longue et difficile. Las, la prédiction se révèle tristement exacte : le chemin vers la paix dans la région est parsemé d'embûches, d'obstacles et de conflits les plus divers. C'est un parcours de sang et de larmes, que balisent les attentats du Hamas palestinien en plein Tel Aviv, les attaques à la roquette katioucha du Hezbollah (« le parti de Dieu ») libanais et les répliques d'Israël : fermeture des territoires de Cisjordanie et Gaza, nouvelle et sanglante aventure guerrière au Liban.

D'une certaine manière, les événements sont liés. Pour s'y retrouver, sans trop de simplisme, il faut rappeler que la négociation, à épisodes multiples et interruptions fréquentes, qu'Israël et l'OLP poursuivent pour parvenir à une cohabitation acceptable, suscite toujours les mêmes oppositions : celles du Hamas palestinien, bien sûr, de l'Iran aussi, qui influence idéologiquement le Hezbollah libanais, et, dans une certaine mesure, de la Syrie, qui dispose d'une marge de contrôle sur les faits et gestes du même Hezbollah. Le problème est que les remèdes choisis par Israël pour répliquer aux offensives de ce camp du refus n'ont fait que renforcer ledit camp.

Ces deux dernières semaines en ont encore fourni la preuve, comme dans un scénario noir sans cesse renouvelé et plus abouti encore cette fois qu'en de précédentes occasions. Quand le Hezbollah libanais, une formation chiite bien implantée dans la population du Sud, tire, début avril, quelques roquettes sur le nord d'Israël, en Galilée, ce n'est pas seulement pour venger l'un des siens tombé lors d'un des nombreux bombardements auxquels se livre régulièrement l'Etat hébreu sur les villages censés abriter les militants du « parti de Dieu ». C'est aussi, à l'approche des élections israéliennes du 29 mai, une manière de provoquer Shimon Pérès, dans l'espoir, sans doute, de déstabiliser un des acteurs principaux du dialogue avec l'OLP.

Alain Frachon et Mouna Naïm

Lire la suite page 11

Pas de baisse des impôts en 1997

Jacques Chirac annonce une réduction « draconienne » de la dépense publique et que les impôts ne baisseront pas en 1997. p. 6

Rigueur à risques en Allemagne

La rigueur annoncée par le chancelier Kohl pourrait dissuader les entreprises d'investir et les ménages de consommer. p. 4

L'hérédité à Tchernobyl

Les victimes de la catastrophe de Tchernobyl subissent des mutations génétiques héréditaires. p. 18

Les ravages de la « vache folle »

Trente mille troupeaux ont été atteints en Grande-Bretagne où un nouveau cas suspect de maladie de Creutzfeldt-Jakob a été répertorié chez un jeune homme. p. 24

Dubrovnik convalescente



Mutilée par la guerre en ex-Yougoslavie, l'ancienne Raguse se remet péniblement de ses blessures. p. 9

Gouvernement en vue pour l'Espagne

Le gouvernement espagnol pourrait être formé, deux mois après les élections, à la suite d'un accord entre le Parti populaire et les Catalans. p. 4

Placements

L'assurance-vie, épargne préférée des Français en raison de sa sécurité et de son rendement, dans les pages « Placements » du *Monde* où l'on retrouve les chroniques habituelles sur les taux, le change, la Bourse. p. 15 à 17

Le coût du service militaire court

Le ministre de la défense estime qu'un service militaire court serait *« inefficace »* et coûterait trop cher. p. 7

Hervé Gaymard au « Grand Jury »

Hervé Gaymard (RPR), secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, est l'invité du « Grand Jury RTL-Le *Monde* », dimanche 28 avril à partir de 18 h 30.

PROCHE-ORIENT L'accord de cessez-le-feu annoncé quasi simultanément, vendredi 26 avril, à Jérusalem et à Beyrouth est entré en vigueur, samedi, à l'aube. Cet arrêt des hostilités a été rendu possible par un *« arrangement »* conclu entre les parties intéressées au terme d'une navette de plusieurs jours du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher. ● UN GROUPE DE SURVEILLANCE de la trêve a été formé, qui comprend les Etats-Unis, la France, la Syrie, le Liban et Israël et sera chargé de veiller au respect des engagements et de circonscrire tout incident le plus rapidement possible. ● LES ISRAÉLIENS se montrent sceptiques dans la mesure où ils ne trouvent pas dans l'accord de garanties suffisantes contre les actions du Hezbollah intégriste chiite. Ce dernier se félicite du fait que son droit à la résistance contre Tsahal dans la zone qu'elle occupe au Liban sud a été préservé *(lire notre éditorial page 11)*.

Le cessez-le-feu au Liban laisse face à face Israël et le Hezbollah

Entré en vigueur samedi 27 avril à l'aube, l'« arrangement » écrit conclu entre les parties au conflit sera notamment surveillé par les Etats-Unis et la France. Il ne mentionne cependant pas un retrait israélien de la « zone de sécurité » au Liban sud et n'interdit pas au « Parti de Dieu » d'y opérer

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

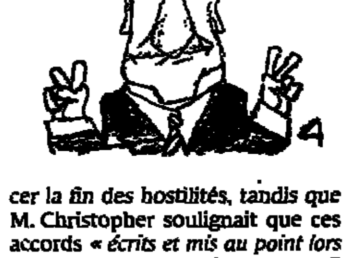
Quelques heures après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu entre le Liban et Israël, samedi 27 avril, à 4 heures locales, des dizaines de milliers d'habitants du Liban sud ont repris la route de leurs villages. Après seize jours d'un conflit qui a fait 164 morts et près de 400 blessés côté libanais et une soixantaine de blessés en Israël, des civils dans leur écrasante majorité, chacun veut croire ici à la pérennité de ce nouvel *« arrangement »*, malgré ses ambiguïtés.

C'est en compagnie du secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, que le premier ministre israélien, Shimon Pérès, a annoncé à Jérusalem ce cessez-le-feu, alors que le premier ministre libanais, Rafic Hariri, en faisait de même quelques instants plus tard à Beyrouth, avec, à ses côtés, le ministre français des affaires étrangères, Hervé de Charette. Chacun avec ses amis de cœur en quelque sorte.









LETTRES SÉPARÉES

Mise en forme écrite des accords de 1993, qui stipulaient qu'Israël et le parti intégriste chiite du Hezbollah épargnent les civils des deux côtés de la frontière, ce nouvel *« arrangement »* est renforcé par l'engagement des gouvernements libanais et israélien et la création d'un groupe de surveillance. Composé des Etats-Unis, de la France, de la Syrie ainsi que du Liban et d'Israël, ce groupe veillera à la bonne application de l'accord et empêchera une éventuelle violation de dégénérer en conflit.

Devant le refus de Beyrouth et plus encore de Damas – qui n'est pas, selon ses vœux, partie directement prenante à l'accord – de signer un quelconque « papier » avec Israël, c'est par des lettres séparées adressées aux Etats-Unis que le Liban et l'Etat juif *« approuveront »* le texte.

Le document, qui ne mentionne pas directement le Hezbollah, préserve l'essentiel pour le Liban, c'est-à-dire le droit à la résistance dans la zone occupée par Israël au Liban sud. Celle-ci n'est d'ailleurs pas mentionnée dans l'accord, qui interdit toute action militaire contre les civils. Ceux-ci ne doivent pas, en outre, être utilisés comme boucliers pour lancer des opérations. Le droit de légitime défense est, toutefois, reconnu aux deux parties, ce qui peut donner lieu à bien des interprétations.

« Comme on dit, c'est un garçon », a dit M. Pérès pour annoncer la fin des hostilités, tandis que M. Christopher soulignait que ces accords *« écrits et mis au point lors de discussions détaillées avec Israël et le Liban, et en consultation directe avec la Syrie, devaient être plus durables et moins sujets à divergences que ceux de 1993 »*.

QUERELLE FRANCO-AMÉRICAINE

M. Hariri a pour sa part confirmé que *« le Hezbollah gardait le droit de combattre Israël dans la partie occupée du territoire libanais, mais n'avait absolument pas le droit de tirer la moindre roquette sur le territoire israélien. Comme nous l'avions dit dès le premier jour, le problème du Hezbollah ne peut être réglé par la force et ne l'a pas été*, a-t-il ajouté. *La résistance existe dans un cadre qui sert les intérêts supérieurs de l'Etat libanais ».*

« C'est une victoire des bâtisseurs de la paix, a affirmé M. de Charette, *qui laisse espérer que les négociations israélo-syriennes et israélo-libanaises reprendront prochainement dans un contexte favorable. »*

Négocié avec l'aide de la France, dont le chef de la diplomatie a passé treize jours dans la région, cet accord a été obtenu à l'arraché par les Etats-Unis, après une navette ininterrompue de M. Christopher, qui aura eu, en une semaine, plus de vingt heures d'entretiens avec le président syrien, Hafez El Assad. Jusqu'au bout, toutefois, la querelle franco-américaine sur la paternité de cet *« arrangement »* aura marqué les tractations diplomatiques. Beau joueur, M. de Charette a *« félicité »* le secrétaire d'Etat, tout en précisant que l'*« arrangement »* obtenu reprenait pour *« l'essentiel »* des idées françaises.

M. Christopher s'est contenté de remercier ses *« collègues ministres »*, affirmant en outre que ce n'est que *« lors des discussions finales »* que la France avait été incluse dans le groupe de surveillance. Il a tenu à préciser que les Etats-Unis entendaient *« prendre la direction »* de ce groupe, qui sera formé *« dans un avenir très proche »* et qui devrait, selon lui, être assisté *« d'experts techniques »* sur le terrain.

C'est sur l'insistance de la Syrie et du Liban que Paris doit sa participation à ce groupe et M. Hariri a rendu, vendredi, un vibrant hommage à la France et à Jacques Chirac. *« Le président Assad est un ami du Liban. Nous sommes des voisins, et des relations étroites et anciennes lient nos deux pays, mais nous avons découvert en la personne du président Jacques Chirac un ami véritable qui a fait tout ce qui était nécessaire pour parvenir à un cessez-le-feu »*, a affirmé le premier ministre, avant d'ajouter, *« le peuple libanais ne l'oubliera jamais »*.

M. Hariri sort renforcé de ce conflit, au cours duquel il a fait entendre la voix du Liban, partie prenante à l'accord, ce qui n'était pas le cas, en 1993, dans les mêmes circonstances. Certes, ce droit lui a été concédé par la Syrie, qui reste l'interlocuteur principal dans les affaires politiques du Liban, mais, pour une fois, le pays du Cèdre existe en tant que tel sur la scène diplomatique, et c'est lui qui est officiellement responsable de la mise en application de cet *« arrangement »*. Celui-ci prévoit, en outre, la création d'un groupe consultatif *« organisé »* par les Etats-Unis et *« formé de la France, de l'Union européenne, de la Russie et d'autres parties intéressées, dans le but de pourvoir aux besoins de reconstruction du Liban »*.

Sollicitée de toutes parts pour mettre fin aux hostilités, la Syrie a démontré avec éclat que rien ne pouvait se faire sans elle et le président Hafez El Assad pourra reprendre, dans des conditions favorables, les négociations de paix avec Israël. En se félicitant de cet accord, lors d'une conférence de presse réunie, vendredi, dans la banlieue sud de Beyrouth, le secrétaire général du Hezbollah, cheikh Hassan Nasrallah, a souligné cet aspect essentiel des choses. *« Le plus important est d'avoir fait échouer l'objectif politique de cette opération, isoler le Liban de la Syrie et assujettir cette dernière »*, a-t-il dit. Boycotté par les Etats-Unis, l'Iran a été *« remercié »* par le président El Assad *« pour le rôle qu'il a joué dans la conclusion de l'accord »*.

Le lien établi entre cet *« arrangement »* et la reprise des négociations de paix permet de penser que son respect est d'une certaine manière tributaire de l'évolution des pourparlers. La carte politique que représente la résistance libanaise sera vraisemblablement utilisée à la lumière des tractations de paix en cours avec Israël.

Françoise Chipaux

M. Chirac se réjouit « des efforts de tous »

Jacques Chirac s'est *« réjoui »*, vendredi 26 avril, à Amiens, *« et du plus profond de* [son] *cœur »*, de la cessation des combats au Liban. *« Je me réjouis que les efforts de tous, puisque tout le monde s'y est mis, les Etats-Unis, l'Union européenne, les parties au conflit, Israël, le Liban et la Syrie, aient permis de sortir de cette crise »*, a ajouté le président. *« L'arrangement qui a été conclu me paraît un bon arrangement*, a-t-il ajouté. *Il permettra aux civils de part et d'autre de la frontière de vivre en sécurité, à tous ceux qui ont dû fuir leur habitat d'y revenir en sécurité et, par là même, permettra la poursuite du processus de paix, notamment entre Israël et le Liban et Israël et la Syrie »*. Le président a rappelé que la France a été la première à apporter sa contribution à l'apaisement, *« à laquelle se sont ajoutées ensuite celles des Etats-Unis et de l'Union européenne, à la recherche d'une solution »*.

Un « arrangement » qui laisse sceptiques beaucoup d'Israéliens

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« Mais enfin, que voulez-vous de plus ? C'est un arrangement, ce n'est pas la muraille de Chine ! » Face au journaliste qui, deux heures après l'annonce du cessez-le-feu, l'interroge en direct, vendredi 26 avril dans la soirée, à la télévision nationale, Shimon Pérès est sur le point de perdre son calme. Le premier ministre est venu expliquer au pays qu'Israël sort *« apaisé et beaucoup plus fort »* de la massive démonstration de force que son armée a menée pendant seize jours au Liban. Il estime que le nouvel *« arrangement »* négocié par les Etats-Unis, la France, la Syrie et le Liban est *« totalement différent »* du précédent et que l'Etat juif en sort *« renforcé »*.

Le journaliste, à l'instar de la plupart des experts qui défileront, toute la soirée, sur les médias audiovisuels, ne semble pas d'accord. Il évoque ce qui remplit les colonnes des journaux depuis quelques jours déjà. La capacité militaire des combattants du Hezbollah n'a pas été sérieusement atteinte. En seize jours d'affrontements, et en dépit des 13 000 obus tirés côté israélien, des 1 200 raids aériens qui ont rasé des villages, causé la mort de 164 Libanais, essentiellement des civils, et fait près de 400 blessés, la résistance islamique a réussi à tirer plus de 700 roquettes Katioucha, dont 500 sur le nord d'Israël, faisant une soixantaine de blessés, légers pour la plupart, et endommageant plus d'un millier d'habitations à Kyriat Shmona, la localité frontalière la plus touchée par les événements.

« UNE ENTIÈRE LIBERTÉ D'ACTION »

« Finalement, on est revenu à la case départ, non ? » – *« Pas du tout »*, rétorque M. Pérès. *Cette fois, l'arrangement est écrit. Cette fois, la Syrie, le Liban, les Etats-Unis et la France sont partie prenante. Le Hezbollah ne pourra plus tirer sur le territoire d'Israël. S'il le fait, nous riposterons. Mais il prendra le risque de provoquer un conflit auquel les Etats-Unis et la France seront mêlés. »* Pour le reste, *« Israël conserve une entière liberté d'action »* dans la zone qu'il occupe depuis dix-huit ans au Liban sud, en violation des résolutions des Nations unies, et dont le nouvel *« arrangement »* ne mentionne même pas l'existence. Israël *« n'aura plus de raison »* d'occuper 11 % du territoire libanais *« lorsque le Hezbollah aura été désarmé »*.

En attendant, les combattants du Parti de Dieu conservant leur droit à résister à l'occupant, les affrontements continueront, mais uniquement dans la zone que les Israéliens nomment *« de sécurité »*. Et c'est bien ce qui chagrine énormément le chef de l'opposition de droite, Benyamin Netanyahou. *« En clair*, explique-t-il, *le Hezbollah pourra continuer d'attaquer nos soldats* (dans la zone) *et se réfugier ensuite dans les villages adjacents, où nous n'aurons plus le droit de riposter sous prétexte qu'il y a des civils. »* Pour lui, comme pour la majorité des 22 000 habitants de Kyriat Shmona, une ville très Likoud qui, par la voix de son maire et celle de quelques centaines de ses administrés, a fait entendre sa colère dès vendredi soir, les choses sont claires : le nouvel *« arrangement » « conduira tôt ou tard à une nouvelle escalade »*.

EMBOURBEMENT

Carnage de Cana ou pas, s'il avait été premier ministre, M. Netanyahou aurait *« continué les opérations jusqu'à leur terme normal, c'est-à-dire jusqu'à la destruction du Hezbollah »*. Ses deux principaux alliés électoraux, les anciens généraux Ariel Sharon et Rafaël Eytan, ne préconisaient-ils pas l'extension de la *« zone de sécurité »* jusqu'à la rivière Litani, plusieurs dizaines de kilomètres au nord de l'actuelle frontière ?

M. Pérès, dont on dit dans les ambassades occidentales qu'il cherchait désespérément à sortir du piège dans lequel, pour des raisons largement électorales, il s'est embourbé, a préféré mettre un terme à ce conflit avant qu'il ne dégénère plus gravement encore. Le premier ministre, qui commençait à perdre le soutien des Arabes israéliens (12 % de l'électorat), choqués par le massacre de Cana, *« a besoin d'au moins cinq semaines de calme pour faire sa campagne »*, dit-on dans son entourage. Il souhaitait aussi pouvoir se présenter devant l'assemblée générale de l'Aipac, le principal groupe de pression juif américain, auquel il s'adressera dimanche à New York, en compagnie de Bill Clinton, avec la question libanaise derrière lui.

Selon Nahoum Barnéa, le prestigieux commentateur du *Yedioth Aharonot*, premier quotidien d'Israël, *« le plan militaire qui avait été présenté au premier ministre trois semaines avant le début des opérations* [à un moment où le Hezbollah avait tué plusieurs soldats israéliens dans la « zone de sécurité » mais n'avait pas encore tiré de roquettes sur le nord d'Israël] *envisageait une opération en quatre étapes, la dernière terrestre. »* Le carnage de Cana aurait tout changé.

Patrice Claude

Les civils ne doivent plus être « la cible d'attaques »

L' « ARRANGEMENT » *en vertu duquel un cessez-le-feu est entré en vigueur au Liban, samedi 27 avril, trace les limites de l'engagement militaire entre Israël et le Hezbollah libanais, bien que ce dernier ne soit pas nommé. Cet « arrangement » dispose que :*



VERBATIM

« Les Etats-Unis considèrent qu'après des discussions avec les gouvernements d'Israël et du Liban, et en consultation avec la Syrie, le Liban et Israël mettront en œuvre les dispositions suivantes :

» 1 – Les groupes armés au Liban n'effectueront pas d'attaques contre Israël à l'aide de Katioucha ou d'aucun type d'armement.

» 2 – Israël et ceux qui coopèrent avec lui ne procéderont pas à des tirs avec aucun type d'armement contre des civils ou des objectifs civils au Liban.

» 3 – Plus généralement, les deux parties s'engagent à faire en sorte qu'en aucune circonstance des civils ne soient la cible d'attaques et que les zones habitées par des civils et les installations industrielles et électriques ne soient utilisées comme point de lancement des attaques.

» 4 – Sans que cela viole l'arrangement, aucune disposition de cet arrangement ne pourra empêcher une partie d'exercer le droit de légitime défense.

» Un groupe de surveillance est établi, formé des Etats-Unis, de la France et de la Syrie ainsi que des parties, le Liban et Israël. Sa tâche consistera à surveiller la mise en œuvre de l'arrangement énoncé ci-dessus. Les plaintes seront soumises au groupe de surveillance. En cas d'allégation de violation de l'arrangement, la partie soumettant la plainte devra le faire dans les vingt-quatre heures. Les procédures de traitement des plaintes seront établies par le groupe de surveillance.

» Les Etats-Unis organiseront aussi un groupe consultatif, formé de la France, de l'Union européenne, de la Russie et d'autres parties intéressées, dans le but de pourvoir aux besoins de reconstruction du Liban.

» Il est reconnu que l'arrangement destiné à mettre fin à la crise actuelle entre le Liban et Israël ne saurait se substituer à une solution permanente. Les Etats-Unis comprennent l'importance de la réalisation d'une paix globale dans la région. A cette fin, les Etats-Unis proposent la reprise des négociations entre la Syrie et Israël et entre le Liban et Israël à une date qui doit être agréée, avec pour objectif d'atteindre une paix globale. Les Etats-Unis considèrent qu'il est souhaitable que ces négociations soient menées dans un climat de stabilité et de tranquillité. »

La revendication du GIA n'apaise pas l'inquiétude sur le sort des moines français enlevés en Algérie

LE COMMUNIQUÉ numéro 43 du Groupe islamique armé (GIA), signé par son chef présumé Abou Abderrahmane Zitouni, alias Djamel Zitouni, qui a revendiqué, vendredi 26 avril, l'enlèvement, un mois auparavant, des sept moines français du monastère de Tibehirine, près de Médéa, s'il a suscité *« la joie et l'inquiétude »* de la communauté chrétienne locale et la perplexité des autorités françaises, n'a pas réussi à briser le black-out observé par le gouvernement algérien.

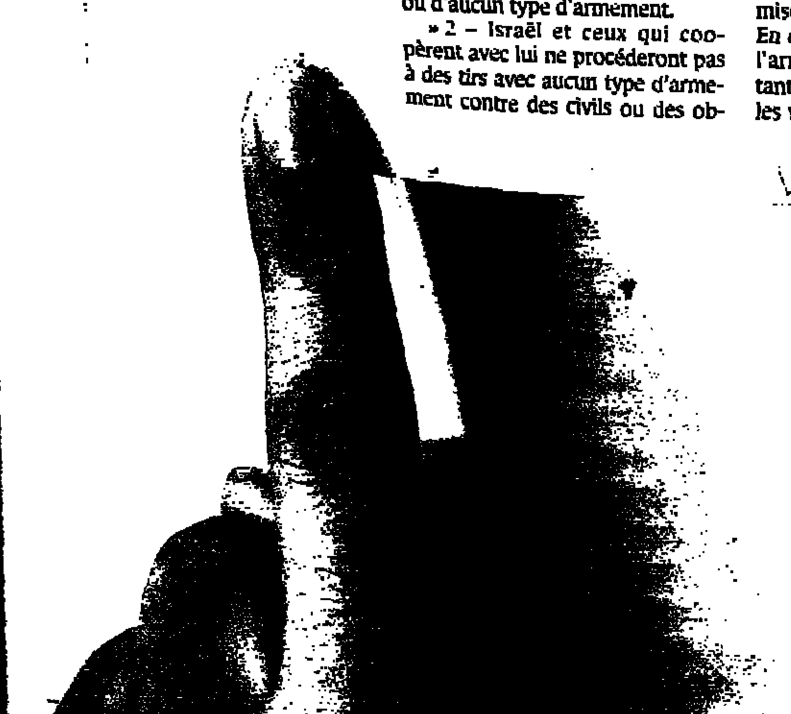
Après un long mois de silence sur le sort réservé aux religieux, le communiqué, publié par le journal saoudien *El-Hayat*, sous réserve d'authentification, assure que les religieux sont *« toujours vivants »* et dévoile, enfin, l'objectif de l'opération en demandant à Paris de les échanger contre un nombre indéterminé de *« prisonniers »* islamistes, détenus dans les prisons françaises, et à Alger, contre l'un de ses anciens chefs, Abdelhak Layada, condamné à mort et incarcéré depuis juillet 1993, après son extradition du Maroc, où il s'était réfugié.

Mais des questions restent en suspens. Pourquoi le GIA a-t-il mis aussi longtemps à revendiquer le rapt ? Pourquoi les autorités algériennes se sont-elles contentées d'affirmer, à intervalles réguliers, qu'à l'appui de leurs opérations de ratissage dans la région de Médéa, elles étaient *« sur une bonne piste »* ?

D'autre part, l'enlèvement des sept moines peut s'insérer dans la lutte sanglante que se livrent, au sein du GIA, des groupes plus ou moins autonomes. A tout le moins, l'action menée à Tibhirine, quels qu'en soient les auteurs, est un camouflet infligé à l'Armée islamique du salut (AIS) qui opère dans la région. L'ex-FIS a condamné, à plusieurs reprises, l'opération et exigé la libération des religieux.

Dans un communiqué parvenu, vendredi, au *Monde*, *« l'émir »* Ali Bendjora, responsable de *« la phalange de la fidélité »* a condamné le rapt et révélé que l'AIS avait pris le monastère de Notre-Dame de l'Atlas sous sa protection. *« L'ancien émir de l'AIS de la région de Médéa, Salah Attia* [tué il y a environ deux ans], *s'est engagé à assurer la sécurité et la protection des moines*, précise le texte. *La phalange de la fidélité (...) se considère liée par ce pacte unilatéral conclu par Attia »*. Ali Bendjora déplore que *« des groupes dévoyés* [aient] *porté atteinte à cet engagement »* en procédant à un enlèvement *« contraire aux lois et aux principes islamiques »*.

Ali Habib



L'Inde vote à l'issue d'une campagne marquée par les thèmes nationalistes

Le scrutin pourrait déboucher sur la formation d'un gouvernement de coalition

Les électeurs indiens sont conviés à se rendre aux urnes à partir de ce samedi 27 avril pour des élections législatives qui s'étaleront, en trois échéances, jusqu'au 7 mai. Au Cachemire, le scrutin s'achèvera, le 30 mai. Alors que le Parti du Congrès est sérieusement menacé par les nationalistes hindous du BJP (Parti du peuple indien), aucune formation ne semble en mesure d'enlever la majorité absolue de l'Assemblée.

NEW DELHI
de notre correspondant

L'Inde se rend aux urnes à partir de ce samedi 27 avril. Pour la première fois depuis l'indépendance du pays, ces élections législatives vont être organisées sans la présence d'un membre de la dynastie des Nehru-Gandhi. Depuis son accession à la tête du gouvernement, en 1991, P. V. Narasimha Rao, qui est aussi le chef du Parti du Congrès, aura démontré non seulement que la présence au pouvoir d'un Gandhi n'était pas une donnée incontournable, mais aussi qu'il fallait en finir avec cet héritage.

Economiquement, M. Rao a lancé son pays sur la voie de l'économie de marché, et ses adversaires lui reprochent d'avoir pris quelques libertés avec l'idéologie « socialisante » et « non alignée » de ses prédécesseurs. Il est vrai que le premier ministre est arrivé aux affaires dans un contexte de mutation : l'allié soviétique a disparu, la philosophie de l'autosuffisance économique n'a plus lieu d'être, et il a bien fallu faire quelques concessions à la « globalisation » en signant les accords du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). En outre, des révisions diplomatiques se sont imposées, surtout à l'égard des Etats-Unis, longtemps considérés comme une sorte de « grand Satan » dans ce pays qui fut à l'avant-garde du tiers-monde militant. M. Rao aura pleinement symbolisé cette transition.

L'enjeu de ce scrutin ne porte toutefois pas sur cette « révolution » économique d'inspiration libérale dont les acquis ne sont contestés par aucun des vainqueurs potentiels. Beaucoup d'Indiens n'ont plus confiance dans leurs hommes politiques, et les grands thèmes mobilisateurs ont perdu de leur poids. Les électeurs se soucient beaucoup plus de voter pour des candidats capables d'être à la hauteur de leurs désirs dans un pays où obtenir une ligne de téléphone tient encore du cauchemar et où les prix restent trop élevés pour les revenus des classes moyennes ou inférieures.

LE « SÉCULARISME » MALMENÉ

Les scandales financiers et autres affaires de pots-de-vin qui ont émaillé le mandat de M. Rao auront largement contribué à cette perte de crédibilité. Idéologiquement parlant, les 590 millions d'électeurs ont toutes les raisons de douter : le Parti du Congrès, naguère défenseur farouche de la politique « séculaire » – c'est-à-dire d'une laïcité à l'indienne où toutes les communautés religieuses seraient traitées à égalité –, du respect des minorités (notamment les musulmans) et de la justice sociale, fait aujourd'hui piètre figure pour nombre de ses anciens fidèles. Le « sécularisme » a, en effet, fortement souffert des affrontements interconfessionnels qui ont accompagné la campagne déclenchée, en 1991, par les extrémistes hindous contre la mosquée d'Ayodhya, dans le nord de l'Inde. M. Rao s'était alors montré incapable de protéger les musulmans.

La justice sociale, elle, a été malmenée alors que de nombreux Indiens estiment que la libéralisation économique a creusé le fossé entre riches et pauvres. Le Parti du Congrès a ainsi perdu beaucoup de ce qui faisait sa spécificité. Le « vote musulman » et celui des basses castes, ses traditionnels soutiens, risquent maintenant de lui échapper.

Sur l'aile droite de l'échiquier, le Parti du peuple indien (BJP), la formation des nationalistes hindous, n'a cessé de monter en puissance depuis le début des années 90, mais souffre, lui aussi, d'un déficit de crédibilité. Rivalités internes et luttes intestines ont terni l'image de cette formation, qui reste, aux yeux des libéraux, une menace pour l'idéologie de tolérance des pères fondateurs de la République.

Car tel semble bien être l'enjeu de ce scrutin : le BJP entend diriger une Inde où la majorité hindoue (80 % de la population) *« retrouverait ses droits »* et où, globalement, les minorités devraient se plier à l'idéologie du plus grand nombre. Certes, pour des raisons électorales, le parti des Hindous s'efforce de se présenter aujourd'hui comme une formation modérée. Il est cependant clair que les thèmes nationalistes ont porté et qu'une proportion croissante d'Indiens y sont sensibles.

PAYSAGE FRAGMENTÉ

Dans un paysage politique fragmenté, où aucun des grands partis ne devrait enlever la majorité absolue, des scénarios contradictoires et complexes se dessinent. Les derniers sondages donnent peut-être le BJP gagnant, mais tout reste possible, puisque le parti qui deviendra le plus puissant au *Lok Sabha* (le Parlement) ne sera pas forcément capable de former un gouvernement, le jeu des alliances restant très ouvert.

Il est donc probable que ce vote débouche sur la formation d'un gouvernement de coalition. Quel que soit leur programme politique, les prochains dirigeants de l'Inde disposeront d'une marge de manœuvre réduite et devraient gouverner au centre. Mais les alliances qui vont se dessiner à l'issue de luttes de pouvoir où, plus que jamais, le cynisme va l'emporter sur toute autre considération, s'annoncent fragiles. Aussi ce paysage politique fragmenté devrait-il être source d'instabilité.

Bruno Philip

Le vice-président de l'Assemblée nationale vietnamienne assigné à résidence

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

L'assignation à résidence, puis l'expulsion du PC pour *« fautes graves »* de Nguyen Ha Phan, qui avait été promu au bureau politique en 1994 seulement, a suscité une grande surprise à Hanoï. Cette sanction exceptionnelle, prise lors du dixième plénum du comité central réuni, du 12 au 20 avril, dans la capitale, et reconnue officiellement, vendredi 26 avril, trahirait plutôt la résurgence d'un débat dur sur l'orientation et, surtout, le contrôle du PC à trois ou quatre mois de son huitième congrès. Aucune mesure d'une telle sévérité n'avait été prise depuis mars 1990, lorsque Tran Xuan Bach avait continué de plaider en faveur d'un rapport sur une *perestroïka* après le rejet de ce dernier par le bureau politique. Mais M. Bach, favorable à des réformes politiques, n'avait été expulsé que du bureau politique et du comité central du PC. En outre, aucune rumeur douteuse n'avait alors couru sur son *« passé »*.

Le cas de Ha Phan est différent. Ancien secrétaire particulier de Le Duan, qui avait tenu d'une main de fer le PC pendant trente ans, Ha Phan, qui est vice-président de l'Assemblée nationale, a un profil de conservateur. Or, la volonté manifestée, ces derniers mois, par la direction communiste de renforcer son contrôle sur le pays donne l'impression que l'aile conservatrice du PC dispose toujours d'une influence prédominante.

D'un autre côté, cette décision laisse penser qu'un consensus sur la direction à désigner par le huitième congrès n'est pas acquis. Voilà quelques semaines, il avait été question de reconduire jusqu'à une conférence nationale du PC, à tenir sans doute en 1998, la troïka au pouvoir depuis 1991 (Do Muoi, secrétaire général du PC, Le Duc Anh, chef de l'Etat et numéro deux du *politburo*, et Vo Van Kiet, premier ministre et numéro trois). Que l'expulsion de Ha Phan, l'un des plus jeunes membres du bureau politique et son numéro seize (sur dix-sept membres), ait été décidée sans attendre le Congrès, semble indiquer que toutes les hypothèses sont désormais permises avec pour effet un éventuel report de plusieurs semaines d'un congrès prévu à la fin de juin.

Jean-Claude Pomonti

L'ANC domine la vie politique sud-africaine

Deux ans après les élections, le Parti national est affaibli par les défections et l'Inkatha marginalisé

JOHANNESBURG
de notre envoyé spécial

Deux ans après l'élection de Nelson Mandela à la tête du pays, l'Afrique du Sud a tourné la page de l'apartheid. Certes, les conditions de vie de la population n'ont pas vraiment changé depuis le 27 avril 1994. Les Noirs, dans leur majorité, sont aussi pauvres et l'économie est aux mains des Blancs, mais tous s'accordent à trouver que rien n'est plus vraiment comme avant. Les perdants ont accepté leur défaite et les vainqueurs ont fait de la réconciliation nationale leur credo.

Les élections municipales du 1er novembre 1995 ont confirmé la prééminence du Congrès national africain (ANC). Avec les deux tiers des suffrages exprimés, le parti du président Mandela a enlevé haut la main ce scrutin. Le Front de la liberté (FF) de l'ancien général Constand Viljoen, qui continue de militer pour la création d'un utopique Etat blanc au sein de l'Afrique du Sud, a rallié bon nombre d'ultras. Le Parti conservateur (CP), après avoir boycotté les élections d'avril 1994, n'a pas réussi son retour en politique. Les irréductibles du Mouvement de résistance afrikaner (AWB) d'Eugène Terreblanche en sont réduits à de pitoyables gesticulations devant les tribunaux où certains des leurs comparaissent. A l'autre bout de l'échiquier, le Congrès panafricain (PAC), miné par des dissensions et des scandales, ne s'est pas remis de ses revers électoraux.

Le Parti démocrate (DP), havre des libéraux blancs anglophones, a un peu élargi son audience, mais ne réussit pas à trouver sa place sur la scène politique. Le destin du Parti national (NP) de l'ancien président Frederik De Klerk est depuis le 1er mars entre les mains de Roelf Meyer, qui a quitté le gouvernement d'union nationale pour restructurer cette formation avant l'échéance présidentielle de 1999. Tâche d'autant plus délicate que les défections vont bon train, les plus conservateurs rejoignant les rangs du FF et les libéraux, ceux de l'ANC. M. Meyer doit donc endiguer l'hémorragie, et, comme le souhaite M. De Klerk, faire du NP une machine électorale *« capable de marcher sur les plates-bandes de l'ANC »*.

« UNE NATION ARC-EN-CIEL »

L'Inkatha, le parti à dominante zouloue du chef Mangosuthu Buthelezi, arrivé en troisième position derrière l'ANC et le NP aux élections d'avril 1994, est marginalisé en dehors de son fief du Kwazulu-Natal. Ministre de l'intérieur dans le gouvernement central, M. Buthelezi milite pour l'autonomie de sa province. Fréquemment mis en cause pour la collusion de sa formation avec l'ancien pouvoir blanc, il joue un rôle déterminant dans la guerre larvée qui oppose ses fidèles aux militants de l'ANC dans le Kwazulu-Natal, seule région du pays – avec la ville du Cap – où les élections municipales n'ont pu être organisées ; elles devraient l'être le 29 mai.

En deux ans, l'ANC a accru sa suprématie. A preuve la récente nomination de Trevor Manuel, un métis, au poste de ministre des finances, jusqu'alors occupé par des technocrates blancs sans affiliation politique. Cette promotion n'a été contestée ni à l'extérieur ni à l'intérieur du gouvernement, dont la cohésion résiste au temps. Placé sous l'autorité morale de M. Mandela et la direction effective du premier vice-président, Thabo Mbeki, le gouvernement d'union nationale, où l'ANC, le NP et l'Inkatha sont représentés, fonctionne sur le principe du consensus.

M. Mandela se plaît à présenter l'Afrique du Sud comme une *« nation arc-en-ciel »*. Soucieux de symbolique, il a rendu visite à l'ancien président Pieter Botha et à Betsie Verwoerd, la veuve du fondateur de l'apartheid. *« Il y a beaucoup à faire pour parvenir à la réconciliation entre Blancs et Noirs. Ce que je fais n'est pas grand-chose. J'aimerais pouvoir faire beaucoup plus,* a-t-il déclaré au magazine *Living Africa*, à paraître en mai. *On ne doit pas sous-estimer la peur des Blancs, ni en jouer. »*

La communauté blanche, qui, dans sa majorité, lui fait confiance, s'inquiète de sa succession. Mais le « Vieil Homme » a déjà choisi son dauphin, M. Mbeki. Si celui-ci ne fait pas l'unanimité dans la communauté noire – les radicaux lui reprochent son libéralisme et ses bonnes relations avec l'Occident –, il *« ne soulève pas d'opposition majeure au sein de l'ANC, où aucun des autres candidats potentiels n'est en mesure de prendre suffisamment d'envergure d'ici à 1999*, estime Tom Lodge, chef du département des sciences politiques de l'université de Wits. *C'est un homme doué, compétent et diplomate. Son seul défaut serait peut-être de vouloir éloigner les personnalités trop fortes des cercles du pouvoir »*.

M. Mbeki, qui fait office de chef de gouvernement, et l'équipe en place ont fait *« des efforts en direction des plus démunis*, constate M. Lodge, *et notamment dans la santé, l'éducation, la distribution de l'eau et de l'électricité. Dans ces domaines, le gouvernement a fait du bon travail. Il a eu moins de réussite avec les milieux d'affaires, qu'il n'a pas su convaincre de travailler à la mise en œuvre du Programme de reconstruction et de développement (RDP) »*.

Le parti de M. Mandela contrôle tous les postes de décision. La nouvelle Constitution qui sera adoptée, le 8 mai, par le Parlement réuni en Assemblée constituante porte, elle aussi, le sceau de l'ANC. C'est *« un texte,* constate M. Lodge, *bien pensé, consensuel, d'essence fédéraliste, qui laisse de l'espace à toutes les communautés, contient de solides garde-fous, mais est certainement trop détaillé »*. La culture du dialogue et du consensus qui, jusqu'alors, a fait la force de l'ANC, s'estompe. *« Il n'y a plus l'opposition interne forte d'antan,* constate cet universitaire, *alors que la capacité de mobilisation de l'opposition externe est elle-même très faible. »* L'Afrique du Sud se retrouvera-t-elle bientôt en situation de « monopartisme démocratique ».

Frédéric Fritscher

L'ONU adopte des sanctions contre le Soudan

NEW YORK. Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, vendredi 26 avril, des sanctions contre le Soudan qui visent à obtenir l'extradition d'islamistes soupçonnés d'être liés à la tentative d'assassinat du président égyptien Hosni Moubarak, en juin dernier, à Addis Abeba (Ethiopie). Ces mesures ont été adoptées par treize voix pour et deux abstentions, celles de la Russie et de la Chine. Les Etats-Unis avaient déployé beaucoup d'efforts pour obtenir des sanctions plus dures contre Khartoum, avec notamment un embargo aérien et sur les armes. Mais pratiquement tous les autres membres du Conseil étaient hostiles à ce projet. L'ambassadeur américain, Edward Gnehm, a affirmé devant le Conseil que son pays *« ne croit pas que les sanctions proposées par la résolution soient suffisantes pour convaincre le gouvernement soudanais de cesser son patronage du terrorisme international »*. – *(AFP.)*

Les Tchèques ouvrent les archives de la police communiste

PRAGUE. Six ans après la « révolution de velours » et à un mois des élections législatives, le Parlement tchèque a approuvé, vendredi 26 avril, l'ouverture des archives de la police secrète communiste (StB) à ceux qui souhaiteront consulter leur dossier constitué entre 1948 et 1989. Cette mesure, longtemps réclamée par de nombreuses victimes de la StB, permettra à quelque 60 000 personnes de connaître leurs dénonciateurs et les informations rassemblées sur leur compte. Dans les 150 000 autres dossiers, partiellement détruits, ne figurent plus que l'une des trois indications suivantes : *« ennemis de l'Etat »*, *« candidats à la collaboration »* ou *« agents »*. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **ZAÏRE : la France a annoncé,** vendredi 26 avril, qu'elle allait reprendre partiellement sa coopération avec le Zaïre, suspendue, depuis cinq ans, en raison de violations des droits de l'homme. Cette décision a été prise à l'issue d'une rencontre, la veille, à Paris, entre le maréchal Mobutu Sese Seko – qui avait auparavant été reçu par Jacques Chirac – et le ministre délégué à la coopération, Jacques Godfrain. – *(AFP, Reuter.)*

■ **NIGERIA : le Groupe d'action ministériel du Commonwealth** qui vient de recommander une série de sanctions à l'encontre de la junte nigériane a accordé à celle-ci un délai de trente jours pour dépêcher une délégation *« à Londres ou ailleurs »* afin de défendre sa position, a-t-on appris, jeudi 25 avril, de sources diplomatiques à Lagos. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE-RUSSIE : la Russie, la Chine et trois anciennes Républiques soviétiques** d'Asie centrale (le Tadjikistan, le Kazakhstan et le Kirghizstan) ont signé, vendredi 26 avril, à Shanghaï, un accord de *« confiance militaire »* à leurs frontières (*Le Monde* du 27 avril). – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BIÉLORUSSIE : des dizaines de personnes ont été blessées,** vendredi 26 avril à Minsk, lors de violents affrontements entre la police et environ cinquante mille manifestants venus marquer le dixième anniversaire de la catastrophe de Tchernobyl. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : Paolo Berlusconi, frère de Silvio Berlusconi, a été condamné,** vendredi 26 avril, pour corruption par le tribunal de Milan à une peine de deux ans et demi de prison dans l'affaire de la Cariplo, la plus importante caisse d'épargne d'Italie. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ETATS-UNIS-CHINE : à la suite d'une demande du secrétaire d'Etat,** Warren Christopher, l'Eximbank a différé les nouveaux prêts et les garanties de prêts à la Chine, a annoncé, vendredi 26 avril, un porte-parole de la Banque. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS-ONU : la contribution américaine aux Nations unies** pour 1996 a été fixée à 134 millions de dollars pour le maintien de la paix et 198 millions pour les organisations internationales, a annoncé, vendredi 26 avril à Oslo, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright. Un plan en cinq ans doit permettre le paiement des arriérés. – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : un programme gouvernemental de 9 milliards de dollars** de prêts pour des travaux d'infrastructure, notamment dans les transports et le tourisme, afin de créer 3 millions d'emplois d'ici à la fin de 1998, va être lancé lundi 29 avril, a annoncé un porte-parole de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES). – *(AFP.)*

L'opposition allemande juge « antisocial » le plan Kohl

Les sociaux-démocrates ont présenté leurs propres propositions

Le chancelier Helmut Kohl a réaffirmé vendredi 26 avril devant le Bundestag la nécessité du plan d'austérité gouvernemental. Celui-ci est vivement contesté par l'opposition, qui, sceptique sur les effets des mesures annoncées, a présenté ses propres propositions.

BONN
de notre correspondant

La rigueur favorisera l'emploi : tel est, en substance, le message adressé par le chancelier Kohl à ses concitoyens ,lors du débat parlementaire qui a eu lieu vendredi 26 avril à Bonn. Alors que l'opposition sociale-démocrate et les syndicats ont dénoncé le caractère « antisocial » des mesures d'austérité annoncées, le chancelier a déclaré au nom de son gouvernement que l'objectif de *« réduire de moitié le chômage d'ici à l'an 2000 »* pouvait être atteint si les Allemands *« cessent de s'accrocher à leurs avantages acquis »* et sont prêts à *« adapter le niveau des prestations sociales à celui de la productivité économique tout en concentrant les aides à ceux qui en ont vraiment besoin »*. Un appel justifié par la faible croissance économique prévue en 1996 (*lire ci-contre l'article d'Alain Vernholes*).

A situation exceptionnelle, mesures radicales. Le plan adopté jeudi 25 avril par les partis de la coalition de Bonn réduira les prestations aux chômeurs, aux malades, aux personnes âgées et aux familles (*Le Monde* du 27 avril). Ce véritable *« catalogue des horreurs »*, selon une expression passée dans le langage courant, devrait permettre d'économiser 50 milliards de marks en 1997, dont 25 milliards pour l'Etat fédéral, notamment dans les subventions au secteur social. Les différents ministères doivent réduire de 7 milliards leurs dépenses : ces « coupes », qui font l'objet d'arbitrages très difficiles, devraient notamment porter sur les dépenses militaires.

Il est beaucoup trop tôt pour savoir si le gouvernement disposera de toutes les marges de manœuvre nécessaires pour faire adopter le plan de rigueur dans son intégralité. Les restrictions budgétaires pour 1997 pourraient être révisées à la hausse après les prochaines prévisions fiscales, attendues pour la mi-mai. Mais l'opposition sociale-démocrate, majoritaire au Bundesrat (qui représente les Länder), très hostile aux mesures annoncées, ne devrait laisser passer aucune occasion de marchandage parlementaire, notamment sur les aspects fiscaux du programme.

D'AUTRES ACCENTS

Les sociaux-démocrates et les syndicats mettent en doute l'efficacité des mesures gouvernementales sur l'emploi. Selon Dieter Schulte, le président de la fédération syndicale DGB, le plan entraînera *« une nouvelle hausse du chômage et une redistribution des ressources aux dépens des plus démunis »*. Le parti social-démocrate a présenté, vendredi 26 avril, son propre projet de relance. Il ne met pas en doute la nécessité d'économies, mais choisit d'autres accents : taxe sur les grandes fortunes, réforme fiscale permettant une imposition accrue sur les nuisances écologiques, participation accrue des salariés au capital productif des entreprises.

L'objectif de l'opposition comme du gouvernement est de réduire le poids des cotisations sociales, actuellement légèrement supérieur à 40 % du salaire, afin de favoriser l'emploi. Or, si le report progressif de l'âge de la retraite à soixante-cinq ans, prévu dans le plan gouvernemental, allégera le budget des caisses de retraite, il pourrait en revanche gêner l'accès des jeunes à l'emploi. Quant au gel de l'augmentation des allocations familiales ou la réduction de 10 % des indemnités journalières payées par les caisses d'assurance-maladie, elles sont ressenties comme une provocation, alors que de nombreuses dépenses liées au financement de l'unification sont toujours supportées par les assurances sociales.

L'efficacité d'une mesure comme la réduction des indemnités salariales en cas de maladie (de 100 % à 80 % du salaire net) est diversement appréciée. Cette réforme a été adoptée pour permettre aux employeurs de réduire leurs coûts, et justifiée par l'exemple des autres pays européens (notamment la Suède), qui font apparaître la générosité sociale du modèle allemand comme une anomalie. Beaucoup d'observateurs, notamment dans le camp patronal, constatent que cette disposition ne pourrait être suivie d'effet que pour 20 % des salariés allemands, à savoir ceux qui ne sont pas protégés par les conventions collectives.

Les PME et les artisans, qui représentent le pilier de l'économie allemande (5 millions d'emplois), fondent cependant beaucoup d'espoir sur l'assouplissement de la législation sur les licenciements abusifs, considérée comme une entrave à l'embauche. Celle-ci s'appliquera désormais aux entreprises de dix salariés (au lieu de cinq jusqu'ici), ce qui devrait dégager de nouvelles marges d'emplois, selon les organisations professionnelles du secteur.

Lucas Delattre

L'austérité risque d'aggraver la conjoncture outre-Rhin

La rigueur annoncée pourrait dissuader les entreprises d'investir et les ménages de consommer. Elle peut aussi retentir fâcheusement sur l'évolution économique en France

LES EFFORTS d'austérité annoncés aux Allemands par le chancelier Kohl pour réduire le déficit des finances publiques du pays et rendre à son industrie une compétitivité affaiblie peuvent avoir d'heureux effets. Ils peuvent aussi aggraver au cours des mois qui viennent une conjoncture déja peu brillante, en dissuadant les chefs d'entreprise d'investir et les ménages de consommer.

En annonçant que la production nationale n'augmenterait que de 0,75 % cette année, Helmut Kohl n'a pas vraiment surpris. Chacun savait déjà que les prévisions précédentes étaient trop optimistes : celles de l'OCDE (+ 2,5 %), dépassées avant même d'être publiées à la fin de l'année dernière, comme celles, plus récentes, du gouvernement de Bonn, qui tablait sur une croissance de 1,5 % du PIB (produit intérieur brut). Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'Allemagne est momentanément devenue l'homme malade des pays occidentaux développés, celui dont les difficultés gênent l'ensemble de la troupe.

L'OCDE, qui annoncera de nouvelles prévisions en juin, aurait retenu pour l'Allemagne un taux de progression du PIB de 0,9 %. Bonn n'a donc pas attendu pour annoncer la couleur : après six mois de baisse absolue de la production nationale (de début octobre 1995 à fin mars 1996), l'activité sera cette année plus que médiocre. La réalité risque d'être plus sombre encore, car le chiffre annoncé par Helmut Kohl exige pour être réalisé un net redémarrage de la croissance à partir de l'été. C'est encore possible, mais le discours du chancelier ne va pas faciliter les choses : si ses mesures de rigueur doivent avoir des effets positifs à long terme, elles risquent dans l'immédiat de détériorer le climat au moment précis où la confiance des ménages avait cessé de se dégrader.

DÉTÉRIORATION DES EXPORTATIONS

Les Allemands ont davantage acheté depuis quelques semaines. Ce phénomène nouveau n'est cependant vraiment net que pour l'automobile, dont les immatriculations ont progressé de 4 % en mars par rapport au même mois de 1995. Sur l'ensemble du premier trimestre, la progression est de 8,2 % par rapport à la période correspondante de 1995. En revanche, la demande en provenance des entreprises et de l'étranger n'est pas favorable du tout. Les premières ne prévoient qu'une croissance de 4 % des investissements, tandis que le secteur du bâtiment et des travaux publics pourrait au mieux se stabiliser après s'être considérablement détérioré tout au long de l'année dernière à l'ouest du pays et, depuis l'automne, à l'est. Phénomène qui risque fort d'être durable : après avoir reçu cinq millions d'arrivants depuis 1985-1986, l'Ouest connaît maintenant une stabilisation démographique et un ralentissement de la demande de logements, accentué par la disparition des avantages fiscaux qui avaient été accordés. La baisse des taux d'intérêt et la libéralisation des loyers à l'Est pourraient cependant susciter une nouvelle demande et surtout encourager l'épargne à s'investir dans des logements locatifs.

De son côté, le commerce extérieur, qui a tiré si longtemps la croissance en Allemagne, est devenu un grave sujet de préoccupation. Déjà entre l'automne 1994 et le printemps 1995, les ventes de l'Allemagne à l'étranger avaient fléchi avant de se reprendre et de progresser de 4 % sur l'année dernière. Mais, à nouveau, semble se produire une forte détérioration des résultats à l'exportation, qui s'expliquerait par le niveau élevé des coûts salariaux et par l'appréciation du mark. Selon les statistiques de l'OCDE, de 1991 à 1995, les coûts unitaires relatifs de main-d'œuvre ont augmenté de 22 % en Allemagne, sont restés stables en France et ont baissé de 33 % en Italie et de 16 % en Espagne.

Estompée par les réductions de marge des industriels, la perte de compétitivité allemande commence maintenant à faire sentir ses effets. Mais ce qui explique et justifie les décisions de Helmut Kohl peut retarder la reprise outre-Rhin. Et, par contrecoup, freiner l'activité en France, dont les liens avec le pays voisin sont de plus en plus étroits.

Le pire serait que, sous l'effet d'une conjoncture qui resterait médiocre en Allemagne et en France, les recettes fiscales se tarissent au point de mettre hors de portée en 1997 les critères de déficit public imposés par le traité de Maastricht. Les marchés, plutôt calmes ces derniers mois, mis à part quelques tensions européennes sur le long terme, pourraient, en découvrant la nécessité d'un ajournement de l'UEM, manifester leur mécontentement. Heureusement, le pire n'est tout de même pas le plus sûr...

Alain Vernholes

L'Allemagne en difficulté

en pourcentage (données en CVS)

janv. 1992	93	94	95	96
7,6	8,2	9,7	9,3	10,1

3,998 millions en mars 96

en pourcentage du PIB

1994	1995	1996 prévisions
2,6	3,5	3,5*

Le ralentissement de la croissance économique et la perte de compétitivité du mark aggravent le chômage.

La base nucléaire russe du mont Yamatau inquiète les Occidentaux

UN SIMPLE ordinateur peut-il donner l'ordre de lancement, sur l'Ouest, à des missiles nucléaires ex-soviétiques sans une autorisation préalable des dirigeants à Moscou ? Cette interrogation est née de la découverte, par les Américains, que les Russes modernisent aujourd'hui une base secrète dans les montagnes de l'Oural (*Le Monde* du 18 avril). Découverte exploitée par le quotidien américain *New York Times*, confirmée aussitôt par le Pentagone et niée, à Moscou où il siège, par le commandement de la force russe de missiles stratégiques.

Repéré par des satellites, le chantier, qui prend de l'ampleur, est situé sous le mont Yamatau, près de la ville de Belorestk. Ce n'est pas, à vrai dire, une nouveauté pour les experts de l'OTAN. Ce PC enterré a commencé d'exister à la fin des années 80, sous la présidence de Mikhaïl Gorbatchev. Les premiers travaux de modernisation datent de 1993. Plus récemment, avant même le *New York Times*, le quotidien britannique *Sunday Times*, la revue spécialisée *Jane's Intelligence* et la lettre du Centre européen d'information (CEI) se sont interrogés, dès février dernier, sur la signification des travaux d'aménagement entrepris dans l'Oural. En Occident, les services de renseignement font remonter l'origine de cette affaire à l'introduction, en 1983, dans la panoplie américaine en Europe, de missiles Pershing et de missiles de croisière GLCM censés équilibrer les SS-20 déployés par l'ancienne URSS. La hantise d'une attaque-éclair dévastatrice s'est alors emparée de Moscou, dans la mesure où l'état-major ex-soviétique se disait incapable de réagir dans un laps de temps inférieur à la durée de la trajectoire des missiles américains (une vingtaine de minutes). Il fallait donc imaginer des moyens d'alerte puis de réplique centralisés à partir d'un PC ultramoderne et protégé.

Le bunker dans l'Oural a progressivement répondu à ce besoin. C'est de là que, l'alerte aussitôt confirmée, peuvent être déclenchés les tirs nucléaires. A un détail près, fondamental. Aujourd'hui, des ordinateurs sont en mesure de mettre automatiquement en état de marche les missiles SS-24, SS-25 et autres SS-18 qui sont basés à distance et qui pourraient s'envoler sans l'accord des trois autorités à Moscou (le président, le ministre de la défense et leur chef d'état-major des armées) habilitées à ordonner, au besoin, l'apocalypse nucléaire. On devine l'émoi dans les états-majors occidentaux. Comme l'écrit Pierre de Villemarest, le directeur du CEI, dans sa lettre d'information où il se fait l'écho de l'avis des experts de l'OTAN, on peut se demander si les Russes ne doutent pas de la permanence et de l'intérêt d'un *« partenariat »* stratégique, si difficile à édifier, avec les Etats-Unis et l'Europe.

Jacques Isnard

Moscou obtiendrait le rééchelonnement de sa dette publique

A L'ISSUE de quatre jours de négociations menées avec ses pays créanciers regroupés au sein du Club de Paris, la Russie devait conclure le 28 avril un nouvel accord de rééchelonnement de sa dette publique à long et moyen terme, estimée à une quarantaine de milliards de dollars (200 milliards de francs) et détenue pour moitié par l'Allemagne. A deux mois des élections présidentielles du mois de juin, cet accord, qui survient après la signature, en mars, d'un prêt record de 10,1 milliards de dollars consenti par le Fonds monétaire international à Moscou constitue à la fois une bouffée d'oxygène pour l'économie russe et un nouveau geste de soutien à l'adresse de Boris Eltsine, candidat à sa propre réélection.

Pour autant, les Russes, qui réclament un accord de remboursement de leur dette publique sur vingt-cinq ans (au lieu des dix-huit ans retenus lors des précédents accords), avec un délai de grâce de sept ans (le remboursement du capital n'interviendrait qu'à partir de 2002), n'obtiendraient pas le réchelonnement de la totalité des sommes dues, ce qui leur aurait évité d'avoir à se présenter chaque année devant le Club de Paris. La Russie a déjà obtenu depuis 1993 trois réchelonnements de sa dette publique, pour un montant total de 29 milliards de dollars.

Moscou espérait résoudre ensuite, là aussi de façon définitive, cette fois auprès du Club de Londres, la question du solde de sa dette commerciale qui porte sur une trentaine de milliards de dollars. Oleg Davidov, le vice-premier ministre russe chargé des relations économiques extérieures arrivé samedi à Paris pour participer à la dernière phase des négociations après avoir accompagné Boris Eltsine en Chine, devait se rendre le lendemain dans la capitale britannique pour mener à terme les discussions sur la dette de la Russie auprès des banques privées. Celles-ci avaient fait l'objet d'un accord de principe en novembre 1995.

Le Parti populaire et les Catalans sont parvenus à un accord de gouvernement en Espagne

MADRID
de notre correspondant

Après pratiquement deux mois de négociations, le Parti populaire (PP, droite), vainqueur des élections générales du 3 mars, est parvenu à un accord, vendredi 26 avril, avec les nationalistes catalans de Convergence et Union (CiU). Cet accord doit encore être entériné, dimanche 28 avril, par les directions des deux partis mais il ouvre d'ores et déjà la voie à l'investiture de José Maria Aznar qui pourrait avoir lieu dès la semaine prochaine. Cet accord permet, en effet, au Parti populaire, à qui il manque vingt sièges (156 au lieu de 176) pour atteindre la majorité absolue, de s'appuyer sur une majorité suffisante au Congrès des députés. La Coalition canarienne a fourni quatre sièges au PP et les seize députés de CiU, sans lesquels il était impossible d'obtenir la stabilité parlementaire, sont désormais acquis à José Maria Aznar qui va enfin pouvoir former un gouvernement dès qu'il aura obtenu l'investiture. Le président du PP aurait également souhaité obtenir le soutien des cinq représentants du Parti nationaliste basque (PNV), mais les discussions n'ont pas permis d'aboutir à un accord et la situation est actuellement bloquée.

En principe, Jordi Pujol, président de CiU et José Maria Aznar devraient procéder, dimanche, à la signature du document qui permet de mettre fin à une longue période d'incertitude et dont les détails n'ont pas encore été communiqués. Contrairement à ce qui s'était produit avec le dernier gouvernement socialiste, les modalités de l'accord seront précisées sur le papier. Les négociations ont été particulièrement laborieuses. Il aura fallu pas moins de trois rencontres entre MM. Pujol et Aznar pour faire avancer les choses. Au dernier moment, Federico Trillo, président du Congrès des députés, a été obligé de reporter les débats d'investiture, prévus pour lundi et mardi prochains.

La voie de l'investiture est ouverte à José Maria Aznar, mais l'étendue des concessions du PP aux nationalistes de Jordi Pujol n'est pas encore connue

Cet accord qui, en principe, garantit *« un gouvernement stable pour toute la législature »*, a été qualifié de *« satisfaisant »* par Jordi Pujol. Ce dernier a expliqué que *« la moitié de la population espagnole n'aurait pas compris que nous ne fassions pas avec le Parti populaire ce qui avait été fait avec le Parti socialiste ouvrier espagnol »*. Les positions de départ étaient pourtant beaucoup plus éloignées en raison des critiques incessantes du PP à l'égard de CiU au cours de la dernière législature et de divergences de fond sur certains dossiers. Mais nécessité fait loi et les dirigeants du PP ont dû ravaler leur opposition au nationalisme catalan, contraints et forcés qu'ils étaient d'accepter certaines revendications.

L'étendue des concessions n'est pas officiellement connue, mais Rodrigo Rato, vice-secrétaire général du PP et responsable de la négociation, a déclaré qu'il y aura *« une notable augmentation d'autogouvernement pour toutes les communautés autonomes »* et que des transferts de compétences ont été accordés, en particulier aux Catalans. Il s'agit, par exemple, du remplacement graduel de la Guardia civil par les *Mossos d'Esquadra* (police autonome) en matière de trafic routier ou de la gestion par la Catalogne de certaines activités relevant de l'INEM (équivalent de l'ANPE). L'essentiel concerne toutefois la cession par l'Etat de 30 % au lieu de 15 % de l'impôt sur le revenu aux dix-sept communautés autonomes, la création d'une armée de métier en l'an 2001, le remplacement des gouverneurs civils (préfets) par des fonctionnaires subalternes, ainsi qu'un nouveau système de financement des autonomies qui fait déjà l'objet de critiques de la part des socialistes.

A l'issue du dernier conseil des ministres socialistes, vendredi 26 avril, Felipe Gonzalez est entré dans son rôle de nouveau chef de l'opposition pour expliquer que certaines concessions lui paraissaient démesurées et que *« les comptes ne cadrent pas »* d'autant qu'il va falloir réduire le déficit public pour satisfaire aux critères de Maastricht. Le chef du gouvernement sortant estime qu'il aurait été préférable d'aboutir à un accord sur l'investiture uniquement, pour ensuite négocier de façon plus posée le pacte de législature. Désormais, ce sera à José Maria Aznar de jouer. A-t-il été « ligoté » par les Catalans comme certains le pensent ? Jordi Pujol a eu un mot malheureux, vendredi, en déclarant qu'il fallait donner un an à José Maria Aznar afin de savoir *« s'il savait gouverner »*. Un propos immédiatement démenti et nuancé en ces termes : *« Il faut plus d'un an à un gouvernement pour pouvoir être jugé. »*

Michel Bôle-Richard

ité risque d'aggraver
oncture outre-Rhin

laire et les Catal
de gouvernem



RIGUEUR Lors de la dernière journée de sa visite à Amiens (Somme), vendredi 26 avril, Jacques Chirac a notamment affirmé : « *Nous devons être draconiens dans la diminution de la dépense* [publique]. » ● LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a souligné qu'il faudrait attendre les résultats de cet assainissement, dans deux ans, pour commencer à baisser les impôts. ● M. CHIRAC a aussi exhorté les partenaires sociaux à parvenir à un accord sur la réduction du temps de travail d'ici à juin. ● LE PATRONAT refuse une réduction du temps de travail obligatoire. Arnaud Leenhardt, vice-président du CNPF, *précise* à quelles conditions cette diminution serait bénéfique. Il estime que cette mesure doit être négociée au niveau de l'entreprise. *Nicole Notat*, secrétaire général de la CFDT, a accusé, vendredi, à ce propos, l'organisation patronale de « *jouer avec le feu* ».

Jacques Chirac écarte toute baisse des impôts avant deux ans

Vendredi, à Amiens, le président de la République a affirmé que le gouvernement serait « draconien » dans la diminution de la dépense publique. Il a, par ailleurs, déploré le manque de progrès dans la réduction du temps de travail, qui provoque une polémique entre le CNPF et la CFDT

IL Y A UN AN, *le candidat* Jacques Chirac proclamait que la *baisse des impôts était une urgente nécessité pour relancer la croissance et donc réduire les déficits.* Vendredi 26 avril à Amiens, le *président a assuré l'inverse : il faut d'abord réduire les déficits ; et après, peut-être, il sera possible de baisser les prélèvements.* Changeant de méthode, donc, *M. Chirac promet deux ans* de rigueur et suggère que la baisse *des prélèvements n'est pas pour* demain. « *Etre draconien dans la diminution des dépenses...* » L'expression restera.

ANALYSE

Mais, si le discours présidentiel est, par certains aspects, piquant, il est aussi révélateur des extrêmes difficultés que le gouvernement rencontre dans la conduite de la politique économique. Matignon et Bercy souhaiteraient pouvoir poursuivre deux objectifs à la fois : d'abord respecter les engagements du traité de Maastricht et donc *baisser sensiblement les déficits* ; ensuite, essayer de rassurer les *contribuables en diminuant* progressivement les impôts, *fortement augmentés ces derniers* mois. Or, dans une conjoncture *morose*, le gouvernement mesure qu'il est difficile de courir deux *lièvres à la fois*.

Côté déficits publics, pour respecter les *critères de convergence*, le trou de la Sécurité sociale devrait être contenu dans la limite de 17 milliards en 1996. Or il dérive vers 50. Dans le même souci, le projet de loi de finances pour 1997 *devrait prévoir* une réduction du déficit de 40 milliards, ce qui représente un effort considérable. Est-ce envisageable ? La plupart des *instituts de conjoncture sont sceptiques* et estiment que les déficits *publics devraient être compris* entre 3,5 % et 4 % du PIB à la fin de 1997 et non, *comme prévu, passer* sous la barre fatidique des 3 %. Le propos du chef de l'Etat est donc clair : la France est en état d'urgence. *C'est une manière nette de* préparer les esprits à des arbitrages « *draconiens* », avec un budget 1997 qui sera douloureux.



Mais, par ricochet, la « sortie » de M. Chirac confirme aussi ce que *l'on pressentait depuis plusieurs* semaines. Mis en difficulté sur le *dossier fiscal, après une rafale* d'impôts nouveaux, le gouvernement a promis une réforme et vient d'installer une commission *spéciale pour tracer des pistes.* Mais la manœuvre est périlleuse. A *preuve, toujours* à l'affût, l'ancien ministre (balladurien) du budget, Nicolas Sarkozy, vient de s'engouffrer dans la brèche et demande pêle-mêle une baisse de deux points de la TVA ou de 5 % de l'impôt sur le revenu. Or, de marges, il n'y en a point ! Une note confidentielle du chef du service de la législation fiscale le dit noir sur blanc (*Le Monde* du 26 avril).

RÉFORME HOMÉOPATHIQUE

M. Chirac s'est donc employé vendredi à recadrer les choses, en laissant entendre qu'il n'y aurait pas de miracle fiscal dans les deux années qui viennent. Dans *Le Point*, Alain Juppé, se livre au même exercice difficile en soulignant que « *la baisse des impôts ne doit pas creuser les déficits* », préparant ainsi les esprits à une réforme fiscale qui pourrait n'être qu'homéopathique. Mais le gouvernement pourra-t-il assumer ce double recul : ne réduire que partiellement les déficits publics et refermer un dossier fiscal qu'il a lui-même ouvert ? Le propos présidentiel semble porter trace d'une certaine inquiétude.

Laurent Mauduit

Edouard Balladur plus impatient que le chef de l'État

Au moment où Jacques Chirac, à Amiens, écartait une telle perspective pour les deux ans à venir, Edouard Balladur, en déplacement dans la Drôme, a insisté, vendredi 26 avril, sur la nécessité d'une réduction rapide des impôts. C'est « *indispensable* », car la pression fiscale « *est un facteur de chômage et* [...] *de ralentissement de la croissance* », a-t-il indiqué en soulignant que cette diminution était liée à la capacité du gouvernement à « *baisser les dépenses publiques* », comme Jacques Chirac s'y est engagé. « *On ne pourra réduire les prélèvements que si on réduit les dépenses, ce qui suppose qu'un certain nombre de concitoyens soient prêts à être mis à contribution* », a affirmé M. Balladur. Mais, à la différence de M. Chirac, il a ajouté que cette baisse « *peut commencer* ».

« Je n'ai pas de baguette magique »

Vendredi à Amiens, M. Chirac est revenu sur ses promesses de campagne, en affirmant : « *J'ai contribué à la prise de conscience* [...] *des problèmes posés par la mondialisation, ce que j'ai appelé la fracture sociale.* » Rappelant les mesures déjà prises, notamment pour les quartiers en difficulté et contre le chômage de longue durée, M. Chirac a immédiatement ajouté : « *Je n'ai jamais dit que j'avais une baguette magique qui réhabiliterait, d'un coup, la cohésion nationale du pays. (...) La réponse n'est pas de contester la mondialisation, mais de faire en sorte d'en prendre les avantages, et en ce qui concerne la France, ils sont importants.* »

« Il va bien falloir, de gré ou de force, avoir un changement de mentalité. »

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a fait plusieurs déclarations, vendredi 26 avril, au terme de son séjour à Amiens. « Nous devons être draconiens dans la diminution de la dépense *[publique], a ainsi averti Jacques Chirac.* Il va bien falloir de gré ou de force avoir un changement de mentalité – je dirais presque une révolution de culture –, bien comprendre que l'argent qu'on prend au contribuable, producteur ou consommateur, doit être dépensé avec un souci constant de le faire de la manière la plus efficace possible. »



VERBATIM

« D'ici deux ans, nous aurons atteint un équilibre qui nous permettra de réduire la recette, c'est-à-dire de commencer à diminuer les charges excessives qui pèsent sur tous les Français. » *Ces derniers* « ne sont plus capables d'accepter une augmentation des charges, à juste titre, car elles sont aujourd'hui excessives, mais ils sont parfaitement en mesure de comprendre que l'intérêt général exige que l'on réduise les déficits. Nous le ferons de façon équitable, aussi juste, aussi sociale que possible, mais nous le ferons. Nous devrions pouvoir rétablir nos équilibres financiers probablement dans une période de deux ans ».

« UNE VOIE INGRATE ET DIFFICILE »

Le gouvernement a « emprunté une voie ingrate et difficile, je suis tout à fait certain qu'il n'en déviera pas ».

Jacques Chirac a aussi dénoncé « les excès administratifs qui sont une spécialisation de notre pays ».

Il s'est dit convaincu que « nous allons entrer dans une période de forte croissance ». « Aujourd'hui, la confiance que l'extérieur nous porte *[...]* est fonction du sérieux de la gestion des finances. *[...]* Si l'on donne le moindre signe de faiblesse quant à la détermination qu'on a de gérer nos affaires avec sérieux, on est immédiatement sanctionné par les marchés financiers ».

Par ailleurs, le président a mis en garde « contre les idées au nom desquelles la flexibilité *[du temps de travail]* doit régler tous les problèmes. L'Etat doit se considérer dans nos pays européens comme responsable de la cohésion sociale. On ne doit pas se laisser aller aux excès de la mode. L'Europe a heureusement un modèle social qui est ce qu'il est, mais qui est une force ».

M. Chirac a encore affirmé, à propos de la réduction du temps de travail, qu'elle « ne peut être uniforme ou imposée par l'Etat, mais doit être négociée au plus près du terrain, par branche et par entreprise ». *Il a estimé nécessaire que les partenaires sociaux débouchent avant fin juin* « sur des accords » *dans ce domaine.*

« OSMOSE » AVEC L'ALLEMAGNE

S'ils n'y parviennent pas, « le gouvernement s'est engagé à prendre une initiative », *mais ce serait* « un échec », *a-t-il ajouté. Il a* « constaté » *que des expériences d'aménagement du temps de travail telles que celle engagée par l'entreprise Brioches Pasquier, qu'il a visitée en juillet 1995, n'avaient* « pratiquement pas fait école ».

A propos du plan de rigueur d'Helmut Kohl, M. Chirac a évoqué « l'osmose » *entre les économies de la France et de l'Allemagne, qui* « implique une certaine coopération » *entre les deux pays.* « Le chancelier a pris des décisions très fortes, beaucoup plus que ce qui sera nécessaire en France, mais qui s'imposaient. »

Arnaud Leenhardt, vice-président du CNPF et responsable de la commission sociale de l'organisation patronale

« Une réduction forte, généralisée et obligatoire du temps de travail serait une très grave erreur »

« L'opinion publique pense qu'une réduction du temps de travail créerait des emplois. Pourquoi le patronat est-il réticent ?

– C'est un débat très franco-français. Il n'est que de voir l'Allemagne faire en ce moment marche arrière, elle qu'on cite souvent en exemple. Il n'existe pas de corrélation évidente entre la durée du travail et le taux du chômage, mais on doit constater que la France est l'un des pays industrialisés où l'on travaille le moins et où le chômage est le plus fort. Il est remarquable que notre durée annuelle du travail soit inférieure de 230 heures à celle des Etats-Unis et de 300 heures à celle du Japon et que le taux de chômage de ceux-ci soit beaucoup plus bas que le nôtre.

» D'autre part, nous entrons plus tard dans la vie active et nous en sortons plus tôt que nos concurrents : un jeune Français de moins de vingt-cinq ans sur trois est actif contre deux sur trois aux Etats-Unis ; quatre Français sur dix de plus de cinquante-cinq ans sont actifs contre six sur dix au Japon. Réduire encore le temps de travail sur l'année ou sur la carrière professionnelle pour résoudre le problème de l'emploi paraît une gageure !

» Enfin nos coûts du travail figurent parmi les plus élevés du monde. Nous ne sommes dépassés que par l'*Allemagne*, *qui se situe* à l'indice 135 quand la France est à 100, l'Italie à 75, les Etats-Unis à 74, le Royaume-Uni à 60 et l'Espagne à 59. Dans un contexte de concurrence acharnée au niveau mondial, une réduction forte, généralisée et obligatoire du temps de travail serait une très grave erreur. Sans parler des difficultés inextricables qu'elle provoquerait dans l'équilibre de notre protection sociale...

– Les précédentes réductions du temps de travail se sont pourtant faites sous la pression législative.

– En 1982, la diminution d'une heure de la durée hebdomadaire du travail aurait créé entre 14 000 et 70 000 emplois, selon l'OCDE, au prix d'importantes perturbations. Ce n'est vraiment pas à l'échelle du problème des trois millions de chômeurs que compte la France ! On a dit que, depuis 1982, la durée du travail hebdomadaire n'avait pas bougé puisque aucune loi n'avait prescrit une réduction. En fait, entre 1985 et 1995, cette durée a été réduite de deux heures dans les industries manufacturières. Cela a eu lieu par la seule adaptation des entreprises. Il est bien difficile de combattre une idée erronée, mais simple.

– Pourquoi le CNPF a-t-il accepté en 1995 de discuter de la réduction de la durée du travail dont il faisait un tabou ?

– On peut dire que si des tabous sont tombés du côté patronal, ce fut aussi le cas du côté syndical, où l'on acceptait mal l'idée de l'annualisation du temps de travail. La réduction ne doit être ni un tabou ni une idole.

» En fait, il *existe* deux *visions* du travail. La première est pessimiste, voire défaitiste. Elle consiste à dire que le travail est une denrée rare qu'il faut partager. Ses partisans prônent la réduction de sa durée pour créer des emplois. Elle peut être, certes, justifiée temporairement dans certains secteurs en crise comme, par exemple, celui des industries de défense pour maintenir des emplois. La seconde est optimiste ou volontariste : c'est par la création de produits nouveaux que sera nourrie la croissance et donc l'emploi. Chaque entrepreneur détient une part potentielle de croissance qui peut contribuer à élever le produit intérieur brut. Savez-vous que 60 % des aciers d'Usinor-Sacilor commercialisés n'existaient pas il y a cinq ans ? Croyez-vous que c'est en travaillant moins qu'on poursuivra cet effort ?

– A quelles conditions le patronat acceptera-t-il les invitations à accélérer le mouvement ?

– *Dans* le domaine de l'aménagement du temps de travail, nous ne souhaitons pas procéder par des allégements de charges qui sont toujours présentés comme des « cadeaux » et que l'Etat a beaucoup de peine à financer. Il faut trouver des solutions viables qui ne dégradent ni le financement de la protection sociale ni notre compétitivité.

» De nombreuses conditions sont requises. Qui en supportera le coût, si on ne veut pas augmenter celui du travail ? Car nous savons qu'il est difficile de réduire les salaires les plus bas. Je crois que la solution se trouve, quand cela est possible, dans une modification de l'organisation permettant une meilleure utilisation de l'outil de travail. C'est le cas quand, dans une usine, on passe de trois à quatre équipes et qu'on peut faire tourner plus longtemps les installations. L'annualisation, c'est-à-dire la possibilité de moduler les horaires, assure une souplesse pour mieux répondre aux demandes des clients. La réduction pour le personnel est, alors, la contrepartie qui en découle. Encore faut-il pouvoir trouver du personnel supplémentaire quand la nouvelle organisation le nécessite...

» Chaque entreprise a de tels particularismes que la négociation sur ces sujets ne peut s'installer qu'au niveau du terrain. Il faudra, dans certains cas, descendre plus bas que l'établissement, au niveau d'une partie d'établissement ou d'un service.

– *Les discussions* avec les syndicats dans les branches d'activité tardent à produire des effets positifs. Pourquoi ?

– A la suite de l'accord national du 31 octobre 1995, nous discutons avec les organisations syndicales de cet « aménagement-réduction » du temps de travail. Même à l'intérieur d'une branche, les entreprises sont très différentes, ce qui complique la tâche. Nous avons mis presque un an, au CNPF, pour aboutir à l'accord-cadre. Qu'on nous laisse mener ce travail en profondeur avec nos partenaires. Nous sommes favorables à une accélération du mouvement naturel, mais opposés à une généralisation forcée qui tuerait dans l'œuf la démarche contractuelle en cours et qui dégraderait forcément notre compétitivité.

» Mais l'emploi résulte de nombreux autres facteurs. Il faut libérer les entrepreneurs de multiples tâches, simplifier le code du travail, empêcher que les énormes ponctions de l'Etat sur les marchés financiers privent les entreprises de possibilités d'emprunt. Et que dire de l'analyse de l'Insee selon laquelle la hausse de deux points de la TVA en 1995 détruira 100 000 à 120 000 emplois dans les cinq ans ? Le principal facteur favorable à l'emploi proviendra de l'Etat, s'il arrive à peser d'un moindre poids sur l'ensemble de l'appareil productif. »

Propos recueillis par Alain Faujas

La CFDT accuse le CNPF de « jouer avec le feu »

LONGUEMENT ÉVOQUÉE par Jacques Chirac, vendredi 26 avril à Amiens, la question de la réduction du temps de travail est au centre d'une polémique naissante entre la CFDT et le CNPF. Vendredi, Nicole Notat, qui rendait compte d'un conseil national confédéral traitant de la situation interne de la CFDT, a vivement mis en garde le patronat contre toute tentative d'enrayer les négociations en cours sur le temps de travail. « *Si le CNPF joue avec le feu sur ce sujet, nous saurons exercer sur le gouvernement les pressions qui devront être exercées pour que la loi fasse avancer les choses dans le respect des accords du 31 octobre* », a-t-elle déclaré.

La secrétaire générale de la CFDT faisait directement allusion à une circulaire interne au CNPF qui inciterait les différentes fédérations patronales à ne pas faire d'excès de zèle dans les négociations en cours sur le temps de travail. « *Si le CNPF a senti de l'ardeur, il n'y a vraiment que lui qui l'a sentie. Si aujourd'hui il freine cette ardeur, alors je me demande ce qui va rester* », a ajouté Mme Notat. « *C'est un coup de canif par rapport à l'accord du 31 octobre* [1995] *qui n'est pas de bon augure.* » Elle a invité le CNPF au respect des engagements qu'il a pris.

Dans sa déclaration, le conseil national de la CFDT constate que 128 branches ont ouvert des négociations ou fixé un calendrier sur un ou plusieurs points de l'accord du 31 octobre 1995, mais constate que « les *propositions des chambres patronales restent frileuses* ». La CFDT rappelle que c'est par la négociation au niveau des branches que pourra « *sauter le verrou des 39 heures* » et se construire « *le premier étage d'une réduction du temps de travail, massive, créatrice d'emplois au niveau des entreprises* ». La CFDT a enfin confirmé la tenue le 23 mai d'une journée nationale d'action interprofessionnelle sur la réduction du temps de travail, à laquelle la CGT et l'UNSA ont déja décidé de se joindre.

Alain Beuve-Méry

M. Millon juge qu'un service militaire court serait « inefficace » et « plus cher »

Le ministre de la défense organisait vendredi un débat dans sa commune de Belley

Charles Millon, ministre de la défense et maire de Belley (Ain), a organisé, vendredi 26 avril, dans sa commune, comme le font d'autres maires dans la leur, un débat sur l'avenir du service national. Tout en rappelant qu'il est tenu à un *« devoir de réserve »*, le ministre a paru anticiper sur les arbitrages à venir du gouvernement en affirmant qu'un service militaire court serait *« inefficace »* et *« plus cher »*.

BELLEY
de notre envoyé spécial

Que retiendra le ministre de la défense du débat public organisé par le maire de Belley (Ain), vendredi 26 avril, sur le sort du service national, comme le gouvernement a invité toutes les communes à le faire ? Maire et ministre de la défense, Charles Millon a ses idées propres sur le sujet, même s'il a averti ses trois cents auditeurs qu'il est tenu par Jacques Chirac au *« devoir de réserve »*, comme tout le gouvernement. Au demeurant, le ministre a été catégorique. *« Il y a deux réflexions*, a-t-il dit, *sur lesquelles on ne reviendra pas. »*

La première est le passage de l'armée de conscription à l'armée professionnelle, parce que le chef de l'Etat, chef des armées selon l'article 15 de la Constitution, l'a décidé ainsi. *« Il y aura une armée professionnelle*, a garanti M. Millon, *sauf si le Parlement nous refusait les crédits nécessaires. »* La deuxième réflexion sur laquelle le gouvernement a tranché, c'est qu'*« il y aura un service national, il y aura 100 000 réservistes, il y aura 30 000 appelés pour un service de défense et de sécurité »*, a expliqué le ministre de la défense. *« Nous ne renoncerons pas à la défense opérationnelle du territoire contre les menaces intérieures, avec des effectifs augmentés de 5 % dans la gendarmerie »*, a-t-il ajouté.

Dans cette perspective, a repris le maire de Belley – à moins que ce ne fût le ministre de la défense –, *« un service militaire court apparaît comme inefficace et, si on optait pour cette formule-là, la France n'a pas les moyens de s'offrir un service qui risquerait finalement de coûter plus cher »*. Dans l'ancienne halle au grain transformée en salle des fêtes, les propos de M. Millon ont résonné comme s'ils illustraient déjà les prochains arbitrages retenus par Jacques Chirac et son gouvernement.

DUEL VERBAL

Pour le reste, un objecteur de conscience et un colonel des chasseurs alpins présents dans l'assistance se sont livrés, non sans humour, à un duel verbal. Régis, vingt-trois ans, a obtenu le statut d'objecteur de conscience : il est étudiant au Conservatoire de musique de Lyon et, à l'en croire, il a choisi l'objection de conscience pour continuer à jouer de son instrument favori, la guitare.

Le colonel Bertucchi, qui commande le 27e bataillon de chasseurs alpins, lui a répliqué, sous les applaudissements, qu'il y avait aussi une fanfare dans son régiment et qu'il y avait de la place pour faire de la musique et en même temps défendre la patrie en servant une batterie de mortiers lourds.

Le colonel a eu le dernier mot en révélant que 10 % de ses 800 chasseurs étaient prêts à partir en Bosnie début octobre. *« Lorsque les gens savent ce qu'ils font en mission humanitaire sous les armes, les volontaires nous arrivent spontanément »*, a-t-il conclu.

Jacques Isnard

L'ambassadeur d'Australie en explorateur de la Bretagne

DÉJÀ « AVANT » – c'est-à-dire avant la reprise des essais nucléaires par la France –, Alan Brown, ambassadeur d'Australie en poste à Paris, avait visité quelques coins de l'Hexagone, afin d'y entretenir de cordiales relations économiques. Depuis la fin des tirs, M. Brown a accéléré le rythme de ses voyages, comme s'il souhaitait dégeler, à la chaleur provinciale, les relations entre les deux pays.

L'ambassadeur est demandeur de contacts dans les régions. Ces dernières l'accueillent à bras ouverts : il est déjà allé en Provence, en Bourgogne et à Bordeaux. en tant que maire. Jeudi 25 et vendredi 26 avril, il s'est rendu en Bretagne pour deux journées studieuses de rencontres avec des professionnels des milieux de l'agroalimentaire, des télécommunications et du tourisme. Il s'y est entretenu avec des élus, le préfet et quelques autres.

Si la péninsule armoricaine ne reçoit pas un ambassadeur tous les jours, on y prend cependant cette visite avec flegme. Après tout, jeudi matin, la Mission régionale de coordination du commerce extérieur breton (Mirceb) accueillait d'abord une délégation russe. Le lendemain, c'était au tour d'élus du Land allemand de Saxe, quelques semaines plus tôt de responsables argentins...

ÉCHANGES COMMERCIAUX EN HAUSSE

Les échanges australo-bretons étaient marginaux jusqu'à présent, comme le reconnaissent les Bretons, qui annoncent néanmoins 123 millions de francs d'exportations en 1994 (le double de l'année précédente !). Le refroidissement nucléaire avait suscité une certaine autocensure de la part des PME locales et une réaction de la part des consommateurs australiens ; encore que leurs voisins de Nouvelle-Zélande et du Japon se soient montrés bien plus virulents, à en croire le directeur de la Mirceb, qui connaît la place. Car les promoteurs du commerce extérieur breton disposent de relais à Tokyo, en Corée du Sud, à Taïwan, ainsi qu'en Amérique latine, aux Etats-Unis, en Afrique du Sud. Ils projettent d'ouvrir, en mai, un bureau à Sydney, porte des marchés d'Asie.

Trois à quatre cents sociétés bretonnes, des PME pour l'essentiel, tournent peu ou prou sur ce lointain continent chaque année. La Mirceb est une spécialité typiquement bretonne. Quelques grosses régions disposent elles aussi de structures de promotion à l'étranger, mais pas comme cette association, financée à 80 % par le conseil régional et dirigée par des chefs d'entreprise.

Martine Valo

La fraise fait monter la tension entre la France et l'Espagne

L'AMBASSADEUR DE FRANCE À MADRID a été convoqué, vendredi 26 avril, au ministère espagnol des affaires extérieures à la suite de l'interception de camions espagnols par des groupes d'agriculteurs du Sud-Ouest et la destruction de leurs chargements de fruits ou de légumes. Ces interceptions sont fréquentes en ce début de la saison de la fraise. On indique à la FNSEA que les agriculteurs ont découvert dans certains de ces camions des chargements de pommes de terre venant d'Egypte susceptibles d'être atteintes par une maladie, la « pourriture brune », et des poivrons de mauvaise qualité. Philippe Vasseur a indiqué qu'il *« réprouvait entièrement »* ces pratiques car *« de telles exactions ne contribuent pas à renforcer la position de la France dans ses négociations sur la réforme de l'organisation commune du marché des fruits et légumes »*.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRES : Alain Carignon (RPR), président du conseil général de l'Isère, a dû renoncer, vendredi 26 avril, à faire remplacer les élus** UDF qui avaient démissionné de la commission permanente en février. Claude Péquignot (NI), ayant déposé une candidature non sollicitée, cette question a été retirée de l'ordre du jour. L'ancien maire de Grenoble est soumis à de fortes pressions d'une partie de la majorité départementale qui le pousse à mettre fin à ses fonctions, comme il s'y était engagé après sa condamnation pour corruption, en novembre 1995, dans l'affaire Dauphiné News.

■ **ZONE FRANCHE : Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, a déclaré le 26 avril à Vaux-en-Velin (Rhône)**, que les zones franches dans les quartiers défavorisés n'avaient pas vocation à être des paradis fiscaux. *« Il s'agit de mesures sociales et pas seulement des exonérations fiscales. Ce n'est pas un cadeau au patronat, mais une incitation aux artisans, commerçants et PME qui s'engagent à embaucher 20 % de main-d'œuvre locale »*, a précisé le ministre.

■ **MER : l'ancien ministre de la mer Louis Le Pensec**, député PS du Finistère, s'est élevé *« vigoureusement »* vendredi 26 avril contre la suppression de la division administrative des quartiers maritimes préconisée par Alain Chabrol, conseiller à la Cour des comptes, dans un rapport que celui-ci vient de remettre au ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme. Il estime que cette orientation *« vise à éloigner la fonction publique des populations maritimes »*. M. Chabrol propose notamment la création d'une direction centrale des affaires maritimes qui entraînerait la suppression des quartiers dont il juge le nombre *« excessif »*.

■ **FAILLITES : 6 200 entreprises ont déposé leur bilan en 1995, à Paris**, soit une diminution de 4 % par rapport à l'année précédente. Selon la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, cette baisse des défaillances s'explique par l'amélioration de la situation des entreprises et par la diminution des créations de sociétés (- 2,5 %). Les secteurs les plus fragiles demeurent le bâtiment et les hôtels-restaurants. 97 % des faillites concernent les PME.

■ **EMPLOI DES JEUNES : le premier ministre a reçu, jeudi 25 avril, une dizaine de présidents des conseils régionaux** pour une séance de travail sur de futurs programmes pour l'emploi des jeunes. Adaptés à chaque région, ces programmes devront améliorer l'accueil des jeunes par la création d'un *« véritable réseau public d'insertion »* dans le monde du travail et permettre une meilleure coordination des dispositifs gérés par l'Etat, les conseils régionaux et les partenaires sociaux. Alain Juppé espère que l'ensemble des programmes régionaux seront signés mi-juin.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Maria et Alexandre,
ses heureux parents,

sa sœur Sara,

ainsi que ses parrain et marraine,
Mannaïg et Adrien,

vous annoncent qu'est née, le 25 avril 1996 à Paris,

Esther BIOSSE DUPLAN

Bruno et Paule LERAY née Alfandari
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 24 avril 1996, à 13 h 35.

Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire

Danounette

– Il y a tout juste un an, **Olivier** a eu la joie et le privilège d'être parrain d'une adorable petite

Justine

qui lui est très chère.

Aujourd'hui, il lui dédie ce mot en lui souhaitant un heureux premier anniversaire.

Décès

Le Frère Bernard-Marie (Jean) CHEVIGNARD, O.P.,

est entré dans la paix du Seigneur, le 25 avril 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année. Il avait fait profession religieuse dans l'Ordre des Prêcheurs, le 23 septembre 1927 et avait été ordonné prêtre le 27 juillet 1933.

L'Eucharistie sera concélébrée au couvent de l'Annonciation (222, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris), le mardi 30 avril à 11 heures.

De la part
du Frère Eric de Clermont-Tonnerre,
prieur provincial de la Province dominicaine de France,
du Prieur,
et des Frères du couvent de l'Annonciation,
de Madame Delaval,
sa sœur,
de Madame René Chevignard,
sa belle-sœur,
de tous ses neveux et nièces.

– Mme Yves Fagon,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Yves FAGON,
chevalier de la Légion d'honneur,
trésorier-payeur général honoraire,
député honoraire,

survenu le 24 avril 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Léonard de L'Hay-les-Roses (Val-de-Marne), place de l'Eglise.

Une bénédiction sera donnée, à 17 heures, en l'église de Saint-Renan (Finistère), suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Résidence Ronsard,
3, rue de la Pléiade,
94240 L'Hay-les-Roses.

– Mme Danièle Molho-Kalmanson,
son épouse,
Laurence Kalmanson,
sa fille,
Le docteur et Mme René Diatkine,
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Poliet,
et leurs enfants,
ses beaux-frères, sœurs, neveux et nièces,
Mme Lucie Molho,
sa belle-mère,
Mme Nora Molho,
sa belle-sœur,

ont le chagrin de faire part du décès du

docteur Daniel KALMANSON,
ancien interne
des hôpitaux de Paris,
ancien chef
du service de cardiologie
à la Fondation A. de Rothschild,
professeur
au collège de médecine
des hôpitaux de Paris,
membre fondateur
de la Société des ultrasons,
ancien président
de l'International Cardiac
Doppler Society,

survenu le 26 avril 1996.

Les obsèques auront lieu le lundi 29 avril à 15 heures, au cimetière de Bagneux parisien.

On se réunira à l'entrée principale, avenue Marx-Dormoy.

55, rue de Varenne,
75007 Paris.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

– Boris Koseleff, son fils,
Et sa famille,
ont la peine d'annoncer le décès de

Mme Elisabeth KOSELEFF
née FUCHS,

survenu le 18 avril 1996, à quatre-vingt-quinze ans, à Steinach-am-Brenner (Autriche).

Cet avis tient lieu de faire part.

– La comtesse Dominique de Leusse,
ses enfants et petits-enfants,
Le comte Alain de Pracomtal,
ses enfants et petits-enfants,
La princesse Isabelle de Broglie,
ses enfants et son petit-fils,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

la comtesse Pierre de LEUSSE,
née Odile VIELLARD,

munie des sacrements de l'Eglise, le 25 avril 1996, à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 30 avril, à 15 heures, en l'église de Reichshoffen (Bas-Rhin).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

– Mme Christophe Ménage,
née Odile Tanton,
son épouse,
Pauline, Grégoire, Timothée et Amicie,
ses enfants,
Mme François Ménage,
sa mère,
Mme Paul Magnien,
sa grand-mère,
Mme Bernard Tanton,
sa belle-mère,
M. et Mme Jean-Marc Vallas,
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Tanton,
et leurs enfants,
Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
Ses oncles, tantes, cousins, cousines,
Les familles Schmitt, Durand, Latrasse, Ménage, Magnien, Joulie,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Christophe MÉNAGE,

à l'âge de trente-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 30 avril à 10 h 30 en l'église Sainte-Thérèse de Rueil-Malmaison, 21 *bis*, avenue de Seine ou boulevard des Coteaux (près du RER).

Dans l'attente de la Résurrection, son corps reposera au cimetière du Montparnasse.

« Heureux les cœurs purs, ils verront Dieu. » Matthieu V 1-12.

4, avenue d'Alsace-Lorraine,
92500 Rueil-Malmaison.

– Mme Liliane Geneviève-Anastasie-Menir,
Mme Annick Lepoultel,
M. et Mme Jean Dedieu,
et leurs enfants,
Mme Raymond Geneviève,
et ses enfants et petits-enfants,
Les familles Geneviève-Anastasie, Yerro, Edgar, Kilo, Dogue, Ainama, Helderal, Procolam, Yoldi, Michel, Fondelot, Cessat,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel MENIR,

survenu le 23 avril 1996, à l'âge de quarante-six ans, à Paris.

Priez pour lui.

Le service religieux sera célébré le jeudi 2 mai, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc (M^o^ Nationale), Paris-13e.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Ivry parisien, dans la sépulture de famille.

4, rue Jeanne-d'Arc,
75013 Paris.
136, rue Falguière,
75015 Paris.

– Mme Auguste Michel,
et sa famille
ont le profond regret de faire part
de la disparition de

M. Auguste MICHEL,
directeur régional en retraite
de la Police nationale,
officier de l'ordre du Mérite national,

décédé le 16 avril 1996, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire part.

9, rue de Wavrin,
59211 Santes.

– Mme Neuville,
et ses enfants,
M. et Mme Marc Neuville,
ont le chagrin d'annoncer le décès du

docteur Bernard NEUVILLE

le 24 avril 1996.

Les obsèques ont eu lieu le 26 avril.

Cet avis tient lieu de faire part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Athènes.

Nadia Vlachos,
son épouse,
Daniel et Sylviane Vlachos,
Jean-André et Marie Vlachos,
Marc Vlachos,
ses enfants,
ses petits-enfants,

ont le regret de faire part du décès de

Georges C. VLACHOS,
professeur honoraire de l'Ecole
des sciences politiques d'Athènes,
membre de l'Académie d'Athènes,
membre correspondant
de l'Institut de France,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Tripoli, Arcadie, le 31 mars 1996.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 3 avril à Athènes.

68, rue Argolidos,
115 23 Athènes, Grèce.

– M. et Mme Henri Terrier,
M. et Mme Michel Clisson,
M. et Mme François Weymuller,
Ses enfants,
ses petits-enfants,
ses arrière-petits-enfants,
les familles parentes et alliées,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme André WEYMULLER,
née Germaine FRANÇOIS,

pieusement décédée le 25 avril 1996 dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 avril 1996 à 10 heures en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Lunéville.

20, rue Haxo,
54300 Lunéville.
11, allée Beau-Site,
06130 Grasse.

Anniversaires de décès

– Un an déjà que

Pierre FRANCK

a quitté
Edith,
sa femme,
Danièle,
sa fille,
Alain,
son fils,
Ainsi que ses petits-enfants.

11, rue de Verdun,
92150 Suresnes.

– Il y a cinq ans,

Pierre NERSON

nous quittait.

Sa famille, ses amis, auront une pensée émue pour lui, en ce triste anniversaire.

– A l'occasion du quatorzième anniversaire du décès de

M. Roman WINICKI,

une cérémonie aura lieu au cimetière de Bagneux, le 1er mai 1996, à 12 heures.

Remerciements

– Très touchés par vos nombreuses marques de sympathie et d'affection lors de la disparition brutale de

Mlle Marion GAUTIER,
Mme Isabelle VIGIER,
et M. Marc SANSON,

les familles, la direction générale et l'ensemble du personnel de C&A France vous adressent leurs remerciements émus.

Manifestations du souvenir

– L'union régionale Force ouvrière d'Ile-de-France
Et la Société des amis de

Léon JOUHAUX
(1879-1954),
Prix Nobel de la Paix,
fondateur de Force ouvrière,

déposeront une gerbe, sur sa tombe au Père-Lachaise, le mardi 30 avril 1996, à 17 heures.

Colloques

Colloque international
La communication écrite
en Méditerranée
« Des signes pictographiques
à l'alphabet »
14 et 15 mai 1996,
Villa grecque Kérylos, Beaulieu-sur-Mer.

Rens. Ass. « Alphabets »,
5, bd Edouard-VII, 06000 Nice.
Tél. : 93-53-63-13 - Fax : 93-81-41-11
Permanence : lundi 8 h-12 h
mardi, mercredi, samedi,
dimanche 15 h-19 h.

CARNET DU MONDE

21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

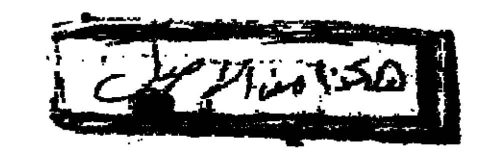
Renseignements :
42-17-29-94 ou 42-17-29-96

Télécopieur : 42-17-21-36

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



ÉDUCATION Une étude du ministère de l'éducation nationale *montre que les classes préparatoires* ont enregistré, lors de la rentrée 1995-1996, une forte hausse de leurs *effectifs* (+ 7,8 %), après des années de stagnation ou de baisse. Les ex*cellents résultats au baccalauréat* 1995, la réforme des « prépas » intervenue cette année et qui a bouleversé un système en vigueur depuis 1973 expliquent ce renversement de tendance. ● LES CLASSES scientifiques et commerciales enregistrent *les plus fortes progressions.* Les filles ne représentent que 38 % des effectifs : une sur quatre *dans* la filière scientifique, mais sept sur dix en lettres. ● L'INSERTION professionnelle des jeunes diplômés des grandes écoles *s'est* améliorée l'an dernier. Seuls 11 % de ces jeunes restent à la recherche d'un travail, la proportion de contrats à durée indéterminée étant en augmentation.

Les classes préparatoires bénéficient d'un regain d'intérêt

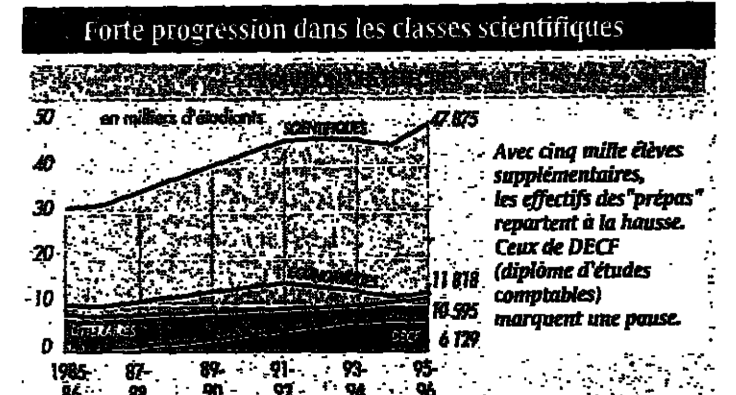
Les effectifs des « prépas » ont passé le seuil des 70 000 élèves. Après plusieurs années de baisse, la rentrée 1995-1996, accompagnée d'une profonde réforme des enseignements, enregistre une forte hausse, en particulier dans les filières scientifiques et commerciales

AU MOMENT où le gouvernement s'interroge sur une réforme des premiers cycles universitaires et où cette question figure au menu des états généraux de l'Université, dont la préparation a débuté dans les facultés, une étude du ministère de l'éducation nationale sur les classes préparatoires alimentera sans aucun doute le débat. Certains, dont Roger Fauroux, président de la commission de réflexion sur l'école, ne cachent pas leur souhait de s'inspirer de cette « filière d'excellence » pour remodeler les premiers cycles. Les premières années de DEUG, proposent-ils, pourraient être réaménagées en prenant – pour partie – modèle sur les classes préparatoires et en renouant avec les bien anciennes propédeutiques. La *formule de « collèges universitaires »*, lancée dès l'automne der*nier par des membres la commission Fauroux, s'était aussitôt heurtée à l'opposition des syndicats enseignants et étudiants.* M. Bayrou lui-même avait dû exprimer son désaccord.

Or l'étude du ministère montre que, après trois ans de relative désaffection, les classes préparatoires aux grandes écoles ont enregistré cette année une augmentation significative de leurs effectifs : elles comptent environ 5 000 élèves de plus que l'an dernier (+ 7,8 %). Selon le relevé établi par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP), leurs effectifs ont, pour la première fois, dépassé le chiffre des 70 000 élèves ; 68,1 % d'entre eux sont dans les classes scientifiques, 16,8 % en section économique et 15,1 % en lettres.

OUVERTURE DU RECRUTEMENT

Ce regain d'intérêt marque une *rupture avec les rentrées précé*dentes. Jusqu'en 1991, les classes *préparatoires avaient bénéficié* d'une croissance continue d'envi*ron 5 % par an. Elles avaient par la* suite subi un tassement des inscriptions, notamment en sciences, et surtout une chute brutale dans la série du haut enseignement commercial (HEC), dont les effectifs sont passés de 14 080 élèves en 1991 à 11 210 en 1994. Pour excep*tionnel qu'il puisse paraître*, plusieurs facteurs expliquent ce *brusque renversement de ten*dance observé à la rentrée 1995-1996.



Le premier est sans doute le résultat record du *baccalauréat 1995*, qui a indéniablement incité les jeunes lauréats à confirmer leurs inscriptions dans ces classes. En second lieu, ce mouvement a été porté par la réforme des classes préparatoires entrée en vigueur cette année (*lire ci-contre*). Dans la section scientifique, dont la structure et les programmes ont été considérablement modifiés avec l'introduction d'une spécialité en sciences de l'ingénieur, les effectifs de première année ont augmenté de 15 %. Il faudra néanmoins attendre le passage en seconde année et la répartition dans les différentes filières pour vérifier l'attrait de cette option confortée par la promesse d'un recrutement significatif des grandes écoles.

En khâgne, la progression est aussi significative : + 7,8 % en 1995 après un bond de 6,9 % en 1994. *Comme à l'université, les formations littéraires exercent un attrait certain auprès des jeunes bache*liers, y compris les scientifiques, *qui occupent plus de la moitié des* places de la section lettres et *sciences sociales (B/L). Bien qu'en*core très marginale, l'ouverture d'un recrutement spécifique d'élèves littéraires dans les concours d'entrée aux écoles de commerce représente un débouché supplémentaire. Hors une poursuite d'études à l'université, ces élèves pouvaient seulement, jusqu'alors, passer les concours de l'Ecole normale supérieure.

IMPLANTATION DIVERSIFIÉE

Le renversement de tendance est plus net encore dans la section économique, qui a subi la plus forte transformation avec le passage de la scolarité de un à deux ans. En chute libre depuis trois ans, son recrutement a progressé de 5,4 %, essentiellement avec des bacheliers de la série ES (+ 18,6 %). La perspective d'une équivalence avec le DEUG de sciences économiques à l'université à l'issue de la seconde année – sous réserve d'un examen suppplémentaire – a incontestablement influé dans les choix. Il n'est pas sûr, en effet, que tous ces élèves choisissent de préparer les concours d'entrée dans les écoles de commerce, confrontées à une délicate période de transition avec cet allongement de la scolarité préparatoire. Cette année, le nombre de candidats aux concours a chuté de 10 000 à 8 000, dont une moitié de « bizuts », assurés quoi qu'il advienne d'entrer en deuxième année et pour qui la présentation au concours n'est qu'un galop d'essai.

Bien que majoritaires dans les séries scientifiques du baccalauréat, les filles ne représentent plus *que* 38 % des effectifs des classes préparatoires : un quart dans la filière scientifique, mais sept sur dix en lettres. Enfin, les grands lycées *de Paris et* d'Ile-de-France ne fournissent plus qu'un cinquième des *effectifs, contre* 25 % en 1985. Six académies rassemblent à elles seules *plus de* la moitié des inscriptions : Paris, Versailles, Lille, Lyon, Nantes *et Rennes. Sans doute faut*-il y voir les effets d'une politique d'implantation *diversifiée, enga*gée depuis plusieurs années par le ministère. La carte *scolaire* des « prépas » devrait toutefois connaître de nouvelles inflexions avec la mise en œuvre progressive de la réforme. Si le renouveau des classes préparatoires devait se confirmer cette année, le ministère de l'éducation pourrait être tenté d'assouplir son refus actuel d'ouverture de nouvelles classes.

Michel Delberghe

Les modifications intervenues en 1995

La réforme appliquée lors de la rentrée *1995-96* a bouleversé en profondeur un système qui était en vigueur depuis 1973.

● **Classes littéraires.** Un concours d'entrée en « lettres et sciences humaines » est désormais ouvert dans quelques grandes écoles de commerce (HEC, Essec, ESCP, ESC Lyon...). De nouveaux débouchés sont également proposés dans les instituts d'études politiques et les écoles de journalisme.

● **Classes économiques et commerciales.** Trois voies (scientifique, économique et technologique) sont proposées. Une équivalence partielle avec les diplômes universitaires – *DEUG* de sciences économiques – est désormais possible. Surtout, la scolarité est passée de une à deux années.

● **Classes scientifiques.** Elles comprennent désormais une initiation aux sciences de l'ingénieur préalable au choix entre quatre filières : mathématiques-physique ; physique-chimie ; physique et sciences de l'ingénieur ; physique et technologie. S'y ajoutent les deux filières de biologie et les sections réservées aux bacheliers technologiques.

L'accès à l'emploi s'améliore pour les jeunes diplômés des grandes écoles

L'INSERTION des jeunes diplômés des grandes écoles d'ingénieurs et de commerce connaît une embellie. Les premiers signes étaient perceptibles en *1994*. L'enquête annuelle de la conférence des grandes écoles, qui a recueilli un peu plus de 35 000 réponses auprès des anciens élèves des trois dernières promotions de cent quarante établissements, confirme cette amélioration pour 1995.

Selon l'étude, un tiers des diplômés sortis l'an passé ont trouvé un emploi. Avec le service national et les poursuites d'études, seuls 11 % de ces jeunes restent à la recherche d'un travail ; 80 % des diplômés de 1993 et 64 % de ceux de 1994 déclarent être en activité. Toutefois les ingénieurs semblent éprouver plus de difficultés que les élèves des écoles de commerce et de gestion.

Autre signe d'amélioration, la durée de recherche d'emploi diminue notablement d'une année sur l'autre. La plupart des diplômés trouvent un travail en moins de quatre mois. La proportion de ceux qui mettent plus de six *mois continue de baisser, même si le temps de* recherche est sensiblement plus long pour les femmes que pour les hommes. *Les stages*, pour 30 % des réponses, et les candidatures spontanées restent les moyens privilégiés pour accéder à l'embauche. Le service des carrières, le réseau des anciens élèves et les relations personnelles semblent perdre en efficacité.

LES FILLES DÉFAVORISÉES

Parmi les offres d'emploi, la proportion de contrats à durée indéterminée est plutôt en augmentation, à l'inverse de l'an dernier, qui avait été marqué par une forte hausse des contrats à durée déterminée. Les CDD représentent toujours près de 30 % des offres, soit trois fois plus qu'en 1993, notamment pour les ingénieurs et les femmes issus des dernières promotions ; 20 % des diplômés de 1993 sont encore dans cette situation. De même, le statut de cadre n'est plus aussi assuré qu'auparavant : 17 % des jeunes ingénieurs, mais près de 30 % *des gestionnaires, démarrent leur carrière à un* niveau inférieur. Là également, les filles sont *les plus défavorisées.*

De toute évidence, les jeunes diplômés des grandes écoles privilégient encore les grandes entreprises : plus de 60 % d'entre eux sont embauchés dans des sociétés de plus de cinq cents salariés, alors que les perspectives continuent de décroître dans le secteur public. L'enquête note également l'attrait exercé par les postes à l'étranger, essentiellement pour les gestionnaires, deux fois plus nombreux à s'expatrier que les ingénieurs. Enfin, 15 % des jeunes diplômés, en majorité des filles, poursuivent leurs études en DEA, thèse de doctorat ou mastère. La conférence des grandes écoles prend soin de relever que, selon les réponses obtenues, ce chiffre, en légère diminution, n'est pas lié à la situation de l'emploi.

M. D.

Pour trois Français sur cinq, le montant du RMI n'est pas assez élevé

PRÈS DES TROIS QUARTS des Français (73 % en 1995 contre 62 % en 1992) estiment que *« les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis »*, constate un rapport du Centre de recherche et de documentation sur les conditions de vie (Credoc), fondé sur une enquête réalisée l'an passé auprès de 2 000 personnes âgées de plus de dix-huit ans, selon la méthode des quotas, rendu public vendredi 26 avril. Environ trois Français sur *cinq (61 %) considèrent que le* montant du revenu minimum d'in*sertion (RMI), dont ils connaissent* généralement le chiffre *(2 325 francs pour une personne* seule en 1995), n'est *« pas assez élevé »*. C'est qu'ils sont de plus en plus nombreux (45 % en 1995 contre 33 % en 1992) à *« connaître personnellement un RMiste »*, le nombre des allocataires ayant triplé en métropole (833 000 l'an passé), depuis l'instauration de cette *prestation en* 1988.

Parmi « les principaux sujets de préoccupation des *Français* », la pauvreté dans notre pays, qui était placée au sixième rang il y a seulement quatre ans, est aujourd'hui dans le « trio de tête », avec 28 %, derrière le chômage (49 %) et les maladies graves (31 %). Et, quand il s'agit des actions prioritaires à mener, le traitement de la pauvreté et de l'exclusion vient en premier (63 %), loin devant la prise en charge des grands malades (29 %), l'indemnisation du chômage (23 %) ou le financement des retraites (22 %). Implicitement, le *projet de loi d'orientation contre* l'exclusion que prépare le gouver*nement paraît donc particulière*ment attendu.

MANQUE DE CHANCE

Un tiers seulement des Français pensent que le RMI est *« à la fois »* un revenu et un moyen d'insertion. Près de la moitié (47 %) doutent des possibilités réelles d'insertion offertes par cette prestation et considèrent que le RMI est *« surtout » un moyen d'exis*tence. Mais le rôle d'insertion n'est pas nié pour autant : une très grande majorité (89 %) trouvent *« normal »* que le RMI soit versé *« à condition que des efforts soient faits »* par le bénéficiaire. Et, contrairement à ce que certains s'efforcent de faire accroire, une majorité tout aussi importante (77 %) estiment que les RMistes sont *« aptes »* à se réinsérer pour peu qu'ils soient aidés. Car, pour les trois quarts des Français (74 % en 1995 contre 60 % en 1991), ces *personnes sont dans une situation* de pauvreté *« plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance »*. Seulement un quart de la population as*sure que c'est « plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'efforts pour s'en sortir »*.

Cependant, si 58 % des Français sont persuadés que le RMI est bien attribué *« à ceux qui en ont le plus besoin »*, une importante minorité (40 %) en doutent. Certes, des jeunes figurent dans cette dernière catégorie : or ceux-ci dénoncent les limites du champ couvert par la *prestation, qui* n'est pas ouverte aux moins de vingt-cinq ans sans enfants. Mais les plus critiques envers le RMI et ses bénéficiaires se recrutent chez les titulaires de revenus modestes, les travailleurs indépendants et les personnes âgées.

SOLIDARITÉ ACCRUE

Comme le relève, d'une façon générale, le *rapport du Credoc*, *« la solidarité envers les plus démunis s'accroît, les exigences aussi »*. Cette double constatation, qui *n'est pas contradictoire*, est à rapprocher du souci provoqué par l'augmentation de l'ensemble des dépenses annuelles liées au RMI : 32 milliards de francs en 1994, soit un triplement en cinq ans. Comment *« activer les dépenses passives d'indemnisation »*, selon une idée étudiée par le gouvernement dans l'optique du projet de loi d'orientation contre l'exclusion ? En clair, si une réforme du RMI est envisagée, elle se révèle particulièrement *complexe. La mise au point de ses* modalités explique peut-être le retard pris par le travail gouvernemental dans ce domaine.

Michel Castaing

L'affaire de l'appartement du fils de M. Tiberi classée

LE PARQUET de Paris a classé sans suite la nouvelle dénonciation de l'Association pour la défense des contribuables parisiens (ADCP) concernant la location, entre 1989 et 1995, par Dominique Tiberi, fils de l'actuel maire de Paris Jean Tiberi, d'un appartement *HLM* de la Ville. L'ADCP avait écrit le 22 mars au procureur de la République de Paris pour lui demander d'ouvrir une information judiciaire ou une enquête préliminaire pour *« prise illégale d'intérêt »*, soulignant que Jean Tiberi présidait, à l'époque, l'office HLM de la Ville de Paris.
Le parquet de Paris a estimé que les faits visés ne peuvent caractériser l'infraction évoquée, celle-ci impliquant que l'agent ou l'élu mis en cause a pris un intérêt à l'acte dénoncé, c'est-à-dire un avantage d'ordre patrimonial susceptible de lui profiter personnellement.

Le grand-maître d'une loge toulousaine mis en examen

MICHEL PAUPY, grand-maître de la Grande Loge de rite universel de *Toulouse – une obédience non reconnue, créée en 1992 –, vient d'être* mis en examen pour abus de confiance par un juge toulousain. Ce *dissident de la Grande Loge nationale française avait réussi à attirer* plus de deux cents « frères » dans la nouvelle structure. Suite à une plainte déposée par trois d'entre eux, qui n'avaient pu faire entendre leurs critiques sur la gestion de la loge, la brigade financère de la police judiciaire de Toulouse a mis au jour de nombreuses irrégularités dans les comptes. Convoqué devant le tribunal correctionnel avec son trésorier, le grand-maître devra s'expliquer sur les 100 000 francs qu'il aurait détournés à son profit, le carnet de chèques de la loge ayant servi notamment à couvrir ses propres frais. *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : une libre opinion de Brigitte Bardot sur le rituel musulman de l'Aïd-el-Kebir**, publiée dans *Le Figaro* du 26 avril, a provoqué un tollé parmi les organisations antiracistes. Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a dénoncé des *« propos répugnants, nauséabonds et inacceptables »*, tandis que le président de SOS-Racisme, Fodé Sylla, a déclaré que *« celle qui nous a fait rêver au cinéma aujourd'hui nous fait peur et nous donne froid dans le dos »*. L'ancienne actrice, mariée à Bernard d'Ormale, conseiller et ami personnel de Jean-Marie Le Pen, avait notamment dénoncé *« un débordement islamique en France »*.

■ **JUSTICE : le tribunal de grande instance de Paris a ordonné**, vendredi 26 avril, en référé, *« la sortie immédiate »* de Didier Delaporte de l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne. Cet ancien coursier du RPR, entendu comme témoin dans l'affaire des HLM de Paris, avait été interné en placement d'office mercredi 24 avril. Le juge des référés a estimé *« sérieuse » « la décision de se faire soigner à l'extérieur de l'hôpital »* dont M. Delaporte a fait état à l'audience.

■ **INSTRUCTION : le garde des sceaux, Jacques Toubon, a indiqué**, vendredi 26 avril, qu'il avait demandé au parquet de Dieppe d'associer un expert aux nouvelles investigations sur le drame de la grotte de Montérolier (Seine-Maritime), qui avait provoqué la mort de neuf personnes le 21 juin 1995. M. Toubon a cependant estimé *« ni nécessaire ni souhaitable »* qu'un second juge d'instruction soit nommé. Cinq cents personnes avaient manifesté à Rouen dans l'après-midi.

■ **EXCLUSION : la Fondation abbé Pierre a décidé de refuser le don de Francis Vanverberghe**, dit « Francis le Belge », vendredi 26 avril, après l'avoir accepté *« en accord avec l'abbé Pierre »* voici une dizaine de jours. Francis Vanverberghe, souvent qualifié de *« dernier parrain marseillais »*, avait reçu 85 000 francs de l'Etat français en réparation du préjudice moral qui lui avait été causé en violation des dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme.

■ **CORSE : un homme de vingt-cinq ans a été tué de plusieurs balles**, dans la nuit de vendredi 26 à samedi 27 avril, en plein centre d'Ajaccio. Guy Paoli, inconnu des services de police, a été tué de cinq balles au thorax par un homme cagoulé, vers 2 h 15, alors qu'il se tenait près de sa voiture, selon les premiers éléments de l'enquête.

■ **INCENDIES : des débuts de feux de forêt ont été constatés** quotidiennement ces derniers jours dans le nord-est de la France, a indiqué, vendredi 26 avril, la préfecture du Bas-Rhin. Selon Météo-France, l'Alsace n'avait pas connu une telle sécheresse hivernale depuis 1972.

HORIZONS

ENQUÊTE

Enfant chérie de l'Adriatique, l'ancienne et fière Raguse avait fini par oublier son appartenance à la Yougoslavie. Rattrapée par l'Histoire, mutilée par la guerre, Dubrovnik vit une longue et pénible convalescence



Dubrovnik la blafarde

LA « perle de l'Adriatique » a bien pâli dans son écrin ébréché par les obus serbes. Sept mois et demi de siège, du 5 octobre 1991 au 21 mai 1992, ont laissé de profondes blessures à Dubrovnik, l'orgueilleuse cité, hier vitrine de la Yougoslavie triomphante, reléguée au rang de petite ville d'une lointaine province, coincée entre la mer et d'hostiles montagnes, à la frontière du Monténégro. *« Dubrovnik est blessée, pas morte »*, aime à répéter son maire, Nikola Obuljen. Reste que personne, ici, ne sait trop à quoi ressemblera, demain, l'ancienne et fière Raguse, qui vit aujourd'hui, blafarde, une longue et pénible convalescence.

Les blessures les plus profondes ne sont peut-être pas les traces noires que l'on voit encore sur certaines façades Renaissance aux fenêtres béant sur le vide ni les murs ou les remparts entamés par les obus ; pas plus que les échafaudages qui ternissent la cité ne sont les souillures les plus pénibles à supporter par la population. Car la reconstruction est en route, même si Nikola Obuljen déplore qu'elle n'aille *« pas à la vitesse espérée »*. Déjà, il faut un œil exercé pour remarquer les taches claires qui grêlent les escaliers d'accès à l'église des Jésuites, de même que l'absence de patine de certaines des pierres formant le sol du célèbre Stradum, ou les traces de rénovation de la façade baroque de l'église Saint-Blaise, ou encore la couleur un peu trop vive des toits de la vieille ville.

Certes, M. Obuljen peut regretter que l'argent espéré de la communauté internationale pour restaurer ce joyau du patrimoine mondial ne soit arrivé qu'au compte-gouttes, alors que les dégâts occasionnés par les bombardements sont évalués à quelque 10 millions de dollars (environ 50 millions de francs). Certes, la reconstruction d'un seul des neuf palais incendiés a pu être assurée – grâce à une donation du célèbre pianiste croate Ivo Pogorelic. Mais les dons privés – américains, italiens, français, etc. – ont permis de faire avancer un certain nombre de projets. De plus, les outrages de cette guerre-ci peuvent paraître, en fin de compte, relativement bénins par rapport aux épreuves imposées, au cours des âges, par la terre et ses tremblements à répétition (une centaine en trois siècles), dont le plus grave, en 1667, a détruit la majeure partie de la ville et a tué la moitié de sa population. Or, à chaque fois, Dubrovnik a pu renaître de ses cendres.

S'il est un traumatisme qui a assommé la cité, la laissant dans un état de totale léthargie après des mois de lutte, c'est le vide que chacun ressent aujourd'hui ici, tant sur le plan économique et social que culturel. Choyée pendant des décennies grâce aux revenus financiers que sa beauté et sa situation permettaient d'engranger, la ville a eu tendance à se comporter comme l'Unique, l'oasis au milieu du désert, arrogante et méprisante pour le reste de la Yougoslavie ; à tel point qu'elle avait presque fini par penser qu'elle n'en faisait plus partie. Vitrine du régime titiste, Dubrovnik était tournée vers l'étranger, vers la « civilisation » et les devises. La manne tombait à satiété ; à peine s'il fallait se baisser pour la ramasser tant elle était abondante.

Et, un beau jour d'octobre 1991, Dubrovnik a été rattrapée par la Yougoslavie, qui l'a entraînée à coups de canon dans ses déchirements. En quelques instants, la cité, dont la devise est *« Libertas »*, a fait un bond de plusieurs siècles en arrière pour se voir infliger un siège digne du Moyen Age. La guerre a vidé la corne d'abondance en même temps qu'elle faisait fuir les touristes, soit la presque-totalité des revenus de la région. L'argent évanoui, Dubrovnik s'est retrouvée seule, au bout du monde, réduite à l'état de *« cul-de-sac »*, selon l'expression la plus couramment utilisée ici. Il suffit de voir la route côtière quasi déserte pour mesurer son isolement. Une petite mort économique qui a provoqué l'exode de nombre de Dubrovnikois, les autres, les fidèles, vivotant péniblement.

« Tout est fait pour la brillance ; ça marchait quand il y avait de l'argent, mais, maintenant, le vide est manifeste »

RENDEZ-VOUS de la pensée, symbole du rayonnement de la cité magnifique, le Café de la Ville, entre palais Renaissance et église baroque, était l'un des endroits les plus connus de Croatie. A présent, un seul garçon règne sur des tables la plupart du temps vides. Il n'a pas été payé depuis un an et explique le désert ambiant en une phrase : *« Plus personne n'a d'argent. »* Mêmes scènes, même explication, dans tous ces lieux devant lesquels, il n'y a pas si longtemps, les touristes faisaient la queue.

A terme, rien n'est perdu, évidemment. La remise en état de la cinquantaine d'hôtels de la région est en train. A en croire Niko Konsul, le directeur du seul établissement qui n'ait jamais fermé de toute la guerre – L'Argentina –, la moitié environ du potentiel touristique détruit ou gravement endommagé pourrait être à nouveau prêt pour la saison 96. Chargé du tourisme au sein du conseil municipal, Niko Concul veut espérer que la région retrouvera cette année 20 % de la manne des années d'avant-guerre. Il pense, cependant, que 10 % est un chiffre plus raisonnable, en attendant un retour espéré à l'âge d'or pour 1998. Mais, pendant que les prospecteurs parcourent l'Europe de l'Est (Slovaquie, République tchèque, Hongrie, Slovénie...) pour tenter d'y rameuter les touristes égarés, la deuxième bataille de Dubrovnik, celle des hôtels, s'engage en coulisses. Les grandes manœuvres de la privatisation sont, en effet, déjà largement entamées, et les convoitises sont à la mesure de l'enjeu : les revenus touristiques de la région se montaient à quelque 320 millions de dollars par an avant la guerre (1,6 milliard de francs environ), soit 10 % des rentrées touristiques de l'ensemble de la Yougoslavie, selon Niko Konsul, pour qui *« la bataille sera terrible »*.

« A de petits risques d'investissement correspondront des profits énormes », assure M. Konsul, d'après qui les candidats au rachat de ce qui était *« propriété sociale »* à l'époque du socialisme autogestionnaire se manifestent déjà quotidiennement. A l'exception de deux établissements qui ont déjà été privatisés, la première phase, seulement, du processus est en cours de finalisation. Il s'agit de la répartition, par l'Etat croate, des installations entre des actionnaires qui en disposeront jusqu'à leur vente au privé. En principe, les parts devaient surtout revenir à des fonds d'Etat et à de petits actionnaires (essentiellement, les salariés).

Mais des outsiders sont venus perturber le jeu en raflant une bonne partie de la mise : des banques croates – elles-mêmes appelées à être privatisées ou l'étant déjà en partie – se sont retrouvées à la tête d'un petit empire touristique grâce à la transformation en actions de crédits non remboursés. D'aucuns, ici, n'hésitent pas à accuser certaines banques d'avoir surévalué leurs créances et d'avoir profité de la crise économique que vit la cité, de la dépréciation d'établissements vieillissants et endommagés par les bombardements ainsi que du dénuement dans lequel se trouvent nombre de petits porteurs pour accroître encore leur part dans ce qui est appelé à redevenir un éden financier.

L'hallali sur les hôtels de Dubrovnik résonne déjà lugubrement aux oreilles de nombreux habitants, qui se sentent dépossédés, assurant que des hommes d'affaires locaux se sont fait évincer de la course à la privatisation au profit de protégés du pouvoir, de banques et de gros groupes financiers ayant pignon sur rue à Zagreb ou en Herzégovine. Pointe alors la hantise d'une nouvelle invasion, celle des Herzégoviniens. Croates originaires de l'Herzégovine occidentale voisine, bon nombre d'entre eux se sont déjà taillé des empires économiques en Croatie, notamment en Dalmatie, tout en s'implantant solidement au sein des cercles dirigeants de l'Etat.

Ainsi, les Herzégoviniens sont-ils devenus les bêtes noires de la vieille société de la cité, qui les regarde, impuissante, placer leurs pions pour *« mettre la main sur le complexe touristique de la ville »*, selon l'expression d'un Dubrovnikois. *« Rendez-nous nos Serbes* [qui formaient 6,7 % de la population avant la guerre], *mais débarrassez-nous des Herzégoviniens ! »*, réclame l'héritière d'une vieille famille de Dubrovnik, selon laquelle *« il reste de moins en moins de Dubrovnikois de souche. Avant, c'était le communisme qui les faisait fuir ; maintenant, ce sont les Herzégoviniens »*. Il est vrai que déjà, dans certains cafés de la vieille ville, Dubrovnik a légèrement changé d'accent pour prendre une pointe rauque d'Herzégovine.

Une « invasion » qui fait dire à certains que ce nouvel accent n'est pas forcément l'idéal pour relancer la vie intellectuelle et artistique de la cité sinistrée. Ne définit-on pas souvent avec mépris, en Dalmatie, les Herzégoviniens comme ayant *« une pierre dans la tête, une pierre dans la poitrine, une pierre à la main »* ? Or, actuellement, Dubrovnik, *« anesthésiée »*, traverse une *« période de vide »*, comme le dit Ana, une jeune fille de vingt-trois ans qui poursuit ses études à Zagreb. Elle est la première à constater qu'*« intellectuels et étudiants dubrovnikois se trouvent aujourd'hui dans la capitale »*, pour déplorer que *« plus personne ne* [fasse] *rien »* et que les manifestations culturelles soient quasi inexistantes. Elle fait toutefois preuve d'un certain optimisme devant ce champ libre. Ne rêvant que de rentrer dans « sa » ville, elle se dit sûre que sa génération *« réagira et reviendra vivre à Dubrovnik pour la redynamiser »*.

« Rendez-nous nos Serbes, mais débarrassez-nous des Herzégoviniens ! », réclame cette héritière d'une vieille famille

Ivana Burdelez, elle aussi, se veut assez optimiste, trouvant même que la situation actuelle n'a pas que des côtés négatifs : *« L'argent attend de voir ce que deviendra Dubrovnik avant d'affluer, ce qui est une chance, car cela nous laisse le temps de penser à l'avenir »* et d'essayer d'en dessiner les grandes lignes. Jurant que *« Dubrovnik ne sera pas Monte-Carlo, car nous n'en avons pas les moyens, ni la volonté »*, la responsable du Centre culturel de la ville définit son objectif : *« Tendre vers quelque chose de plus naturel, de moins artificiel qu'avant, faire revivre les vraies traditions et éviter le côté superficiel qui prévalait précédemment »*, autrement dit, *« retrouver la véritable identité de Dubrovnik »*. Et Mme Burdelez de déceler *« quelques frémissements »* annonciateurs d'une renaissance culturelle, tout en évaluant *« à dix ans le temps qu'il faudra pour que Dubrovnik retrouve une véritable vie culturelle »* et déplorant, elle aussi, l'exode d'artistes : *« Il y a, actuellement, plus de chances de trouver du travail à Zagreb qu'à Dubrovnik. »*

SLAVEN TOLJ, à trente-deux ans, est bien décidé à ne pas s'exiler, bien qu'ayant l'impression de vivre *« dans un ghetto »*. Il est responsable d'un groupe *« anticonformiste »* baptisé « Ateliers d'art du lazaret » – pour avoir élu domicile dans le lazaret, situé près de l'une des portes de la vieille ville – et composé d'artistes (peintres, acteurs, musiciens, etc.) ainsi que de sociologues et de psychologues qui s'emploient, depuis 1988, à secouer le carcan institutionnel de la Yougoslavie, puis de la Croatie, *« où la culture d'Etat prévaut toujours »*. *« Aujourd'hui, comme hier, la vie culturelle est limitée aux manifestations officielles. Tout est fait pour la brillance ; ça marchait quand il y avait de l'argent, mais, maintenant, le vide est manifeste »*, se plaint-il, pour évoquer une *« Dubrovnik, ville fermée, qui parlait d'une culture imaginaire, totalement artificielle »*, se résumant à quelques manifestations spectaculaires, comme le célèbre Festival d'été.

Ce que voudraient Slaven Tolj, ancien étudiant de Sarajevo, et son groupe ? *« Un travail continu »*, ancré dans la cité, et non quelques manifestations épisodiques, vouées seulement à quelques célébrités internationales. Faire de Dubrovnik, par exemple, une *« ville universitaire »*, multiplier les ateliers d'art, favoriser un véritable brassage d'idées, développer les contacts entre artistes locaux et extérieurs. Mais, si lui-même reconnaît qu'il se sent aujourd'hui moins marginalisé qu'à l'époque de la Yougoslavie, il n'en est pas pour autant d'un grand optimisme. *« Tout indique que les choses reprendront comme avant. [...] Tout le monde, ici, aspire à ce que ça recommence, sans amélioration de qualité »*, estime-t-il en craignant *« le retour du tourisme à haute dose »*.

En 1991 et 1992, Slaven Tolj a dû porter les armes pour défendre sa ville contre les attaques serbes et monténégrines. Pour lui, il faut maintenant *« rétablir les communications »*. Mais la tâche risque d'être ardue, tant les premiers contacts qu'il a renoués – en Slovénie et en Finlande – avec ses anciens amis serbes lui ont laissé un goût amer. *« Nous, ici, avons compris ce qui s'est passé ; eux n'ont visiblement pas compris, n'ont pas évolué, ont gardé la même arrogance. »* Il se souvient encore de cette Serbe se vantant auprès de lui d'avoir *« sauvé »* plusieurs toiles qu'elle avait *« découvertes »* à Cavtat – station balnéaire des environs de Dubrovnik occupée pendant longtemps par les forces serbes – en les emportant à Belgrade, où... elle tient une galerie de peinture.

Yves Heller

Dessin : Tudor Banus

L'homme qui révolutionna l'économie

Il y a cinquante ans disparaissait l'économiste le plus célèbre du monde : John Maynard Keynes. Homosexuel, anticonformiste, il était la tête de Turc aussi bien des marxistes que des conservateurs pour sa prétention à gérer différemment le capitalisme

ALORS qu'il est déjà l'économiste le plus connu du monde, une des dernières missions de Keynes pour le gouvernement britannique consiste à négocier les conditions du prêt américain à la Grande-Bretagne au sortir de la seconde guerre mondiale. Très éprouvantes, ces négociations le laissent physiquement affaibli, et il meurt peu après, d'une crise cardiaque, le 21 avril 1946, il y a cinquante ans. Les conditions léonines imposées à son pays ont humilié un homme qui a éprouvé toute sa vie une profonde nostalgie pour l'époque de sa jeunesse, lorsque la domination de la Grande-Bretagne sur le système économique mondial semblait inébranlable. C'est d'ailleurs cette nostalgie d'une époque où le progrès économique était considéré comme allant de soi (le mot de chômage n'apparaît dans le dictionnaire qu'en 1888) qui guidera une grande partie de son œuvre.

John Maynard Keynes naît le 5 juin 1883 dans une famille aisée et cultivée. Son père est lui-même économiste à Cambridge et sa mère, la première femme maire de la ville, se fera connaître pour ses activités féministes. Le jeune Keynes grandit dans une atmosphère familiale beaucoup moins conservatrice que la majorité de la haute société victorienne. En 1897, il obtient une bourse pour Eton, où il excelle en mathématiques mais aussi dans les matières classiques et en histoire. Ce sont les années de formation du Keynes logique, statisticien et déjà arrogant. C'est aussi à cette époque qu'il donne libre cours à ses amitiés, à son penchant pour les artistes et les écrivains, et qu'il se plonge dans la poésie médiévale et les spéculations abstraites. En 1902, il entre au King's College de Cambridge et ce n'est qu'assez tard, en 1906, en préparant un concours administratif, qu'il se découvre un intérêt pour l'économie. Pendant ses deux années de fonction publique à l'India Office, Keynes passe en fait le plus clair de son temps à rédiger une thèse sur les probabilités, qui lui permettra de revenir en tant qu'enseignant à Cambridge.

Cette époque le voit aussi rejoindre le groupe de Bloomsbury, un cercle de jeunes bourgeois intellectuels non conformistes. Le groupe comprend Lytton Strachey, Virginia Stephen, qui deviendra Virginia Woolf après son mariage avec un des garçons du groupe, et le peintre Duncan Grant, avec qui il entretiendra une laison. A propos de ces années d'avant guerre, Keynes écrira en 1938 : *« L'objectif majeur de la vie était l'amour, la création et la jouissance de l'expérience esthétique et la poursuite de la connaissance. De tous ceux-ci, l'amour venait de loin en premier. »* Keynes gardera un goût prononcé pour les arts en général et la danse en particulier. Il épousera ainsi en 1925 la danseuse étoile des ballets russes Diaghilev, Lydia Lopokova.

Sa carrière d'économiste se développe en parallèle de ses activités éclectiques. A vingt-huit ans, il est nommé rédacteur en chef de la plus prestigieuse revue universitaire de l'époque, *The Economic Journal*. Après avoir joué un rôle important dans le sauvetage de l'étalon-or pendant la crise bancaire d'août 1914, il rejoint le Trésor. Son rôle dans l'effort de guerre le met en position délicate vis-à-vis de ses amis du groupe de Bloomsbury, pour qui la guerre détruit tous les espoirs d'une nouvelle civilisation. Son opposition croissante à la guerre le conduit à demander le statut d'objecteur de conscience lorsque la conscription est annoncée, en janvier 1916. A la Conférence de paix de Paris, il tente, en tant que chef de la délégation du Trésor, de convaincre Lloyd George d'accepter un montant modéré pour les réparations allemandes. Dégoûté par son échec, il démissionne en juin 1919 et écrit en deux mois ce qui deviendra son premier best-seller, *Les Conséquences économiques de la paix*, qui le rend immédiatement célèbre.

Avec prescience, le livre dénonce la folie des Alliés d'exiger de l'Allemagne une indemnité qu'elle ne pourra raisonnablement payer. Il prédit que cette exigence mettra en péril les mécanismes économiques sur lesquels la prospérité européenne de l'avant-guerre dépendait, et aboutira à une guerre de revanche allemande. Avec ce livre, Keynes met aussi pour la première fois les problèmes économiques sur le devant de la scène publique, jusqu'alors occupée par les seules questions de haute politique internationale. Ils ne la quitteront plus.

Il revient à Cambridge en 1919, mais l'université n'est plus le centre de sa vie, et il n'y passe que pour y dispenser ses cours. Il se met à investir et à spéculer, d'abord sur les marchés de change, puis sur les marchés boursiers. Il s'y montre très doué, fait fortune et retire de cette expérience une connaissance directe des mécanismes financiers. Il est membre du conseil d'administration de plusieurs compagnies d'assurances et d'investissement, ainsi que le principal propriétaire et directeur de publication d'un hebdomadaire tout en écrivant régulièrement dans plusieurs journaux. Bref, il est partout, et cela a un prix : il n'écrira pas d'ouvrage théorique majeur avant 1930, à près de cinquante ans.



Lord Keynes et son épouse s'apprêtent à embarquer sur le « Giant Queen-Elizabeth », le 17 décembre 1945 à New York. Au nom du Royaume-Uni, il vient d'obtenir des Etats-Unis un prêt de 4 milliards de dollars, mais assorti de conditions léonines.

HULTON DEUTSCH

L'année du début de la crise est celle de la publication de son *Traité de la monnaie*, dont le sujet central est l'inflation, et qui s'inscrit encore dans la tradition classique. Son livre le plus connu, *La Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, paraît en 1936 ; l'aggravation de la crise en Grande-Bretagne et dans le monde et l'apparition du chômage ont fait passer l'inflation au second plan. Ce second ouvrage révolutionne la pensée économique en proposant une théorie de la crise et du chômage et en donnant pour la première fois une responsabilité aux gouvernements dans la lutte contre le chômage : la macroéconomie est née. Il constitue aussi une attaque en règle (parfois caricaturale) de l'orthodoxie classique, selon laquelle les mécanismes de marché, par l'intermédiaire de l'ajustement des prix et des salaires, permettent de maintenir constamment le plein emploi. Il aura, surtout après la seconde guerre mondiale, un impact révolutionnaire sur la politique économique. Parce qu'il développe une théorie de la détermination du revenu national de court terme, il offre ainsi aux décideurs politiques un outil conceptuel qui est encore à la base des modèles de prévision de l'économie.

La publication de *La Théorie générale* fait de Keynes l'économiste britannique le plus influent, et il est même anobli en 1942. En 1944, il mène la délégation britannique à la conférence de Bretton Woods. Si son plan prévoyant la stabilité des taux de change grâce à la création d'une monnaie mondiale, le Bancor, est rejeté, il obtient la création de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, qui deviendra plus tard la Banque mondiale.

Politiquement, Keynes demeure un libéral à l'anglo-saxonne, sans véritable conscience sociale

Les idées de Keynes rencontrent dès son vivant de violentes critiques des marxistes et davantage encore des conservateurs. Les premiers, qui considèrent l'instabilité des économies de marché comme la preuve de la condamnation du système capitaliste, ne peuvent accepter une théorie qui suggère que cette instabilité peut être éliminée sans bouleversement institutionnel profond. D'ailleurs, du point de vue politique, Keynes demeure un libéral au sens anglo-saxon du terme, sans véritable conscience sociale, et son objectif n'est pas de renverser le système capitaliste, mais de le gérer au mieux. Le rôle redistributif de la politique économique n'est envisagé que lorsqu'il s'inscrit dans l'objectif de stabilisation macroéconomique.

Mais les attaques les plus violentes contre Keynes viennent des conservateurs. Contre l'homme d'abord, esthète, homosexuel et membre d'un groupe d'intellectuels anticonformistes. Plus fondamentalement, ils voient en lui celui qui a mis à mal la politique du laisser-faire et légitimé intellectuellement l'expansion du rôle de l'Etat dans l'économie.

Philippe Martin

Entre keynésiens et monétaristes, un débat maintenant plus policé

KEYNES est un des rares économistes dont on puisse identifier l'impact sur l'économie. Si l'on regarde une courbe de production dans les pays industrialisés avant et après la seconde guerre mondiale, on distingue une très forte diminution de la volatilité de la croissance. Les défenseurs de Keynes y voient très nettement l'effet des politiques de stabilisation d'inspiration keynésienne mises en œuvres à partir des années 50. Ses détracteurs font remarquer que sur une autre courbe, « l'effet Keynes » peut aussi être montré du doigt. Après les années 50, le niveau des prix augmente de manière continue. C'est en effet dans les années 50 et surtout 60 que triomphe la révolution keynésienne, ce qui fait dire à Milton Friedman, en 1966 : *« Nous sommes tous des keynésiens maintenant. »*

C'est le même Friedman qui, à l'université de Chicago, prépare déjà la contre-révolution monétariste. Il prédit en effet que les politiques monétaires expansionnistes d'inspiration keynésienne ne vont aboutir qu'à une accélération du taux d'inflation. La stagflation, à partir du milieu des années 70, vient lui donner raison de manière spectaculaire. A chaque nouvelle récession, le coût en termes d'inflation de la lutte contre le chômage augmente et, à la fin des années 70, lorsque l'inflation dépasse les 10 %, ce coût est apparu dangereusement élevé pour un résultat de moins en moins efficace.

Au début de la décennie suivante, les monétaristes peuvent avec assurance annoncer la mort du keynésianisme. Dans cette entreprise de restauration de la pensée classique (d'où leur appellation de néoclassiques), ils ont été épaulés par l'école des anticipations rationnelles, menée par Robert Lucas, également à Chicago. Celle-ci va plus loin que la critique monétariste, puisqu'elle implique qu'une politique monétaire anticipée par des agents rationnels n'aura d'effet que sur les prix et aucun effet sur la production, même à court terme. Pour un temps, la logique semble dévastatrice et les keynésiens se retrouvent dans une impasse intellectuelle.

TENIR COMPTE DES ANTICIPATIONS

Ce débat extrêmement violent est pratiquement confiné aux *campus universitaires américains*, et apparaît avec beaucoup de retard en France. La situation française est d'ailleurs assez contradictoire, puisque les milieux universitaires refusent longtemps la révolution des anticipations rationnelles, alors que les gouvernements successifs des années 80 suivent des politiques de désinflation inspirées, pas toujours de manière consciente, de cette école. Les décisions de politique économique sont en effet essentiellement jugées sur un critère découlant directement des anticipations rationnelles : seront-elles crédibles auprès des agents et des marchés ? L'indépendance de la Banque de France est ainsi justifiée par le souci de rendre plus crédible la politique monétaire pour contrôler les anticipations d'inflation.

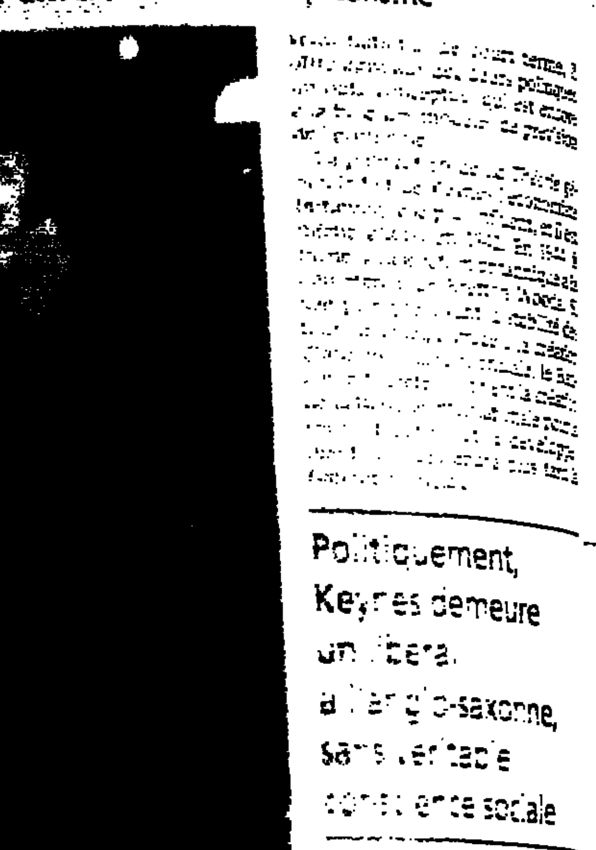
La contre-offensive keynésienne part des Etats-Unis, et principalement des universités de Harvard et MIT, à Boston, dès le début des années 80. La contre-révolution néoclassique l'oblige à repenser plus rigoureusement ses fondements théoriques, à accepter le rôle essentiel des anticipations et à revoir à la baisse l'ambition de ses recommandations de politique économique. Les néo-keynésiens insistent sur l'imperfection des marchés pour montrer qu'une politique monétaire active, même parfaitement anticipée, peut aider à diminuer le chômage, au moins dans le court terme. La politique actuelle de la Federal Reserve, aux Etats-Unis, qui a été créditée en partie du retour à la croissance, est fondée sur ces principes.

L'héritage keynésien a donc dans une certaine mesure mieux survécu aux Etats-Unis qu'en France. La résurgence keynésienne n'est pas cependant un simple retour à l'orthodoxie un peu simpliste et arrogante des années 60. Les héritiers de Keynes font aujourd'hui preuve de plus de modestie et ont intégré les limites de l'intervention de l'Etat dans une économie ouverte. *Le débat entre économistes keynésiens et néoclassiques est aussi beaucoup plus policé* et consensuel que dans les années 70 et que l'image qui en est donnée par les médias. Les keynésiens extrêmes (que Keynes lui-même n'aurait peut-être pas approuvés) ainsi que les néoclassiques radicaux ont été pratiquement éliminés du débat de la politique macroéconomique. Comme le dit l'économiste américain Paul Krugman, *« à long terme, Keynes est toujours vivant »*.

Ph. M.

Récession, comment on y entre, comment on en sort

L'état de récession d'une économie s'explique, selon Keynes, par la crise de confiance liée à la crainte du chômage : les ménages épargnent plutôt que de consommer. Une situation qui n'est pas sans rappeler celle de la France aujourd'hui. Parce que la demande des *uns constitue le revenu des autres*, la baisse de la consommation entraîne une baisse des revenus. Alors les entreprises ferment, et le chômage augmente. Keynes donne un mode d'emploi pour sortir de la crise : augmenter la masse monétaire en circulation pour satisfaire le désir d'épargne sans tomber dans la spirale de la diminution des dépenses. La Banque de France, avec la politique de baisse des taux d'intérêt, suit à peu près cette recommandation. Keynes assigne un *autre rôle au gouvernement* : *il doit faire ce que le secteur privé ne* veut pas faire, dépenser, et donc creuser le déficit budgétaire. Lorsque celui-ci ne peut être augmenté, comme aujourd'hui du fait des critères de Maastricht, le gouvernement en est réduit à exhorter les ménages à dépenser. L'analyse de la situation actuelle faite par le gouvernement Juppé reste donc dans la tradition keynésienne.



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : (1) 42-17-20-00. Télécopieur : (1) 42-17-21-21 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL. : (1) 42-17-20-00 Télécopieur : (1) 42-17-25-99 Télex 261 311 F

Le long chemin vers la paix au Proche-Orient

Suite de la première page

En ce sens, le Hezbollah prend le relais du Hamas palestinien, même si les mouvements ne sont pas coordonnés entre eux. L'Iran, qui veut voir échouer le dialogue israélo-palestinien, et la Syrie, pour le moins réservée sur le processus de paix, observent la situation avec intérêt. En déclenchant la campagne dite « Raisins de la colère », une vaste opération militaire au Liban, Israël tombe dans le piège et, en fait de récolte, ne va engranger qu'une série d'échecs.

Shimon Pérès, le chef travailliste talonné par la droite nationaliste du Likoud, avait de nombreuses raisons d'agir. A plusieurs reprises, la population de Galilée venait de passer ses nuits dans les abris, terrorisée par une pluie de katiouchas tirées du Liban. Elle était lasse, l'armée aussi, et le Likoud exploitait la situation. Une situation éminemment dangereuse pour un Shimon Pérès toujours affligé d'un vilain complexe de civil : ce baroudeur politique, créatif, obstiné, ne dispose pas de la crédibilité qui était celle d'un Itzhak Rabin en matière de sécurité.

Quoi que M. Pérès ait voulu prouver, ou se prouver, deux semaines plus tard, le bilan est négatif, terriblement négatif. L'image d'Israël restera longtemps ternie par le carnage perpétré par ses artilleurs à Cana, quand une demi-douzaine d'obus sont venus s'écraser contre un poste des Nations unies abritant des réfugiés libanais : des dizaines de tués, des femmes, des enfants horriblement mutilés.

Cana ne fut pas une *« bavure »*, ou, plus exactement, ce genre de *« bavure »* était dans la logique de l'opération conduite par Israël : bombardements intenses, sur des régions souvent urbanisées, et qui n'ont jamais eu la *« précision chirurgicale »* que les stratèges en quête de *« guerre propre »* veulent accréditer auprès des opinions publiques. On imagine le nombre de candidats kamikazes aux opérations-suicides contre l'Etat hébreu que *« l'accident »* de Cana a pu susciter chez les jeunes chiites du Liban sud.

L'échec est politique et militaire. Le Hezbollah, cible de « Raisins de la colère », sort renforcé de ces deux semaines de campagne. D'une part, ses capacités offensives paraissent intactes : vendredi après-midi encore, il lançait des roquettes contre Israël. D'autre part, l'épreuve a conforté son statut auprès de la population libanaise, un moment réunifiée sous la terreur des bombardements.

L'échec est diplomatique aussi. Israël n'a sans doute pas prévu, a fortiori jamais voulu, que son opération se solde par le franc succès diplomatique remporté par le président syrien, Hafez El Assad, qui a su attendre son heure et se retrouve, à nouveau, au centre de la scène proche-orientale. Si l'un des objectifs de l'opération israélienne était de faire pression sur la Syrie ou d'amener le Liban à s'en désolidariser, c'est au résultat exactement contraire qu'elle aura abouti. Damas, une fois de plus, a montré qu'il était le passage obligé de toute solution au Liban.

L'accord de cessez-le-feu qui vient d'être conclu apporte néanmoins quelques compensations. Pour la première fois, le face-à-face entre l'Etat juif et le Hezbollah est brisé par une ingérence étrangère, en l'occurrence celle des Etats-Unis et de la France, deux Etats occidentaux neutres, ou supposés l'être. Israël pourra les prendre à témoin des violations de la trêve par le « parti de Dieu ». Et l'on peut parier qu'il y en aura.

LE LIBAN À L'ABRI

Pour la première fois aussi, c'est le Liban et la Syrie qui s'engagent officiellement devant les pays garants à faire respecter la trêve. Leur responsabilité est ainsi directement engagée, et la marge de manœuvre des intégristes du Hezbollah pourrait s'en trouver diminuée.

Mais davantage qu'Israël, c'est le Liban qui apparaît comme le principal bénéficiaire des règles du comportement militaire établies par la trêve : il sera mis à l'abri d'une riposte israélienne sans commune mesure avec les actions du Hezbollah. Enfin, Israël n'aura pas réussi à obtenir que cessent les actions de guérilla contre ses soldats qui occupent une partie du Liban sud.

Mais comme l'histoire au Proche-Orient emprunte souvent des cheminements inattendus, ces deux semaines de tourmente, évidemment préjudiciables au processus de paix, se sont achevées sur une petite note d'espoir : avant même l'accord de trêve au Liban, l'OLP décidait de supprimer de sa charte les articles appelant à la disparition d'Israël, et le parti de Shimon Pérès n'excluait plus de voir les Palestiniens se doter d'un Etat. Ce fut un appel d'air pour redonner du souffle au processus de paix, comme si les uns et les autres en avaient éprouvé l'urgence. Avant que ne surgissent de nouveaux obstacles.

Alain Frachon et Mouna Naïm

RECTIFICATIFS

« Géopolis »

Dans l'article consacré au magazine *Géopolis* (*Le Monde* du 26 avril), nous avons attribué au général Kérékou, par suite d'une coupe malencontreuse, le parcours et le bilan de son prédécesseur. Ce n'est pas le nouvel élu mais l'ex-président qui est ancien administrateur de la Banque mondiale et c'est sous le mandat de Nicéphore Soglo que le Bénin a connu 6 % de croissance et des milliers de licenciements. Nous prions nos lecteurs et l'auteur de bien vouloir accepter nos excuses.

Licra

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre article sur la visite de l'abbé Pierre à la Licra (*Le Monde* du 26 avril), le président d'honneur de cette organisation n'est pas Jean-Pierre Pierre-Bloch, mais le père de celui-ci, Jean Pierre-Bloch. Jean-Pierre Pierre-Bloch est membre du conseil exécutif.

Philippe Vasseur

Une coupe a déformé le sens des propos du ministre de l'agriculture dans l'article intitulé : « Philippe Vasseur contre la diplomatie "tonitruante" » (*Le Monde* du 27 avril). Il fallait lire : *« Je propose de créer un comité scientifique européen chargé d'étudier le dossier. Ensuite seulement nous verrons, à la lumière de ses avis et du détail des propositions britanniques ce qu'on peut faire, à quel rythme, pour quels produits et selon quel calendrier. Il n'y a pas le feu »*.

Carbex

Après notre article sur la société Carbex intitulé « Le patron est à la CGT et les ouvriers sont des capitalistes » (*Le Monde* du 24 avril), Michel Gane, directeur général de Carbex, nous prie de faire savoir qu'il a abandonné ses mandats syndicaux lors de son accession à la direction de cette entreprise en 1993.

Le Monde

ÉDITORIAL

La France dans le jeu libanais

SON opiniâtreté aura donc valu à la France d'être partie prenante à la solution de la crise au Liban. Avec Washington, Beyrouth et Damas, Paris fera partie du « groupe de surveillance » chargé de veiller à l'application du cessez-le-feu entré en vigueur samedi 27 avril. Il faut s'en féliciter.

Les sceptiques diront, bien sûr, que les Etats-Unis ont eu le rôle déterminant dans cet *« arrangement »* et seront le principal garant de son exécution. C'est auprès d'eux que le Liban et Israël s'engagent à respecter les nouvelles règles du jeu militaire, celles que fixe l'accord conclu vendredi. A peu de choses près, il s'agit d'un retour au statu quo qui prévalait avant la peu glorieuse, mais très meurtrière et destructrice, opération que Tsahal vient de mener au Liban.

Les Américains se sont bien gardés de prendre un quelconque engagement financier pour reconstruire les infrastructures civiles détruites par les bombardements israéliens. Une fois de plus, au Proche-Orient, ce sont les Européens qui vont devoir mettre la main au portefeuille. Et c'est là que l'intervention française, forcée et accueillie initialement dans le plus grand scepticisme, prend son sens. En gros, les Européens reprochaient depuis longtemps aux Etats-Unis de jouer les seuls médiateurs dans le processus de paix au Proche-Orient et de les cantonner dans le rôle de banquiers de la paix sans le moindre mot à dire sur l'évolution de la situation.

L'Union européenne (UE) tenait en effet le carnet de chèques mais n'avait qu'un strapontin d'observateur à la table de négociation. Par le jeu de l'intervention française, l'UE vient d'accroître son rôle dans la région. C'est parfaitement justifié pour un pays comme la France, depuis longtemps lié au Liban, et, plus largement, pour une Europe à la vaste façade méditerranéenne. Cela s'est fait contre les Etats-Unis. Washington n'a accepté qu'à contrecœur que Paris joue ce rôle. Jusqu'au bout, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, aura tenté de maintenir son homologue français, Hervé de Charette, à l'écart des tractations.

Jacques Chirac a tenu bon, apparemment décidé à donner un peu de corps à son ambition arabe et méditerranéenne, celle dont il s'était fait l'écho lors de sa visite début mai au Liban et en Egypte. Mais si le président de la République a eu raison d'agir ainsi, il reste que l'intervention de la France a ses limites. Précisément parce qu'il ne s'agit que d'une intervention, non d'une médiation. La France ne figure au « groupe de surveillance » que sur l'insistance de la Syrie et du Liban.

Elle n'a pas été sollicitée par Israël, qui n'a confiance ni en la France ni en l'Europe. C'est tout le problème de l'UE au Proche-Orient. Pour jouer les médiateurs, pour avoir pleinement sa place à la table des négociations et parrainer le processus de paix au même titre que les Etats-Unis, il faut être demandé par les deux parties en conflit et être en mesure de peser sur l'une et l'autre. En dépit du rôle positif joué par Paris dans le dernier des drames libanais, ce n'est encore le cas ni de la France ni de l'Union européenne.

AU COURRIER DU « MONDE »

La visite en France de M. Li Peng, premier ministre de la Chine, du 10 au 13 avril avait donné lieu à une controverse sur son opportunité au regard du non-respect des droits de l'homme dans ce pays. Le débat s'est poursuivi parmi nos lecteurs, comme en témoignent les correspondances dont nous publions des extraits ci-dessous. Ainsi, une lectrice chinoise Mme Cheng Huang, estime que l'Appel à *« la décolonisation »* du Tibet dans un article daté du 11 avril, montre une méconnaissance totale de l'histoire de la Chine. Par ailleurs, M. Bady de Paris parle à propos de l'accueil fait par la France à M. Li de *« grave faute morale »*. M. Ribas de Pantin estime, de son côté, que les pressions que doit exercer Paris sur la Chine à propos du respect des droits de l'homme doivent s'effectuer, avant tout, à travers un gel de nos importations en provenance de Pékin.

La Chine en profondeur

Au moment de la visite de M. Li Peng en France, je lisais votre journal avec beaucoup d'intérêt et d'attention, en tant que chinoise. Vous avez parlé des manifestants *« asiatiques »* du 10 avril dans votre éditorial du 12 avril, permettez-moi de vous dire : ils sont chinois. Le Tibet et Taïwan n'ont pas déclaré l'indépendance, les Tibétains et les Taïwanais sont restés chinois.

Depuis la dynastie Yuan (1277-1367), le Tibet est officiellement devenu une province de la Chine. En 1911, les Tibétains seront le cinquième peuple chinois assuré pour la fondation de la République de Chine. En 1950, l'armée populaire a envahi toute la Chine, sauf Taïwan et quelques îles autour. Pendant la révolution communiste, la révolution culturelle, les Tibétains ne seront pas les seules victimes, leur religion n'est pas la seule qui ait subi la menace de l'autorité. La rivalité religieuse et politique existe aussi dans l'histoire des peuples occidentaux. Nous espérons que les dirigeants chinois auront l'intelligence de comprendre leurs erreurs. Mais, l'Appel à *« la décolonisation »* du Tibet dans l'article de M. J. P. Clerc (*Le Monde* du 11 avril) montre une méconnaissance totale de l'histoire de la Chine (...) Le drapeau rouge à soleil blanc sur fond bleu tenu par les étudiants chinois de Taïwan, est le drapeau choisi par la République de Chine en 1911. Rouge : pour rendre hommage à ceux qui ont sacrifié leurs vies pour la révolution ; soleil blanc sur fond bleu : drapeau de Husing Chung Hui – association fondée par le docteur Sun Yat-sen en 1894 pour promouvoir la révolution chinoise et le précurseur du parti nationaliste chinois Kuomintang, qui signifie : sous le soleil, tous les peuples sont égaux. J'aimerais dire à nos amis français : si vous considérez que la Chine est un grand pays de l'avenir, essayez de la connaître en profondeur.

Cheng Huang, L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne)

Le bol de riz quotidien

Devant la psychose hystérique à laquelle s'abandonne votre rédaction, sous couvert d'une *« défense des droits de l'homme »*, à l'occasion de la visite en France du premier ministre chinois, je crois de mon devoir de vous communiquer ma réaction, même si elle doit rester isolée.

Il est curieux de constater que ces belles âmes qui s'émeuvent d'une violation des droits de l'homme en Chine, restent parfaitement indifférentes lorsque ces violations se produisent en d'autres points de la planète : pour ne prendre qu'un exemple, le lent génocide des enfants irakiens par suite de l'embargo alimentaire décrété par Clinton, *via* l'ONU et les Occidentaux à sa botte, ne trouble pas leur sommeil. (...) L'indignation a sens unique, on connaît ça ; et lorsque elle joue contre l'intérêt national, ça n'en est que mieux ! Il est préférable que la Chine achète des Boeings plutôt que des Airbus ! Ben, voyons ! C'est ainsi que les *« grandes consciences »* sont les suppôts d'un *« parti de l'étranger »* ; l'existence de ce parti est une constance de notre histoire nationale comme le ferait remarquer fort justement, Il y a quelques années, dans vos colonnes, André Fontaine. (...) *Le Monde* n'a plus qu'une vision réduite, géographiquement, des grandes causes : la défense des droits de l'homme, dites-vous ? Mais dans le préambule de votre Constitution n'est-il pas écrit que *« tout homme a le droit de travailler »* ; il y a partout en France plusieurs millions de chômeurs. Et dans le pays du grand humaniste Clinton, plusieurs dizaines de millions vivent en dessous du seuil de la pauvreté.

Ce que je sais, au soir d'une vie qui s'est déroulée en grande partie en Extrême-Orient, c'est qu'avant Mao, des millions de Chinois n'avaient pas leur bol de riz quotidien. (...)

André Jallas, Montpellier

Le devoir de solidarité

Pour tous ceux qui se sont rassemblés au Trocadéro, il n'y a pas eu d'ingérence dans les affaires intérieures de la Chine. Il y eu la volonté, vis-à-vis des autorités françaises, de marquer clairement que l'hospitalité de la République aurait dû être refusée à un homme qui a fait tirer sur la foule, causant plus de treize cents victimes.

En recevant M. Li Peng à Paris, on n'a pas accueilli n'importe quel premier ministre. On a risqué non seulement une erreur politique en cautionnant un régime militariste d'autant plus menaçant qu'il craint pour sa propre survie. On a pris le risque aussi et surtout de commettre une grave faute morale, aux yeux de tous ceux qui respectent, en Chine comme ici, le droit le plus élémentaire et le plus fondamental, le droit des gens à disposer d'eux-mêmes.

Paul Bady, Paris

Souvenirs de la guerre de l'opium

Depuis quelques jours, on se drape très haut dans l'étendard des droits de l'homme, texte sacré qui depuis deux siècles inspire tous nos actes.

Il y a un siècle et demi, tambour battant et flamberge au vent, nos valeureuses armées occidentales partaient mettre au pas ces métèques qui ne comprenaient rien à la liberté du commerce mondial et refusaient d'importer cet opium que nos hardis planteurs produisaient allègrement dans nos belles colonies. Depuis, les *« barbares à cheveux rouges »* ont pudiquement oublié *« les guerres de l'opium »*. Les Chinois peut-être pas ; et pas seulement dans la nomenclature.

Marc Dupoy, Paris

Marchand, mais pas à vendre

M. Li Peng, votre voisin, bat sa femme, exploite le travail de ses enfants mineurs et tient en esclavage un lointain cousin, à qui il interdit tout contact avec l'extérieur. Le voici qui pénètre dans votre magasin d'équipement ménager et commande une télé, un réfrigérateur et le dernier modèle de lave-vaisselle. Pas question de refuser la vente, d'autant que la concurrence est vive. Cependant, le soir, vous entendez les cris de l'épouse battue, des enfants maltraités, vous souffrez du silence du cousin séquestré.

Lorsque M. Li Peng revient dans votre magasin, tout sourire, vous restez grave. Vous ne lui proposez pas de s'asseoir. Et vous prenez une décision importante. Oui, vous, M. Le Franc, vous irez au tribunal et vous direz que les coups et les cris vous ôtent le sommeil, que la petite mine des enfants harassés vous révolte et qu'il faut enfin entendre le récit du pauvre Tenzin, si doux, si malheureux. N'importe quel citoyen d'un pays libre en ferait autant. Marchand, certes, mais pas à vendre ; servant mais pas servile.

J.-P. Ribas, Pantin (Seine-Saint-Denis)

Agir au stade des importations

Quand ils sont acheteurs, les Chinois savent que c'est le moment de poser leurs conditions. Li Peng est venu à Paris pour signer un gros contrat d'achats d'avions français. Nous, les vendeurs, n'étions pas en position de force pour lui faire des reproches, pourtant très justifiés, en matière de droits de l'homme.

Mais les Chinois sont également des vendeurs. Ils nous inondent de produits très bon marché, fabriqués souvent dans des conditions de travail abominables et qui mettent à mal nos entreprises. Si nous voulons faire pression sur eux pour qu'ils commencent à respecter les droits de l'homme, c'est au stade des importations qu'il faudrait agir. Bien sûr, la France isolément ne pourrait rien. Mais si l'Union européenne mettait des droits très élevés sur les importations de produits chinois, ou refusait, par exemple, d'importer des produits fabriqués par des enfants ou des prisonniers politiques, la Chine pourrait commencer à réfléchir. Bien sûr, ils pourraient boycotter nos exportations. Mais ils ont encore plus besoin de nous comme clients que comme fournisseurs. C'est la réalité du commerce.

Jean Neubert, Yerres

Manque de coopération judiciaire contre le terrorisme

le Conseil européen de Madrid des 15 et 16 décembre 1995 a qualifié le terrorisme *« d'activité transnationale qui ne peut être affrontée de manière efficace uniquement par l'action isolée et les moyens de chaque Etat »*. La conférence de Turin qui vient de s'achever doit permettre dans les prochains mois de concrétiser la coopération judiciaire et policière prévue dans le cadre du *« troisième pilier »*, par la signature de nouvelles conventions. Les attentats de 1995 ont montré que les terroristes s'appuient sur le fait que, si les frontières sont *de facto* abolies au sein de l'Union européenne, par contre, l'absence de coordination judiciaire européenne leur permet d'espérer l'impunité dès lors qu'ils se déplacent d'un Etat à un autre ou résident dans un Etat autre que celui où ils organisent leurs crimes.

Reste à l'Etat concerné la seule possibilité de demander l'extradition des personnes soupçonnées, mais l'absence d'harmonisation législative européenne rend cette extradition difficile.

Les victimes des attentats de 1995 (8 morts et 300 blessés) s'étonnent du manque de coopération de la Suède vis-à-vis de la justice française. Abdelkrim Deneche a été détenu au secret pendant près de deux mois sans que le juge d'instruction chargé du dossier en France puisse l'entendre. M. Jean-Louis Bruguière a multiplié les démarches auprès de Scotland Yard afin que Rachid Ramda alias Abou Fares, qui serait impliqué dans la préparation des derniers attentats et arrêté en Angleterre, soit extradé. En dépit du soutien des services britanniques près de deux ans seront peut-être nécessaires à son extradition car auparavant il aura la possibilité d'épuiser toutes les voies de droit britanique.

Françoise Rudetzki, présidente de SOS-Attentats

A propos d'une caricature

En regardant, dans *Le Monde* du 14 mars, la caricature de M. Plantu, je me suis demandé : qu'est-ce qu'une caricature ? N'est-ce pas une représentation exagérée d'une réalité ou peut-être une critique humoristique d'une vérité existante ?

Malheureusement, cette caricature à propos de l'Arabie ne contient, à mon avis, rien de tout cela malgré son humour déplacé. J'ai essayé de capter le message que M. Plantu a voulu faire parvenir à vos lecteurs, et là aussi, je me suis *« planté »* car l'assassinat et le massacre ne sont pas le fort de l'Arabie saoudite qui a toujours essayé et continue effectivement à entretenir une paix juste et une stabilité dans la région, sinon dans le monde.

Toutefois, si le message est que l'Arabie voudrait *« massacrer »* les ennemis de la paix, la caricature à ce moment-là perdrait de son humour car n'est-ce pas alors aussi le but de la France et celui de tous les participants à la conférence de Charm El Cheikh ?

Sheikh Faisal Alhegelan, ambassadeur d'Arabie saoudite

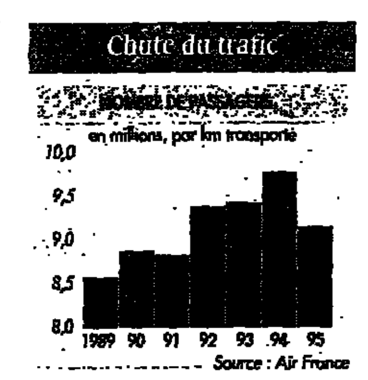
TRANSPORTS Christian Blanc, président de l'ex-Air Inter, rebaptisée Air France Europe, a présenté jeudi 25 avril à son conseil d'administration les grandes lignes d'un plan de sauvetage de la compagnie aérienne. *« En moins de deux ans, si rien n'est fait, l'entreprise aura été mise en situation de cessation de paiement »*, selon M. Blanc. ● LA FERMETURE des lignes *« structurellement déficitaires »*, la mise en place de *« navettes »* sur les grandes lignes et l'alimentation du *« hub »* d'Air France à Roissy constituent le premier volet du plan. ● LA RÉDUCTION des coûts salariaux des hôtesses, stewards et surtout des pilotes en constitue le volet principal. Des négociations avec les syndicats débuteront dès la semaine prochaine. ● UN CONSEIL d'administration extraordinaire a été convoqué le 15 mai pour entendre les détails du plan.

Christian Blanc annonce un plan drastique pour sauver Air France Europe

Le président de la compagnie aérienne entre en guerre avec le personnel navigant de l'ex-Air Inter dont il veut réviser les rémunérations. En lourdes pertes, l'entreprise est menacée de disparition « si rien n'est fait », selon lui, pour réagir à la libéralisation du ciel

« LE DEVENIR de l'entreprise est clairement posé. Des élèves de cours moyen comprendraient cela sans discuter. Tous, à Air France Europe, ne l'ont pas compris ». Le président de l'ex-Air Inter, Christian Blanc, menace la compagnie intérieure d'une débâcle. Dans un texte de sa main lu par Jean-Pierre Courcol, directeur général d'Air France Europe, devant le Comité d'Entreprise vendredi 26 avril, M. Blanc lance : *« En moins de deux ans, si rien n'est fait, l'entreprise aura (...) été mise en situation de cessation de paiement »*. Une véritable déclaration de guerre aux personnels.

Air France Europe, en 1994, a gagné encore 21 millions de francs. Puis, a perdu 477 millions de francs en 1995. Selon Christian Blanc, le déficit plonge : 100 millions par mois sur le premier trimestre 1996. Pour l'exercice allant du 1er avril 1996 au 31 mars 1997, la direction prévoit une perte d'exploitation de 1,3 milliard de francs. Attaquée sur ses principales lignes par la concurrence autorisée, les compagnies françaises comme Air Liberté, AOM ou TAT – dont les coûts de production sont nettement inférieurs – l'ex-Air Inter a vu ses parts de marché s'effondrer. En 1995, 1,3 million de passagers lui ont échappé, dont



Air France Europe a perdu 1,3 million de passagers en 1995. Elle en a transporté 15,8 millions.

une partie à cause des grèves. Pour enrayer la fuite, la compagnie a aligné ses tarifs à la baisse, entraînant une perte de recettes de 5 à 10 % par siège sur les lignes ouvertes à la concurrence. Or la libéralisation la plus rude est à venir : le 1er avril 1997, le ciel français sera ouvert directement à toutes les compagnies européennes – British Airways, Lufthansa, KLM...

« Les projections financières que je vous ai exposées, soit mèneront [Air France Europe] *à la faillite, soit la plongeront dans une spirale irrémédiable de pertes de marché, de fermetures de lignes, d'abandon de créneaux, de réductions d'activités et de licenciements »*, estime Christian Blanc. *« Ce scénario d'effondrement, nous pouvons y échapper »*, explique-t-il. L'ex-Air Inter peut revenir à l'équilibre en 24 mois.

Premier moyen : la réorganisation du réseau. Les lignes *« structurellement déficitaires »*, c'est-à-dire celles dont les recettes ne couvrent même pas les coûts directs, seront fermées. M. Blanc n'en a pas donné la liste. Ces suppressions de vols dégageront des petits avions, des créneaux et des équipages, qui seront réaffectés à la création dès cet hiver de *« navettes »* sur quelques grandes lignes entre Orly et les villes de province. Ces navettes sont l'arme essentielle pour reprendre des passagers à ses concurrents sur Paris-Marseille ou Paris-Nice. Dans la même optique, Air France Europe devra alimenter les vols long courrier d'Air France sur son « hub » de Roissy (plus de 1,6 million de passagers).

« DRAMATISATION »

Deuxième volet du plan de sauvetage, l'optimisation des recettes par une série d'instruments désormais connue : yield (répartition des places entre différentes catégories tarifaires), fidélisation... Troisième et principal axe stratégique : un important programme de réduction des coûts. Pour le personnel au sol, dont les rémunérations sont au niveau de la concurrence, il n'y aura pas de licenciement ni de modification des salaires. Le personnel navigant, en revanche, est directement visé. Les conditions de travail et de rémunération des hôtesses et stewards seront unifiées avec celles d'Air France, moins coûteuses et plus productives.

Mais c'est avec les pilotes de la compagnie que les négociations s'annoncent les plus difficiles. *« C'est là que l'effort le plus important devra être obtenu »*, considère M. Blanc. Selon le rapport du cabinet allemand Berger, les coûts des pilotes d'Air Inter en 1994 étaient de 91 % supérieurs à ceux de leurs homologues de Lufthansa. Des incitations au départ seront accordés aux pilotes de plus de cinquante-cinq ans. Les autres devront se plier aux nouvelles règles ou bien partir. Le 6 février, Christian Blanc a dénoncé les accords collectifs. Si, en avril 1997, aucun terrain d'entente n'a pu être trouvé, la direction d'Air France Europe pourra imposer de nouveaux accords à ses pilotes.

« Christian Blanc a repris la méthode qu'il avait appliquée à Air France : dramatisation de la situation, diabolisation d'une catégorie de personnel – les pilotes – dans l'espoir de diviser les salariés », rétorque le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL). *« Mais le plus grave, c'est qu'il n'y a toujours aucune stratégie pour Air Inter. Il y a un an, on nous disait qu'on ne pouvait pas devenir une compagnie de navettes car nos coûts étaient trop élevés. On nous dit désormais l'inverse. Nous ne comprenons pas où veut aller Christian Blanc »*.

Dès la semaine prochaine, Jean-Pierre Courcol recevra les différents syndicats. Les syndicats d'Air France Europe attendaient depuis plusieurs mois un plan de sauvetage de leur compagnie alors que celui d'Air France est sur les rails depuis plus de deux ans. Ils attendent d'en avoir le détail, notamment la forme que prendra l'aide de l'Etat évoquée par M. Blanc. L'ensemble du plan sera présenté en conseil d'administration extraordinaire le 15 mai.

Virginie Malingre

Le TGV Paris-Amsterdam ne roulera pas à pleine vitesse avant 2004

AMSTERDAM
correspondance.

Le TGV Paris-Amsterdam se fait attendre. La liaison à grande vitesse, nommée Thalys, nécessite la construction d'une nouvelle ligne. Mais, sans parler des difficultés du tracé purement belge, la ligne se heurte, aux Pays-Bas, à la lenteur de la bureaucratie. Seul le tronçon au sud de Rotterdam (Anvers-Breda) a fait l'objet d'un accord. En ce qui concerne le tracé Rotterdam-Amsterdam, *« il y a trois variantes possibles, plus quelques sous-variantes »*, explique Bob den Besten, président des Nederlandse Spoorwegen (NS), les chemins de fer néerlandais. Le gouvernement s'est engagé à prendre une décision d'ici à l'été, en tout cas avant la fin de 1996. *« Si tout va bien, et compte tenu des délais que nécessite la pose des voies, tout sera prêt vers 2004 »*, espère M. den Besten.

Lorsque les partenaires ont arrêté l'idée d'un TGV nord-européen, en 1989, ils évoquaient un Paris-Amsterdam en trois heures dès 1995 et au plus tard en 1998. Le retard, outre *« l'excès du nombre d'organes de consultation aux Pays-Bas »*, provient des coûts de la construction des nouvelles voies dus au manque d'espace et à la présence quasi permanente de l'eau et des canaux. La faible stabilité du sol nécessite des investissements supplémentaires. *« Le kilomètre de voie coûte environ deux fois plus cher qu'en France. »* Le tracé du TGV néerlandais est évalué à 7,3 milliards de florins (21 milliards de francs).

D'ici là, les voyageurs devront se contenter d'une sorte de semi-TGV. Amsterdam reste à plus de quatre heures de Paris.

Alain Franco

Les salariés de Danzas obtiennent une meilleure préservation de l'emploi

APRÈS avoir connu une des plus graves crises de son histoire, la direction de Danzas-France a signé cette semaine un accord social avec la CFDT, la CGT et FO, mettant fin à un conflit dont l'origine était un plan – exposé le 2 avril – de 651 suppressions d'emplois sur 3 600 salariés.

Sur la centaine d'agences de l'entreprise de transport, la direction a accepté de réduire de douze à huit le nombre de sites qu'elle envisage de fermer. Sont épargnés, au moins provisoirement, Cholet, Nice et Lille. Les décisions concernant les sites de Cavaillon et Montpellier restent à l'étude. Par ailleurs la direction s'engage à multiplier les offres de reclassements internes et externes. Aux 257 reclassements internes et à la petite centaine de reclassements externes initialement prévus, viennent s'ajouter 100 reclassements supplémentaires dont 20 pour remplacer des salariés en contrat à durée déterminée. L'accord porte également sur les salaires : les augmentations générales se monteront cette année à 2,5 %, soit davantage que l'inflation prévue. En contrepartie de ces mesures, les syndicats renoncent à toute action en justice.

Ce conflit et son dénouement risquent de marquer l'ensemble de la profession. Dans un monde du transport privé peu syndiqué, les syndicats de Danzas ont su montrer leur force. Alors que Danzas n'avait jamais connu de grève nationale, les syndicats, unis, ont réussi à paralyser quarante dépôts le lundi 22 avril. Le dépôt stratégique de Garonor a, selon la CFDT, été bloqué du jeudi 18 au mardi 23 avril.

LE FAIT SYNDICAL RECONNU

« Il y a désormais une section syndicale dans presque tous les établissements dotés d'un comité d'entreprise. Il y a même une section CFDT qui vient de se créer au siège social, ce qui aurait été impensable encore récemment », se félicite Patrice Huart, secrétaire syndical central CFDT et trésorier du comité central d'entreprise.

Signe de cette reconnaissance du fait syndical qu'a engendrée, selon lui, le conflit : la direction a invité le bureau du comité d'entreprise à participer le 14 mai à une réunion au départ réservée aux directeurs de site. Une première dans le groupe.

Frédéric Lemaître

Les négociations mondiales sur les télécommunications s'accélèrent

Les Etats-Unis multiplient les pressions pour la libéralisation des marchés européens et asiatiques. Trente-neuf pays doivent arriver à un accord avant la date-butoir du mardi 30 avril

LES NÉGOCIATIONS menées depuis juillet 1995 dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) pour une ouverture aussi large que possible à la concurrence des marchés des télécommunications abordent l'ultime ligne droite. La date-butoir pour parvenir à un accord a été fixée au 30 avril. Exclu des accords de l'Uruguay Round sur la libéralisation du commerce signés en avril 1994, le secteur des télécommunications représente de gros enjeux : la société d'études Omsyc l'évalue à un peu plus de 625 milliards de dollars (3 100 milliards de francs) au niveau mondial.

Une réunion des trente-neuf pays en négociations – ils représentent 93 % du marché mondial des télécommunications – a eu lieu vendredi 26 avril afin de faire le point sur l'état d'avancement du dossier. Trente-trois pays, dont l'Union européenne (les Quinze comptent pour un pays), ont déposé une offre. Avant d'aborder la dernière ligne droite, les Etats-Unis multiplient les pressions afin d'obtenir d'ultimes concessions favorables à leurs industriels.

Le représentant adjoint américain au commerce, Jeffrey Lang, a déclaré, vendredi 26 avril à Genève, attendre de meilleures offres, menaçant de retirer la proposition américaine. Sont particulièrement visés certains Etats asiatiques (Pakistan, Taïwan, Singapour, l'Indonésie, Corée du Sud...), les autorités américaines exigeant une plus grande ouverture de leurs marchés des satellites de télécommunications.

« SOUPLESSE » EUROPÉENNE

« Les pays asiatiques ont décidé de tenir fermés leurs marchés au-delà de l'an 2000, et cela est simplement inacceptable. Les Américains ne signeront pas un accord qui ne soit pas avantageux pour l'industrie américaine », a souligné, vendredi 26 avril, Blake Harris, le responsable du bureau international de la Commission fédérale des communications (FCC), l'organisme chargé de la réglementation du secteur des télécommunications outre-Atlantique. Des différends subsistent aussi entre les Etats-Unis et l'Europe.

Les Européens reprochent aux Etats-Unis de réserver à leurs intérêts nationaux le droit de poser des câbles téléphoniques sous-marins aboutissant aux Etats-Unis. Les Américains s'inquiètent des limitations apportées par la France, l'Espagne et la Belgique, aux participations étrangères dans le capital des compagnies locales de téléphone.

Une réunion des ministres du commerce extérieur de l'Union européenne se tiendra lundi 29 avril à Genève. Elle devrait permettre aux Quinze de fixer leur offre, et notamment d'adopter une position commune sur cette question du niveau des participations étrangères. A l'issue d'une réunion informelle à Bologne (Italie), le 25 avril, les ministres européens des télécommunications ont indiqué vouloir faire preuve de *« souplesse »*.

Philippe Le Cœur

Selon le ministre de l'énergie du Venezuela, le marché du pétrole devrait s'organiser par continent sur la base de la proximité

Erwin Arrieta explique au « Monde » sa vision de la carte de l'OPEP

CARACAS
de notre envoyé spécial

Erwin Arrieta, le ministre vénézuélien de l'énergie et des mines, est un homme posé. Au milieu de la tourmente provoquée par le récent plan d'ajustement – auquel il est directement associé en tant que membre du cabinet économique restreint du président Rafael Caldera –, il refuse de se laisser enfermer dans *« les contingences »*. Le regard fixé sur l'horizon 2005, il est convaincu que l'heure est venue de réordonner le *« paysage pétrolier mondial »*. Le souci de faire partager cette *« nouvelle vision »* l'anime au point d'en oublier de rallumer son cigare au long de notre entretien.

Pourtant « les contingences » ont la vie dure. Le Venezuela est montré du doigt, accusé de violer le quota de production pétrolière fixé par l'OPEP de 2,3 millions de baril/jour.

« On nous accuse sur la base d'informations de deuxième main, provenant de ce que j'appelle des sources fantômes », réplique le ministre. Le Venezuela transporte beaucoup plus de pétrole qu'il n'en produit, ce qui, concède-t-il, peut être une source de confusion. *« Pour alimenter nos raffineries en Allemagne, en Suède et aux Etats-Unis, nous achetons entre 350 et 400 000 barils/jour. Il ne faut pas confondre le pétrole extrait au Venezuela et le pétrole appartenant au Venezuela. Nous attendons toujours une accusation officielle de l'OPEP. »*

Las de *« ces discussions stériles et de cette sourde compétition autour des quotas »*, M. Arrieta entend remettre les pendules à l'heure. *« Si on regarde les chiffres réels, la vérité, c'est que la production de l'ensemble des pays membres de l'OPEP est aujourd'hui supérieure de 1,5 million de barils/jour au quota global de l'Organisation. Je n'ai pas de preuves pour accuser tel ou tel pays, mais il est incontestable que nous violons globalement notre quota. »* Le fait que le marché ait absorbé cet excédent et que les prix aient atteint *« des niveaux dont nous rêvions depuis cinq ans »*, semble indiquer que les experts de l'OPEP s'étaient trompés dans leurs prévisions *« en sous-estimant la demande »*.

> « Il ne sert à rien que je donne mon pétrole à un prix misérable si l'utilisateur final n'en profite pas parce que son gouvernement se taille la part du lion »

Pour le ministre vénézuélien, ces facteurs conjoncturels masquent l'essentiel. *« L'heure est venue de redéfinir le rôle de l'OPEP dans un contexte pétrolier qui s'est profondément transformé depuis la création de l'Organisation, en septembre 1960. »* Lors d'une récente conférence à Londres, il a attiré l'attention tant des producteurs OPEP que de ceux qui n'appartiennent pas à l'Organisation et des pays consommateurs sur cette réalité changeante, que l'OPEP doit prendre en compte *« au risque de disparaître »*.

De nouveaux acteurs ont émergé depuis trente-cinq ans : des compagnies puissantes, telles que l'Aramco, KPC ou PDVSA ont surgi dans les pays producteurs. *« La protection de l'environnement est un facteur que le monde pétrolier ne peut plus ignorer. Un autre élément, que je qualifie de perturbateur, est le poids des taxes que les pays consommateurs font payer aux utilisateurs de produits pétroliers. Nous devons tenir compte de cette nouvelle concurrence, que j'appelle la « tax petroleum corporation ». Il ne sert à rien que je donne mon pétrole à un prix misérable si l'utilisateur final n'en profite pas parce que son gouvernement se taille la part du lion sans assumer les risques et les investissements que je supporte comme producteur. »*

Dans ce nouveau contexte, le Venezuela se fait l'avocat de l'approfondissement du dialogue entre producteurs et consommateurs. Un dialogue amorcé en France en 1991 et qui doit se poursuivre en décembre prochain à Goa, en Inde. *« Il s'agit de dépasser la confrontation pour parvenir à la coopération et à l'intégration. En tant que producteurs, nous avons une responsabilité planétaire qui est de garantir une ressource déficitaire dans les pays développés. Pour maintenir et accroître nos réserves, nous avons besoin de capitaux. Sinon l'augmentation de la demande risque de provoquer une nouvelle situation de pénurie, un autre choc similaire à celui des années 70. »*

Traditionnellement les Etats-Unis ne sont pas favorables aux tentatives d'organisation des marchés. Ont-ils évolué en ce qui concerne le dialogue entre consommateurs et producteurs de pétrole ? Erwin Arrieta répond par l'affirmative : *« Jusqu'à une époque récente, les Etats-Unis ne voulaient pas entendre parler de ce sujet. A présent, ils en discutent, en mettant en avant le thème de l'environnement. »*

Conséquence d'une décision prise par les présidents américains lors du sommet de Miami en décembre 1994, la coopération énergétique progresse dans l'hémisphère. Le ministre vénézuélien s'en félicite, car *« il est temps de rompre le déséquilibre énergétique du continent et d'accélérer les processus d'intégration régionaux »*. Au-delà des Amériques, Erwin Arrieta suggère une rationalisation des flux pétroliers mondiaux, sur la base de la proximité. *« Les économies de transport bénéficieraient à tous, y compris aux consommateurs. Pourquoi le Venezuela irait vendre son pétrole en Asie, alors que son marché naturel est en Amérique ? Les producteurs du Golfe sont beaucoup plus proches de l'Asie. »*

« Au lieu de se chamailler à propos des quotas, les membres de l'OPEP auraient tout intérêt à réfléchir à la nouvelle carte pétrolière mondiale. » Le facteur sécurité et le surcoût que représente le maintien d'un imposant appareil militaire au Moyen-Orient incitent de plus en plus les Etats-Unis à la réflexion, selon le ministre. Cependant, même dans l'hypothèse d'une intégration hémisphérique achevée, le continent américain resterait importateur. *« J'ai demandé à mes experts de refaire les calculs trois fois, mais le fait est là, à l'horizon 2005, les Amériques continueront d'acheter du pétrole dans le Golfe. »*

Jean-Michel Caroit

« Lèse-humanité »

M. Arrieta ne craint pas d'évoquer le dossier écologique, *« à la différence de certains producteurs qui le considèrent comme une espèce de chantage contre l'industrie pétrolière »*. *« Au contraire, je suis de ceux qui pensent que les combustibles fossiles ne sont pas coupables des dommages créés à l'environnement. C'est l'homme qui est coupable. Si nous y mettons les moyens, la science peut nous permettre d'utiliser ces ressources sans dégrader l'environnement. »* Pour le ministre vénézuélien, c'est *« un crime de lèse-humanité »* de brûler en quelques secondes des molécules d'hydrocarbures que la nature a mis des millions d'années à fabriquer. *« Nous devons développer des applications plus nobles, à travers la pétrochimie, pour ces molécules qui sont un trésor de la providence. »*



CORRESPONDANCE

Aerospatiale et le statut d'Airbus

A la suite de notre article intitulé « Les cinq défis de Louis Gallois, PDG d'Aerospatiale » (Le Monde du 24 avril), Patrice Kreis, directeur de la communication de ce groupe, nous écrit :

Contrairement à l'information parue dans *Le Monde*, aucune décision n'est à ce jour prise concernant un éventuel transfert des chaînes d'assemblage et de l'équipe des essais en vol d'Airbus dans le cadre du changement de statut d'Airbus Industrie, ceci d'autant plus que les discussions relatives à ce changement de statut n'ont pas encore commencé.

Suez va examiner l'offre lancée par le Crédit agricole sur Indosuez

La banque verte propose de reprendre 51 % de la filiale, qui n'est pas à vendre officiellement. Les administrateurs devront donc se prononcer en début de semaine

UN CONSEIL d'administration extraordinaire de la Compagnie de Suez devrait avoir lieu mardi 30 avril. A l'ordre du jour : la proposition du Crédit agricole d'acquérir 51 % de la banque Indosuez. Lors du dernier conseil de la Caisse nationale, les administrateurs de la banque verte avaient approuvé cette opération de croissance externe qui devrait lui permettre d'élargir ses activités internationales et sa clientèle d'entreprises. C'est maintenant au tour de Suez de se prononcer (*Le Monde* du 27 avril).

La volonté du Crédit agricole de se diversifier était connue. L'établissement avait été, en début d'année 1995, un candidat malheureux au rachat de la Banque française du commerce extérieur, finalement acquise par le Crédit national. Indosuez présente encore plus de complémentarités que la BFCE. Problème : la banque n'est toujours pas officiellement à vendre, et elle a entrepris un vaste recentrage de ses activités sous la responsabilité de son nouveau président, Christian Maurin. Sa maison mère, Suez, lui a en outre promis une recapitalisation de 1 milliard de francs à la fin de 1996 si elle s'oriente vers son objectif de rentabilité de 9 % dans deux ans, contre un modeste 1 % aujourd'hui.

FAIBLE NOTATION

Malgré le soutien de Suez qui a repris la totalité de ses encours immobiliers, la banque a traversé une année 1995 difficile. Elle a souffert de la chute des marchés financiers et d'une faible demande des crédits en France ; son produit net bancaire (chiffre d'affaires) a reculé de 9,6 %. Sa faible notation par les agences a, en outre, lourdement renchéri le coût de ses emprunts. Un adossement au Crédit agricole, qui bénéficie d'une notation AA, ne pourrait que profiter à Indosuez.

Mais, en se dévoilant officiellement le premier, le Crédit agricole a lancé les enchères sur Indosuez. D'autres prétendants pourraient se manifester : la banque néerlandaise ABN Amro, qui était elle aussi candidate au rachat de la BFCE, est restée sur sa faim. Les ambitions de la BNP sur Indosuez sont connues depuis la tentative, début 1995, de Michel Pébereau de constituer *« une très grande financière »* avec Suez et l'UAP, dont l'un des objectifs était un rapprochement des deux banques. La BNP va-t-elle se contenter d'empocher les plus-values sur la Compagnie de Suez dont elle détient 5 % à la faveur de la hausse du titre ? Enfin, la Société générale, prompte à réagir sur le thème des distorsions de concurrence, laissera-t-elle se renforcer le Crédit agricole sans fustiger le privilège qu'il détient toujours sur les dépôts des notaires et qui lui rapporte encore quelque 600 millions de francs par an ?

La démarche du Crédit agricole a surpris Gérard Mestrallet, le président de Suez, par sa rapidité. Il pourrait être tenté de demander un peu de temps pour faire valoir les offres concurrentes, ne serait-ce que pour mieux négocier les conditions de la cession.

Ba. S.

La Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne à la rescousse du Crédit foncier

L'institution a perdu 8 milliards de francs en 1995

Le plan de restructuration du Crédit foncier sera présenté au conseil d'administration qui doit se tenir lundi 29 avril au matin. La Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne y joueront un rôle déterminant. Dans la foulée sera réuni un comité central d'entreprise auquel sera annoncé le volet social du plan.

C'EST LUNDI 29 avril, jour du conseil d'administration, que va être officiellement annoncé le sort réservé au Crédit foncier de France. Depuis des mois, l'institution traverse la crise la plus grave de son histoire, mettant en péril son existence et celle de nombreux salariés. Les discussions entre le Trésor et le gouverneur Meyssonier se sont accélérées ces derniers jours. Elles ont notamment pris un tour nouveau, sous la pression des syndicats qui ont multiplié manifestations et initiatives. Jeudi dernier encore, quelque 400 manifestants ont bloqué le pont de la Concorde pour remettre aux députés un document établi par le comité central d'entreprise qui retrace la genèse des difficultés de l'institution et en attribue les principales responsabilités aux directions successives et aux pouvoirs publics (*Le Monde* du 29 mars).

Les syndicats ont décidé d'engager une procédure judiciaire contre l'Etat à travers ses représentants, *« notamment les hauts fonctionnaires qui, de par leur mission, assuraient de fait la tutelle et le contrôle de l'établissement, à savoir le directeur du Trésor, les censeurs de l'Etat et le commissaire du gouvernement »*.

Des arguments qui semblent avoir fait mouche. Alors que les pouvoirs publics s'interrogeaient encore récemment pour savoir si le Crédit foncier avait encore une raison d'être, on s'oriente aujourd'hui vers un adossement dans lequel la Caisse des dépôts et les Caisses d'épargne joueront un rôle déterminant.

ABANDON DE L'ÉTAT

Le sauvetage du Crédit foncier est complexe. Détenu majoritairement par le public, ses dirigeants sont nommés par l'Etat. C'est également l'Etat qui, jusqu'à l'automne dernier, fournissait l'essentiel de son chiffre d'affaires grâce aux prêts d'accession à la propriété (PAP), dont le Crédit foncier détenait le monopole. Leur suppression en octobre dernier, sans aucune mesure d'accompagnement, a plongé l'institution dans le chaos. Deuxième emprunteur sur les marchés après l'Etat avec 295 milliards de francs d'obligations, le Crédit foncier s'est trouvé du jour au lendemain incapable de se refinancer.

Face à ce qu'elles ont interprété comme un abandon du soutien de l'Etat, les agences ont brutalement dégradé sa notation, renchérissant son coût de refinancement sur les marchés. Le prêt de 20 milliards de francs consenti par la Caisse des dépôts n'a pas résolu le problème de fond : la pérennité de l'entreprise. D'autant que les erreurs de gestion se sont multipliées au cours des années précédentes. Au total, la charge 1995 pour le Crédit foncier, provisions et pertes confondues et financement d'un plan social de 1 200 personnes sur les 3 500 employés, devrait s'élever à quelque 10 milliards de francs, si l'on suit les recommandations du sous-gouverneur Jean-Pascal Beauffret, qui plaide pour un nettoyage total. Dans cette perspective, les comptes se solderaient par une perte de plus de 8 milliards de francs, qui engloutirait la totalité des fonds propres et réduirait à zéro la valeur des quelque 12 millions d'actions du Foncier.

Trois objectifs sont poursuivis par les négociateurs : rassurer les porteurs d'obligations, trouver les fonds qui permettront de passer les provisions nécessaires et définir les contours d'un « petit Crédit foncier » qui poursuivrait des activités de crédits hypothécaires.

Pour atteindre le premier, l'Etat devrait donner sa garantie sur les 295 milliards de francs d'obligations en circulation. La gestion par la Caisse des dépôts d'un patrimoine immobilier prestigieux en vue d'une cession ultérieure à des investisseurs étrangers n'est pas exclue. L'avenir du Crédit foncier devrait, lui, être assuré par les Caisses d'épargne, qui conserveraient, en échange de ce soutien, la distribution du Livret A. Pour donner de l'oxygène supplémentaire à l'institution, la Caisse des dépôts pourrait, en outre, accepter de baisser ses taux d'intérêt sur les quelque 45 milliards de francs de lignes de crédit, rémunérées actuellement à 10 %.

Le schéma général de la nouvelle configuration du Crédit foncier est désormais admis. Le réglage exact des modalités devait se poursuivre tout au long du week-end.

Babette Stern

Le Japon se déclare prêt à voir passer ses entreprises sous pavillon étranger

DEUX SEMAINES après la prise de contrôle de Mazda par le constructeur automobile américain Ford, le conseil des ministres japonais a adopté, vendredi 26 avril, une résolution affirmant que *« le Japon fera bon accueil aux opérations de fusions et acquisitions lancées par des groupes étrangers et fera tout son possible pour les faciliter »*. Le premier ministre, Ryutaro Hashimoto, a déclaré vouloir *« améliorer autant que possible le climat économique pour l'investissement étranger »* afin de contrebalancer l'effet des délocalisations.

Le gouvernement estime que *« les fusions et acquisitions vont aider à revigorer l'économie, permettre de créer de nouveaux emploi et contribuer à la globalisation de l'économie, grâce à des transferts financiers et technolgiques »*. Selon un rapport de la Chambre de commerce américaine au Japon et du Conseil de la communauté des affaires européenne, l'investissement étranger au Japon ne représente qu'un seizième de l'investissement japonais à l'étranger.

DÉPÊCHES

■ **CIBA-GEIGY : la Commission européenne** pourrait procéder à un examen approfondi de la fusion du groupe pharmaceutique suisse avec Sandoz, a indiqué, le 26 avril, Karel Van Miert, commissaire à la concurrence, selon qui *« cela ne signifie pas que la décision sera négative »*.

■ **DOW CHEMICAL : le groupe chimique américain** a indiqué, le 26 avril, qu'il investira 5 milliards de francs sur dix ans pour améliorer son environnement et qu'il compte ainsi économiser 1 milliard de francs d'ici à 2005 en raison de la diminution des blessures et accidents.

■ **LAFARGE : le groupe français** a annoncé, le 26 avril, le rachat de l'allemand Gipswerke Dr Karl Wurth (enduits à base de plâtre et carreaux de plâtre, 140 millions de francs de chiffre d'affaires).

■ **RENTOKIL : le groupe de services** (désinfection, sécurité), contrôlé par le danois Sophus Berendsen, a remporté, le 26 avril, son OPA de 16,3 milliards de francs sur la société britannique BET.

■ **THOMSON-CSF : l'administration américaine de l'aviation** a annoncé le 26 avril que, faute d'avoir obtenu la correction de certains éléments dans la présentation des bilans et la direction du projet, elle a mis fin à un contrat de 2,3 milliards de francs pour des systèmes d'aide à la navigation et à l'atterrisage, avec Wilcox, filiale du français Thomson-CSF.

■ **ARIANE-5 : le lancement de la nouvelle fusée européenne** *Ariane-5 a été fixé au 25* mai, a annoncé, le 26 avril, l'Agence spatiale européenne. Le tir inaugural était prévu initialement pour 1995.

■ **DASA : le constructeur aéronautique allemand** table sur une perte d'exploitation de 780 millions de marks (2,6 milliards de francs) et un chiffre d'affaires de 13,15 milliards de marks en 1996, *puis sur un profit* d'exploitation de 20 millions de marks et un chiffre d'affaires de 15,2 milliards en 1997.

■ **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française** a demandé à la Cour européenne de justice l'annulation de la décision de la Commission européenne d'accepter le plan d'aide de l'Etat français au Crédit lyonnais. Ce dernier a demandé à la Cour de Luxembourg d'annuler la lettre d'engagement de réduction d'au moins 35 % de sa présence commerciale à l'étranger, dont 50 % en Europe, d'ici à 1998.

■ ***FRANCE TÉLÉCOM* : les derniers arbitrages sur le projet de loi** visant à changer le statut de l'exploitant téléphonique français devaient avoir lieu le 28 avril. Le 29 avril, le gouvernement devrait saisir les organismes statutaires concernés. La Commission supérieure du service public des P&T *se proncera notamment* le 14 ou le 15 mai, le projet définitif devant passer en conseil des ministres le 29 mai.

ÉPARGNE L'assurance-vie reste le placement de prédilection des Français en dépit de la baisse sensible des rendements. Mais encore faut-il savoir choisir un contrat. ● DEUX GRANDES CATÉGORIES de contrats d'assurance-vie existent : ceux en francs et ceux en unités de compte. Les contrats en francs sont considérés comme de grands classiques. Ils offrent la sécurité par l'intermédiaire d'un taux minimum garanti. Les contrats en unités de compte, en particulier les plus récents, les multisupports, permettent d'espérer des performances bien supérieures. Par leur intermédiaire, on peut gérer un portefeuille de sicav ou de fonds communs sans être soumis à la fiscalité des valeurs mobilières. ● DANS LES CRITÈRES de choix, il faut s'intéresser aux performances, mais aussi à la périodicité des versements, à la durée des contrats et aux frais.

L'offre surabondante de contrats d'assurance-vie rend leur choix difficile

Ce type de placement reste de loin le préféré des Français et présente toujours des avantages considérables en matière de sécurité, de rendement, de défiscalisation et d'exonération des droits de succession

LA CAUSE est entendue. L'assurance-vie reste le placement à moyen-long terme de prédilection des Français. La baisse de 4,5 % à 3,5 %, le 1er mars, de la rémunération du Livret A a suffi pour le démontrer. Les retraits de plusieurs dizaines de milliards de francs déposés sur des livrets se sont traduits immédiatement par de nouvelles souscriptions de contrats d'assurance-vie. Un comportement a priori étonnant, puisqu'une épargne à court terme se transforme ainsi en un placement à long terme. Il est pourtant révélateur de la confiance des Français dans l'assurance-vie. En dépit de la baisse sensible des rendements et de la perte de petits avantages fiscaux comme la réduction d'impôt de 1 000 francs, l'assurance-vie conserve de grands atouts. A commencer par l'exonération des droits de succession et un rendement qui a baissé, mais reste satisfaisant autour de 7 % par an (ce qui correspond à une rémunération hors inflation de l'ordre de 5 %).

Mais encore faut-il savoir choisir un contrat et s'y retrouver dans une offre surabondante qu'il est difficile de comparer. Il n'existe pas, comme pour les sicav, de palmarès des performances, des contrats d'assurance-vie, et ils ne seraient d'ailleurs pas forcément significatifs. Il convient donc de retenir quelques idées simples.

Entre la rente et le capital

Les contrats d'assurance-vie offrent la possibilité de sortir en capital ou en rente. Dans la plupart des cas, il vaut mieux préférer le capital, qui de toute façon est défiscalisé au bout de huit ans et peut être transmis à des héritiers.

La rente qui consomme le capital peu à peu ne correspond qu'à des situations bien précises : l'incapacité du souscripteur à gérer le capital qu'il récupère, la volonté de l'épargnant de ne rien transmettre. La décision de sortir en rente doit s'accompagner de la conversion des contrats en unités de compte en contrats en francs. Les performances des multisupports sont plus aléatoires et sensibles aux fluctuations des marchés, ce qui est moins le cas des contrats en francs qui offrent des rendements proches de ceux des marchés obligataires.

LES GRANDS CLASSIQUES

Il existe d'abord deux grandes catégories de contrats d'assurance-vie : ceux en francs et ceux en unités de compte. Les contrats en francs sont considérés comme de grands classiques. Ils offrent avant tout la sécurité par l'intermédiaire d'un taux minimum garanti, sachant évidemment que leur rémunération peut aller bien au-delà. En tout, la garantie de rendement est de 75 % du TME (référence des taux des emprunts d'Etat) pour les contrats à prime unique ou à versements libres jusqu'à huit ans et de 60 % du TME avec un taux maximal de 3,5 % pour les contrats au-delà de huit ans.

Le contrat en francs offre en outre une souplesse d'utilisation que les épargnants n'imaginent pas toujours. Ainsi la durée du placement est d'au moins huit ans pour bénéficier des avantages fiscaux, mais le souscripteur peut sur les bons contrats effectuer des retraits ou demander des avances. Les retraits avant huit ans sont imposables (39,4 % des intérêts avant quatre ans et 19,4 % entre quatre et huit ans). Une avance est une opération de nature différente qui s'apparente à un prêt. Elle coûte un intérêt de l'ordre de 1 % des sommes avancées.

Le problème des contrats en francs, c'est que les portefeuilles sont constitués en quasi-totalité d'obligations françaises, qui ont vu leurs taux nettement baisser au cours des derniers mois. Une évolution qui s'est traduite par un recul en 1995 du rendement des contrats. Il devrait se poursuivre cette année. Autre menace, le petit paradis fiscal que représente l'assurance-vie pourrait voir ses avantages se réduire. Les intérêts capitalisés pourraient finir par être imposés. Mais, en revanche, il n'y pas de menace sur l'exonération des droits de succession. L'annonce d'une telle mesure pourrait provoquer des retraits massifs, avec pour conséquence de déstabiliser certaines compagnies et de présenter même un danger pour l'Etat dans la mesure ou l'assurance-vie finance par l'intermédiaire des obligations du Trésor une bonne partie du déficit public.

COMBINER LES AVANTAGES

Des rendements plus faibles et un risque de durcissement fiscal sont autant de raisons pour chercher des produits d'assurance-vie plus performants ou plus souples que ne le sont les contrats en unités de compte. Il s'agit d'assurance-vie à capital variable (acav), à capital variable immobilier (acavi) ou multisupports. Acav et acavi correspondent en fait à la première génération des contrats en unités de compte. Les acavi ont offert en outre des performances désastreuses au cours des dernières années avec la crise de l'immobilier. Les multisupports apparus plus récemment présentent un tout autre attrait.

Ces contrats permettent d'arbitrer entre différentes sortes de placements (d'unités de compte). On peut gérer par leur intermédiaire un portefeuille de sicav et de fonds communs sans être soumis à la fiscalité des valeurs mobilières. On peut y adjoindre un compartiment en francs. Ce qui permet de combiner les avantages de sécurité, le compartiment en francs offrant une garantie de performances, et de gains espérés avec d'autres valeurs.

Dans les critères de choix, il faut s'intéresser aux performances passées, bien sûr, mais aussi à la périodicité des versements, à la durée des contrats et aux frais. Il vaut mieux ainsi préférer les contrats à versements libres. Les primes périodiques sont par définition plus contraignantes mais se traduisent aussi par des frais plus élevés. Les primes uniques interdisent, comme leur nom l'indique, d'effectuer des versements supplémentaires et manquent de souplesse. Concernant la durée des contrats, il n'y a aucun intérêt à s'engager pour une durée plus longue que huit ans à condition que le contrat soit prorogeable.

Enfin, les frais ont une très grande importance. Au moment des versements, ils ne doivent pas excéder 5 % et les frais de gestion doivent se limiter ensuite à 1 % par an. Les frais d'arbitrage à l'intérieur des multisupports ne doivent pas non plus dépasser 1 %. Enfin, il vaut mieux éviter les contrats assortis de frais précomptés. C'est-à-dire le prélèvement au cours des premières années de la totalité des frais de gestion du contrat.

Eric Leser

Une loi contre la vente de mètres carrés fictifs

Tout candidat à la propriété ayant visité des logements anciens mis à la vente aura eu l'occasion de le constater : entre la superficie habitable annoncée par le vendeur et la taille réelle du logement, existent parfois des différences importantes. Compte tenu du prix au mètre carré pratiqué dans les grandes agglomérations, un métrage fantaisiste peut causer un préjudice financier considérable. C'est afin de combattre la vente de mètres carrés fictifs que l'Assemblée nationale a adopté, le 17 avril, une proposition de *« loi sur la protection des acquéreurs de tous les lots de copropriété »*. Le texte comporte deux articles. Le premier précise que, dès la promesse de vente ou d'achat, et, a fortiori, lors de la vente, la *« surface de la partie privative de ce lot ou de cette fraction de lot »* devra être spécifiée. Au cas où cette clause ne figure pas, le bénéficiaire de la promesse ou l'acquéreur sera en droit d'invoquer la nullité de l'acte dans un délai de trois mois. Les acquéreurs lésés auront, de plus, la possibilité de se défendre puisque le projet de loi stipule que, au cas où la superficie serait inférieure de plus de 5 % à celle annoncée, l'acquéreur sera fondé à engager une action en diminution proportionnelle des prix, au plus tard un an à compter de la vente. Le second article de la loi porte sur la date d'entrée en vigueur du texte, qui, s'il est adopté par le Parlement, devrait s'appliquer à compter du 1er janvier 1997. Cette proposition de loi a toutes les chances de satisfaire les géomètres experts et autres architectes, qui sont les mieux placés pour garantir le métrage précis d'un bien immobilier.

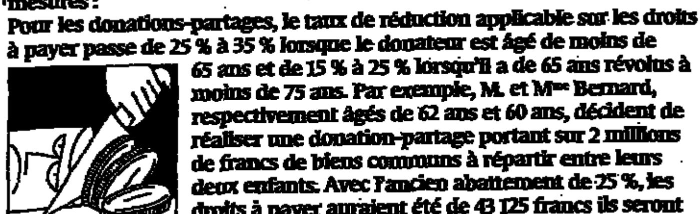

IMMOBILIER

Arnaud de Fréminville

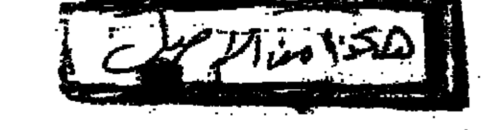
L'impact des nouvelles mesures sur les donations

Les donations et donations-partages effectuées à compter du 1er avril bénéficient d'un coup de pouce fiscal. Voici l'impact des principales mesures :

Pour les donations-partages, le taux de réduction applicable sur les droits à payer passe de 25 % à 35 % lorsque le donateur est âgé de moins de 65 ans et de 15 % à 25 % lorsqu'il a de 65 ans révolus à moins de 75 ans. Par exemple, M. et Mme Bernard, respectivement âgés de 62 ans et 60 ans, décident de réaliser une donation-partage portant sur 2 millions de francs de biens communs à répartir entre leurs deux enfants. Avec l'ancien abattement de 25 %, les droits à payer auraient été de 43 125 francs ils seront désormais de 37 375 francs. A noter qu'à titre transitoire jusqu'au 31 décembre 1997, le taux de réduction de 35 % s'applique y compris lorsque le donateur est âgé de 65 ans révolus et de moins de 75 ans. En outre, le régime des donations-partages a été étendu aux donations pour un enfant unique. En ce qui concerne les donations simples, une réduction sur le montant des droits à payer est instituée. Elle est de 25 % lorsque le donateur a moins de 65 ans et de 15 % s'il a entre 65 et 75 ans. A partir de cet âge, aucun abattement n'est plus consenti. Pendant une période transitoire qui prendra fin le 31 décembre 1997, la réduction de 25 % sera accordée y compris pour les donateurs de 65 ans à moins de 75 ans. L'abattement de 100 000 francs pour les donations aux petits-enfants devrait encourager les transmissions de patrimoine entre grands-parents et petits-enfants.


FISCALITÉ

Laurent Edelmann



REVUE DES ACTIONS

AGROALIMENTAIRE	26-04-96	Diff.
Bongrain	2820	+0,71
Danone	776	-2,14
Eridania Beghin	865	+3,09
Fromageries Bel	5000	-0,19
LVMH Moet Vuitton	1318	+2,56
Pernod-Ricard	322,10	+3,07
Remy Cointreau	149,70	+1,56
Saint-Louis	1495	+1,97
	—	—
	—	—

ASSURANCES	26-04-96	Diff.
AGF-Ass.Gen.France	140	+2,18
Axa	305,70	+0,19
GAN	146,10	-0,61
SCOR SA	191	+2,08
UAP	108,30	-1,09
Union Assur.Fdal	633	-0,78
	—	—
	—	—

BATIMENT ET MATÉRIAUX	26-04-96	Diff.
Bouygues	521	+2,76
Ciments Fr.Priv.B	248,30	+1,76
Colas	924	+4,76
Eiffage	820	-1,08
Eurotunnel	5,60	-0,88
GTM-Entrepose	328	+0,92
Imetal	798	+5,69
Jean Lefebvre	317	-2,49
Lafarge	346	+0,11
Poliet	515	+2,18
Saint-Gobain	633	+0,47
SGE	118	-7,74
	—	—

CHIMIE	26-04-96	Diff.
Air Liquide	935	+3,88
Gascogne (B)	517	+0,97
Michelin	257,30	+2,30
Plastic-Omn.(Ly)	422	-2,31
Rhone Poulenc A	126,20	-0,15
Roussel Uclaf	1239	-0,08
Sanofi	411,50	+3,65
Synthelabo	404,50	-0,73
	—	—

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	26-04-96	Diff.
BIC	578	+2,84
Chargeurs	1393	+0,65
Christian Dior	699	-1,54
Clarins	710	+9,73
DMC (Dollfus Mi)	277,10	+5,76
Essilor Intl	1315	+1,38
Groupe Andre S.A.	492	-4,23
L'Oreal	1596	+5,27
Moulinex	86,50	-0,57
Salomon (Ly)	3750	+5,78
S.E.B.	875	+7,62
Skis Rossignol	1785	-1,10
Sommer-Allibert	1468	-0,13
Zodiac ex.dt divid	1260	+7,23
	—	—
	—	—

CREDIT ET BANQUES	26-04-96	Diff.
Bancaire (Cie)	552	+7,97
B.N.P.	210,10	+1,54
C.C.F.	249,60	+2,08
Cetelem	1142	+7,43
Comptoir Entrep.1	17,60	+8,64
CPR	450	+2,99
Cred.Fon.France	63,25	+2,67
Credit Local Fce	398,80	+3,34
Credit Lyonnais CI	180,10	-2,06
Credit National	400	+0,25
Societe Gale A	581	+3,19
UFB Locabail	487	+2,52
UIC	87	+6,87
Via Banque	200	+2,56
	—	—

DISTRIBUTION	26-04-96	Diff.
Carrefour	3909	+2,71
Casino Guichard	192,10	+6,42
Castorama DI (Li)	967	+9,51
Comptoir Moder.	1948	+5,01
Damart	3990	+2,57
Docks France	930	+0,86
Galeries Lafayette	1600	-8,06
Guilbert	855	+5,68
Guyenne Gascogne	1616	-3,23
Pinault-Prin.Red.	1554	+11,95
Primagaz	544	-1,62
Promodes	1455	+4,52
Rexel	1215	+6,48
	—	[illegible]
	—	[illegible]

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	26-04-96	Diff.
Alcatel Alsthom	488,50	+2,38
Alcatel Cable	483	+1,72
CS Signaux(CSEE)	263,10	+6,43
Intertechnique 1	560	+1,81
Labinal	718	+6,21
Legrand	980	+4,42
Matra-Hachette	136,70	+1,86
Sagem SA	3244	[illegible]
Schneider SA	243	[illegible]
Thomson-CSF	138,20	[illegible]
	—	
	—	
	—	

IMMOBILIER ET FONCIER	26-04-96	Diff.
G.F.C.	422	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4210	+0,02
Sefimeg	347,20	[illegible]
Simco	490	+2,08
UIF	453	[illegible]
Lucia	51	+1,79
Silic	732	-0,94
Sogeparc (Fin)	685	-2,14
	—	
	—	

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	26-04-96	Diff.
Bollore Techno.	566	+1,98
Cerus Europ.Reun	98,60	+6,02
CGIP	1188	[illegible]
Eurafrance	1980	+4,21
Gaz et Eaux	2160	-3,44
Lagardere (MMB)	140	+2,18
Marine Wendel	427	-3,26
Nord-Est	140	+3,55
Paribas	334,60	+4,56
Suez	223,10	+5,73
Worms & Cie	267	-3,61
Navigation Mixte	738	-4,03
Parfinance	212,70	+2,25
Montaignes P.Gest.	700	+4,32
	—	

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	26-04-96	Diff.
Bertrand Faure	175,90	+6,60
Dassault-Aviation	488	+3,60
De Dietrich	260,30	+0,50
Eramet	400	+2,01
Fives-Lille	550	+3,18
Legris Indust.	266,90	+13,57
Metaleurop	56	[illegible]
Pechiney CIP	279	+7,72
Pechiney Intl	123,10	+5,84
Peugeot	734	-1,21
Renault	154,40	+5,75
Strafor Facom	370	+4,81
Valeo	290	+2,76
Vallourec	249,80	+3,13
	—	

MINES D'OR, DIAMANT	26-04-96	Diff.
Anglo American #	345	+1,76
De Beers #	161,30	+1,16
Driefontein #	83,50	+3,21
Gencor Limited #	19,70	+4,23
Harmony Gold #	59	-0,16
Randfontein #	40,50	-3,57
Saint-Helena #	31,50	-6,57
Western Deep #	250,20	+4,25
	—	—
	—	—

PÉTROLE	26-04-96	Diff.
Elf Aquitaine	382,70	+1,27
Esso	620	-4,17
Geophysique	353	+0,85
Total	352,20	-2,53
BP France	142	+1,42
Erap-Elf CPet.	337,50	-1,53
	—	—

SICOMI OU EX-SICOMI	26-04-96	Diff.
Bail Investis.	831	-3,37
Interbail	260	-3,17
Klepierre	610	-1,61
Locindus	883	+0,68
Selectibanque	107,50	+1,41
Unibail	495	-2,36
Genefim	150,10	+0,73
Immobail	133	+1,91
	—	—

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	26-04-96	Diff.
Accor	731	-7,46
BIS	547	+1,67
Canal +	1264	+5,86
Cap Gemini Sogeti	186	-2,61
CEP Communication	465	-0,42
Club Mediterranee	500	-7,75
Eaux (Gle des)	562	+2,18
Ecco	1099	+0,82
Euro Disney	15,55	+1,96
Filipacchi Medias	1003	-0,69
Havas	428	-2,05
Lyonnaise Eaux	521	+0,57
Publicis	390	-3
S.I.T.A	1152	+1,14
Sligos	495	+1,80
Sodexho	1993	+5,33
Technip	452	+0,55
Scac Delmas(SVD)	842	+0,23
Dauphin OTA	289,90	-0,88
OGF Omn Gest.Fin.	900	—
TF1-1	560	+4,47
	—	—

VALEURS A REVENU FIXE OU INDEXE	26-04-96	Diff.
Emp.Etat 6%93-97 #	102,20	+0,21
EDF-GDF 3%	7770	-0,12
CNB TMO 82-97 (S)	101,40	-0,19
CNB Parib.97TMO(S)	—	+0,03
CNB Suez 97 TMO(S)	—	+0,03
CNI TMO 1/82-97(S)	101,40	-0,19

Une fin de semaine très financière

ENFIN FRANCHI ! Depuis quelques semaines, l'indice CAC 40 butait sur le niveau des 2 100 points ; ce niveau est aujourd'hui dépassé. Selon les analystes graphiques, le franchissement de ce seuil devrait permettre à l'indice de s'installer durablement au-dessus de cette zone. Vendredi 26 avril, l'indice de référence de la Bourse de Paris s'inscrivait en clôture à 2 138,36 points, soit une progression hebdomadaire de 2,19 %.

VALEURS

Les résultats des entreprises, les rumeurs de marché – confirmées ou non –, le début du terme boursier et une bonne orientation des marchés de taux ont contribué à animer cette nouvelle période de hausse.

Côté rumeurs, Valeo et Cerus ont continué de mobiliser l'attention. Valeo est-il à vendre ? Pour Michel Cicurel, vice-président de Cerus, la cause est entendue : Valeo n'est pas à vendre. Dans l'immédiat. Mais « *rien n'est tabou* », dit-il, avant d'ajouter : « *Si nous avons une offre qui correspond à l'idée que nous nous faisons du cours de Bourse dans les deux ou trois ans à venir, nous la soumettrons à nos actionnaires.* » Michel Cicurel voit le cours de Valeo dans trois ans aux alentours de 400 francs. Il a déclaré que ses banquiers avaient déjà « *eu des contacts avec des acquéreurs éventuels car les rumeurs ont provoqué des appétits ; nous avons eu des marques d'intérêt (...) ; à ce jour, nous n'avons pas eu d'offre* ». Cerus a terminé la semaine à 98,90 francs, en hausse de 6,29 %, et Valeo à 289,30 francs, soit un gain de 2,95 % sur son cours du vendredi précédent.

La semaine a été moyenne pour Accor. Le groupe d'hôtellerie et de loisirs, qui a annoncé ses résultats mercredi après la clôture du marché, n'a apparemment pas réussi à convaincre l'ensemble des analystes. Le titre a perdu 6,2 % jeudi et repris 0,8 % vendredi pour terminer à 731 francs. En cinq séances, l'action du groupe a abandonné 7,82 % malgré une hausse de 30 % du résultat. Par ailleurs, l'annonce du rachat des 26 % non encore détenus dans la chaîne américaine de motels économiques Motel 6 par voie d'OPE laisse aussi sceptiques les analystes. Le conseil d'administration d'Accor a en effet décidé de proposer aux actionnaires d'IBL (société holding de Motel 6) d'apporter leurs titres contre des titres Accor. Cet échange, qui pourra s'effectuer du 30 avril au 14 mai, se fera sur la base de 11 actions IBL contre 3 actions Accor. Le nombre d'actions Accor pouvant être créées au maximum sera de 4 206 080 titres.

Les analystes restent partagés sur l'effet dilutif de l'opération. Olivier Machou, de Leven, estime qu'elle sera faiblement dilutive. D'autres estiment, au contraire, que le cours du titre Accor est surévalué, le cours réel ne dépassant pas 600 francs. Leven reste acheteur sur le titre et Paribas est passé vendeur.

La fin de semaine a été très financière. Des rumeurs ont commencé à circuler jeudi selon lesquelles Suez serait vendeur de 51 % du capital de la Banque Indosuez au Crédit agricole. Jeudi soir, Suez terminait la séance sur un gain de près de 5 %. Ces informations ont été confirmées vendredi par *La Tribune-Desfossés*, qui a révélé que la Caisse nationale de crédit agricole avait fait une offre ferme à Suez. La Compagnie financière a terminé la semaine à 222 francs, son plus haut niveau de l'année, avec un gain de 6,83 %. Les analystes restent partagés sur l'opération. Interrogé par Reuter, un spécialiste estimait vendredi soir que la cession par Suez du contrôle d'Indosuez permettra de générer du comptant utilisable pour résoudre les problèmes immobiliers, qui ont coûté encore plus de 5 milliards de francs l'an dernier à la compagnie. Un autre estimait que l'enthousiasme autour de cette opération était excessif. Sans Indosuez, Suez ressemblera plus à une holding industrielle, et le marché applique généralement une décote aux holdings. Pour cet analyste, qui avait un objectif de cours de 200 francs sur Suez, il est temps de sortir.

François Bostnavaron

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

FININFO

(*Les premières et les dernières de chaque catégorie*) le 19 avril

SICAV MONÉTAIRES FRANCS

Performance moyenne sur 3 mois : 0,94 %, sur 1 an : 5,50 %

LIBELLÉ	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
DEMACHY +	DEMACHY	1	1,32	2	6,73	1924,92
ECUREUIL EXPANSION	ECUREUIL	2	1,21	6	6,39	79260,04
ATLAS COURT TERME	ATLAS	3	1,17	329	4,71	15035,86
MONDIALE PROTEOL CT	LA MONDI	4	1,15	8	6,25	716336,81
CPR MOBISECURITE	CPRGESTI	5	1,15	1	6,91	18335,08
DB COURT TERME	DEUTSCHB	6	1,13	5	6,40	15572,37
IJ CENTRE	CFCM CEN	7	1,13	11	6,19	335407,59
EUROBANK COURT TERME 1ERE	EUROBANK	8	1,12	101	5,73	11454,78
PLACEMENTS MONETAIRE	NSM	9	1,11	13	6,17	1072781,66
BARCLAYS INSTITUTIONS	BARCLAYS	10	1,11	21	6,04	730885,83
BFT SECURITE 2	BFT	11	1,11	10	6,19	1811,40
AGF SECURITE	AGF	12	1,11	26	6,02	11805,63
ARBITRAGES SECURITE	BQ TRANS	13	1,10	60	5,88	17124,72
PHENIX SECURITE (D)	PHENIX	14	1,10	50	5,93	7774,47
PHENIX SECURITE (C)	PHENIX	14	1,10	50	5,93	7774,47
SOPRANE J	BACOT	16	1,09	48	5,93	45585,21
UNION PLUS	CIC BUE	17	1,09	17	6,07	174434,24
EPARGNE ASSOCIATIONS	PARIBAS	18	1,09	7	6,25	24664,47
FINORD PLUS	CDT NORD	19	1,09	32	5,99	899425,55
ABSOLU VEGA	VEGA FIN	20	1,09	18	6,07	11462,35
BIP CAP 3 MOIS	BIP	21	1,09	49	5,93	1986,86
AGF MONETAIRE	AGF	22	1,09	41	5,96	1082,18
IENA PERFORMANCE 3	BFT	23	1,09	9	6,20	11886,01
EFI-PERFORMANCE	CCCC	24	1,09	72	5,85	1969,45
DIADEME COURT TERME	L.B.	25	1,09	—	—	1046446,55
FIMASECURITE (C)	FIMAGEST	26	1,09	24	6,03	1214,07
FIMASECURITE (D)	FIMAGEST	27	1,08	25	6,03	1093,37
CPR MOBITERME	CPRGESTI	28	1,08	34	5,98	18793,76
ALFI TIOP	ALFI GES	29	1,08	14	6,14	88330
LION PIBOR	CL	30	1,08	142	5,64	646140,25
SAINT-HONORE PREMIERE	CF ROTHS	31	1,08	79	5,82	14434,82
MONE-TIOP	PARIBAS	32	1,07	—	—	527075,45
BTP TRESORERIE	B BTP	33	1,07	20	6,04	44702,62
SEQUIN	BGP	34	1,07	15	6,11	44185,77
FINORD COURT TERME INSTITUTION	CDT NORD	35	1,07	69	5,85	40864,88
TCN PREMIERE	MASSONAU	36	1,07	52	5,92	1750,02
MONEPRIME	PARIBAS	37	1,07	98	5,74	151869,48
CDC ARBITRAGES	CDC GEST	38	1,07	—	—	102194,65
BARCLAYS MONELAFFITTE (D)	BARCLAYS	39	1,07	47	5,94	223513,06
BARCLAYS MONELAFFITTE (C)	BARCLAYS	40	1,07	46	5,94	235830,07
CITI-MONETAIRE PLUS	CITIBANK	41	1,07	—	—	105448,28
SURVAL	CARDIF	42	1,06	57	5,90	80842,09
SBS FRANCE TRESORERIE	SBS VF	43	1,06	65	5,86	354,30
AXA COURT TERME	AXA	44	1,06	44	5,95	10461
ACTI-COURT TERME	BBL FRAN	45	1,06	80	5,82	307554,83
NATWEST JOUR	NATWEST	46	1,06	27	6,02	1697,32
BFT SECURITE PREMIERE	BFT	47	1,06	19	6,05	1708,68
GP CASH	SMC	48	1,06	22	6,05	142296,49
PRIMACIC	CIC PARI	49	1,06	28	6	1212844,48
FEDERAL MONEY	CDT BRET	50	1,06	62	5,87	157,34
MULTIVAL (C)	MULTIFON	51	1,06	84	5,81	19445,97
MULTIVAL (D)	MULTIFON	51	1,06	84	5,81	19445,97
ABF-MI	ABF	53	1,06	68	5,86	1764,60
ELAN COURT TERME	ROTHSCHI	54	1,06	102	5,73	19343,03
ECOFI-CASH	ECOFI FI	55	1,05	23	6,03	266045,08
MAXI PLUS SECURITE	CCCC	56	1,05	134	5,66	29035,61
ARCADE	BIMP	57	1,05	76	5,83	1487332,45
CHASE TRESORERIE	CHASE	58	1,05	59	5,89	15432,83
MONEVALOR (C)	SG	59	1,05	88	5,80	53528,77
MONEVALOR (D)	SG	59	1,05	89	5,80	52168,78
CPR CASH	CPRGESTI	61	1,05	43	5,95	94160,33
INDUSTRIE FSE COURT TERME	BIF	62	1,05	42	5,95	1932,97
CREDIT MARITIME PERFORMANCE	CDT MARI	63	1,05	155	5,61	25721,76
INDOSUEZ EUROPIBOR	INDOSUEZ	64	1,05	12	6,18	93859,50
BIP COURT TERME	BIP	65	1,05	33	5,99	113282,62
MIDLAND TRESORERIE	MIDLAND	66	1,05	29	6	88301,22
BOREAL	CDC GEST	67	1,05	56	5,91	8093,11
LION JI	CL	68	1,05	61	5,88	949172,21
5P MONETAIRE	CPRGESTI	69	1,05	186	5,51	16144
OPTION SECURITE	BRED	70	1,05	66	5,86	185542,59
CENTRALE MONETAIRE	CCR	71	1,05	35	5,98	23792,38
PARTNER REGULARITE	LA MONDI	72	1,04	53	5,92	879,57
DIADEME JOUR	L.B.	73	1,04	—	—	3127071,76
LION JOUR	CL	74	1,04	75	5,84	932670,24
OUESTAR TRESORERIE	CFCM LOI	75	1,04	94	5,78	128667,68
LOCALYS PREMIERE	CLF BANQ	76	1,04	—	—	51056,03
VEGA SECURITE	VEGA FIN	77	1,04	54	5,92	17410,14
DB CASH	DEUTSCHB	78	1,04	37	5,97	16080,50
FONSICAV	CDC TRES	79	1,04	96	5,78	18903,45
ANTIGONE TRESORERIE	BNP	80	1,04	138	5,66	850648
JI PLACEMENT	NATWEST	81	1,04	77	5,82	18714,18
FIMAGARANTIE	FIMAGEST	82	1,04	82	5,81	18313,04
MIDLAND PROTECTION	MIDLAND	83	1,04	95	5,78	17847,44
VALCOMEX SECURITE JOUR	BFCE	84	1,04	40	5,96	180431,95
GENERALI TRESORERIE	GENERALI	85	1,03	100	5,74	14881,60
STATERE	BGP	86	1,03	55	5,91	20603,86
TRESORICIC	CIC PARI	87	1,03	67	5,86	170786,49
GESTION INVESTICOURT	INDOSUEZ	88	1,03	36	5,98	18136,75
ABF TRESORERIE	ABF	89	1,03	39	5,96	1083137,17
BTP MONECOURT	B BTP	90	1,03	78	5,82	18733,27
ECOFI-MONETERME (D)	ECOFI FI	91	1,02	125	5,67	1796,50
ECOFI-MONETERME (C)	ECOFI FI	91	1,02	125	5,67	1796,50
ECUREUIL MONEPREMIERE	ECUREUIL	93	1,02	129	5,67	10909,24
LION J PREMIERE	CL	94	1,02	92	5,79	137867,08
SELECTION MONETAIRE	CCF	95	1,02	204	5,45	453513,27
ROCHEFORT COURT TERME	CPRGESTI	96	1,02	63	5,87	91380,67
NATIO COURT TERME 2	BNP	97	1,02	178	5,53	371249
VALUNION	CIC BUE	98	1,02	81	5,82	47836,62
SAINT-HONORE SECURITE	CF ROTHS	99	1,02	70	5,85	188787,72
FEDERAL ENTREPRISES D	CDT BRET	100	1,02	114	5,70	172,56
CAPIMONETAIRE (D)	SG	282	0,87	300	[illegible]	1948,98
CAPIMONETAIRE (C)	SG	283	0,87	301	[illegible]	1991,04
FBF COURT TERME	FINTER B	284	0,86	—	[illegible]	10755,39
ECOFIGARANTI (C)	ECOFI FI	285	0,86	287	5,04	1781,90
ECOFIGARANTI (D)	ECOFI FI	286	0,86	288	5,04	1690,38
OBC SECURITE	OBC	287	0,86	260	[illegible]	17838,68
OUEST TRESORERIE (D)	BP OUEST	288	0,86	256	[illegible]	44903,05
OUEST TRESORERIE (C)	BP OUEST	288	0,86	256	[illegible]	44903,05
PLACEMENT J (C)	SMC	290	0,86	297	[illegible]	9229,11
PLACEMENT J (D)	SMC	290	0,86	297	[illegible]	9229,11
TARNEAUD SECURITE D	B TARNEA	292	0,85	312	[illegible]	15906,59
LA HENIN PIBOR	LA HENIN	293	0,85	93	[illegible]	18091,20
INVESTSECURITE COURT TERME D	CFCM MED	294	0,85	280	5,07	3137,65
INVESTSECURITE COURT TERME C	CFCM MED	295	0,85	281	5,07	3317,58
OPERA TRESORERIE	DIDIERPH	296	0,85	266	[illegible]	18211,59
BRO-SECURITE (D)	BRO	297	0,84	248	[illegible]	16900,22
BRO-SECURITE (C)	BRO	297	0,84	248	[illegible]	16900,22
HERVET PLUS (D)	HERVET	299	0,84	273	[illegible]	8742,42
HERVET PLUS (C)	HERVET	299	0,84	273	[illegible]	8742,42
PROVENCE COURT TERME	HOTTINGU	301	0,84	307	[illegible]	50771,31
ACTI REGULIERE	GEREROPC	302	0,84	285	5,05	1918,88
NATIO SECURITE	BNP	303	0,84	318	[illegible]	11529,41
PRIVASSOCIATIONS	BIMP	304	0,84	302	[illegible]	37699,81
ROG COURT TERME	SYNALGES	305	0,84	308	[illegible]	8557,70
NATIO MONETAIRE (D)	BNP	306	0,83	324	4,79	5318,73
NATIO MONETAIRE (C)	BNP	306	0,83	324	4,79	5318,73
SB SECURITE (D)	CIC SB	308	0,83	295	[illegible]	1575,58
SB SECURITE (C)	CIC SB	308	0,83	295	[illegible]	1575,58
ORSAY COURT TERME	ORSAY	310	0,83	286	[illegible]	1517,90
PYRAMIDES COURT (D)	VERNES	311	0,83	315	[illegible]	44644,73
PYRAMIDES COURT (C)	VERNES	312	0,83	313	[illegible]	47434,40
SICAV ASSOCIATIONS	CDC	313	0,83	291	[illegible]	2353,37
INVESTISSEMENT COURT TERME (D)	NATWEST	314	0,83	278	5,08	78,10
LION REVENU MONETAIRE	CL	315	0,82	282	[illegible]	10398,94
FRUCTI-ASSOCIATIONS (D)	CCBP	316	0,82	304	4,95	42,84
LION 20000 (D)	CL	317	0,82	310	[illegible]	16642,99
LION 20000 (C)	CL	317	0,82	310	[illegible]	16642,99
FINORD MONETAIRE D	CDT NORD	319	0,82	—	[illegible]	8052,83
FINORD MONETAIRE C	CDT NORD	320	0,82	334	[illegible]	8285,38
JPM COURT TERME	B JOIRE	321	0,81	283	[illegible]	13733,18
RIVAUD CAP SECURITE C	B RIVAUD	322	0,81	309	[illegible]	3282
INVESTISSEMENT COURT TERME (C)	NATWEST	323	0,81	279	[illegible]	81,82
FRUCTI-ASSOCIATIONS (C)	CCBP	324	0,81	303	[illegible]	44,73
CM EPARGNE J (C)	CDT MUTU	325	0,81	293	5	22264,90
CM EPARGNE J (D)	CDT MUTU	326	0,81	294	5	19898,60
SEPTENTRION COURT TERME	BP NORD	327	0,80	314	[illegible]	184,83
GROUPAMA MONETAIRE	GROUPAMA	328	0,80	299	[illegible]	1515,54
BIP SECURITE (C)	BIP	329	0,80	305	4,95	2058,19
BIP SECURITE (D)	BIP	329	0,80	305	4,95	2058,19
CPR SECURITE ARBITRAGES	CPRGESTI	331	0,79	192	[illegible]	194625,77
MONESUD (C)	L.B.	332	0,79	275	5,10	384,74
MONESUD (D)	L.B.	333	0,79	276	[illegible]	359,11
SECURITA	DEMACHY	334	0,79	316	[illegible]	46445,64
MONELION C	CL	335	0,78	321	[illegible]	3703,71
BRA SECURITE C	BRA	336	0,77	330	4,62	1729,78
BRA SECURITE D	BRA	337	0,77	331	4,62	1585,97
SECURICIC (C)	CIC PARI	338	0,77	319	[illegible]	2211,77
SECURICIC (D)	CIC PARI	339	0,77	320	[illegible]	2156,04
LEUMI COURT TERME (D)	CDT MUTU	340	0,76	322	4,79	15927,82
LEUMI COURT TERME (C)	CDT MUTU	340	0,76	322	4,79	15927,82
DRYADE (D)	BGP	342	0,75	326	4,76	6712,15
DRYADE (C)	BGP	342	0,75	326	4,76	6712,15
VIA MONETAIRE	VIA BANQ	344	0,75	328	4,71	1208,87
MONE OUEST (D)	BP OUEST	345	0,71	332	[illegible]	164,47
MONE OUEST (C)	BP OUEST	345	0,71	332	4,58	164,47
ABF M+	ABF	347	0,62	188	5,50	1956,69
RIVAUD CAP SECURITE D	B RIVAUD	348	-4,32	335	[illegible]	3115,02
—	—	—	—	—	—	—

Rattrapées par les sicav actions

1991 1992 1993 1994 1995 96

Source : Fininfo

—— SICAV ACTIONS ······· SICAV MONÉTAIRES

Sur longue période, la performance des sicav monétaires reste [illegible] à celle des sicav actions, [illegible]

Nouvelle baisse des performances

LA PERFORMANCE des sicav monétaires continue à s'éroder. Elle s'établit désormais, en rythme annuel, à moins de 4 % (0,94 % au cours des trois derniers mois, selon les statistiques de l'agence Fininfo). Compte tenu de leur fiscalité, elles offrent une rémunération inférieure à celle du Livret A de la Caisse d'épargne (3,5 %).

Pis, étant donné la légère remontée de l'inflation (les prix à la consommation ont progressé de 0,6 % en France au mois de mars, soit 2,3 % en glissement annuel), les sicav monétaires présentent un rendement réel inférieur à 1 % !

La poursuite de la détente monétaire en Europe est à l'origine de ce phénomène. Afin de redonner un peu de souffle à l'économie allemande, la Bundesbank a annoncé, jeudi 18 avril, une baisse d'un demi-point de ses taux directeurs. Son taux d'escompte a été ramené à 2,5 %, son plus bas niveau historique. Jeudi 25 avril, la Banque de France a pour sa part choisi de ne pas réduire le niveau de ses appels d'offres, qui demeurent à 3,70 %. En revanche, elle a ramené de 5,50 % à 4,90 % le taux des prises en pension de 5 à 10 jours.

En dépit de leur rémunération dérisoire, les sicav monétaires conservent pour l'instant la confiance des investisseurs. Alors que la baisse d'un point du taux du Livret A s'est traduite par d'importants retraits, la réduction progressive des rendements des sicav monétaires n'a pas entraîné de mouvements de décollecte. Leur encours dépasse 1 000 milliards de francs, soit quatre fois plus que les sicav actions, dont le rendement annuel est pourtant supérieur à 15 %.

PRÉDICTIONS DIVERGENTES

Si cet écart de performances conduit certains spécialistes à prédire un transfert massif d'épargne *d'une catégorie vers l'autre*, d'autres experts estiment au contraire que les sicav monétaires vont résister à ce choc. Ils jugent que ces dernières, en raison de leur liquidité et de leur sécurité, restent un bon véhicule de placement dans une optique de diversification d'un portefeuille.

Une étude réalisée par le cabinet Europerformance portant sur l'analyse des fréquences de gains selon la durée d'investissement confirme ce point de vue. Selon leurs calculs, établis à partir de données historiques, un investisseur doit demeurer dix-neuf mois *au sein* d'une sicav obligataire pour être assuré d'obtenir une performance positive.

Pour une sicav actions et diversifiées, cette période passe à quarante et un mois. Mais elle n'est que d'un mois pour une sicav monétaire !

P.-A. D.

Le conseil de la Banque de France opte pour la prudence

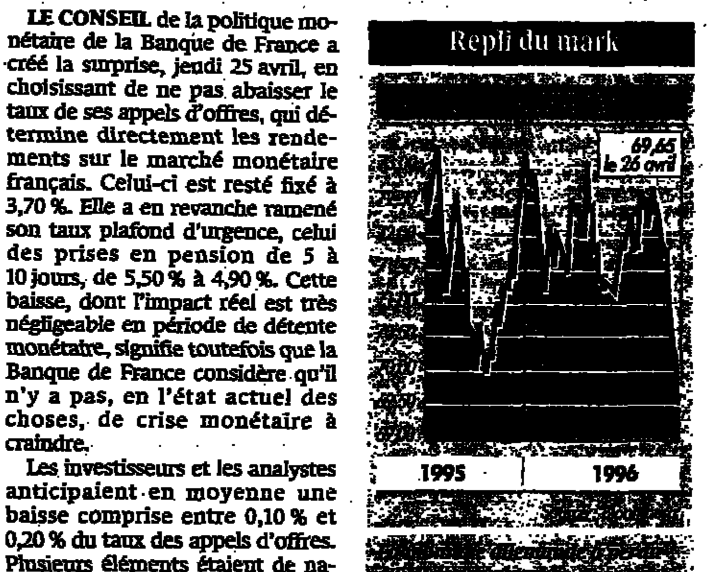
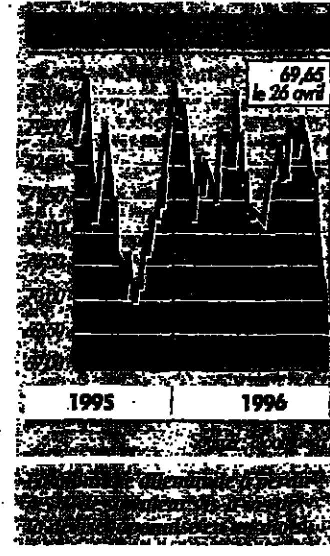
Malgré la vigueur du franc face au mark, l'institut d'émission n'a pas réduit, jeudi 25 avril, le taux de ses appels d'offres. Selon les analystes, la poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire française n'est cependant pas remise en cause

Le conseil de la politique monétaire de la Banque de France a créé la surprise, jeudi 25 avril, en décidant de ne pas réduire le taux de ses appels d'offres. Les analystes et les investisseurs attendaient une baisse comprise entre 0,10 % et 0,20 %. Le mauvais indice des prix à la consommation en mars explique pour partie la prudence de la Banque de France. L'institut d'émission préfère également, avant d'agir, attendre un geste de la Bundesbank sur son taux REPO. Les analystes considèrent toutefois que la poursuite de l'assouplissement de la politique monétaire française n'est pas remise en cause. L'affaiblissement du deutschemark s'est confirmé cette semaine. La monnaie allemande a cédé du terrain face à l'ensemble des devises, notamment face au yen. La monnaie japonaise a été, de son côté, renforcée par les anticipations d'un prochain relèvement du taux d'escompte nippon.

LE CONSEIL de la politique monétaire de la Banque de France a créé la surprise, jeudi 25 avril, en choisissant de ne pas abaisser le taux de ses appels d'offres, qui détermine directement les rendements sur le marché monétaire français. Celui-ci est resté fixé à 3,70 %. Elle a en revanche ramené son taux plafond d'urgence, celui des prises en pension de 5 à 10 jours, de 5,50 % à 4,90 %. Cette baisse, dont l'impact réel est très négligeable en période de détente monétaire, signifie toutefois que la Banque de France considère qu'il n'y a pas, en l'état actuel des choses, de crise monétaire à craindre.

Les investisseurs et les analystes anticipaient en moyenne une baisse comprise entre 0,10 % et 0,20 % du taux des appels d'offres. Plusieurs éléments étaient de nature à justifier leur optimisme. Ils pensaient tout d'abord que la Banque de France allait tenir compte du changement intervenu dans le paysage monétaire européen avec la baisse des taux directeurs allemands. Jeudi 18 avril, la Bundesbank avait annoncé une réduction d'un demi-point de son taux d'escompte et de son taux Lombard, respectivement ramenés à 2,5 % et 4,5 %. Dans son sillage, les banques centrales des Pays-Bas, de Belgique, d'Autriche, du Danemark, du Portugal, d'Irlande et de Suède avaient assoupli leur politique monétaire.

La bonne tenue des marchés financiers français plaidait aussi pour un geste de la Banque de France. Le franc est actuellement très vigoureux face au deutschemark. Il s'inscrivait vendredi soir à 3,3750 francs pour 1 mark, son plus haut niveau depuis juillet 1993 face à la monnaie allemande. L'écart de rendement à long terme entre la France et l'Allemagne est pour sa part revenu à un niveau proche de zéro (0,05 %, 6,31 % outre-Rhin, 6,36 % en France). La masse monétaire continue à progresser à un rythme modéré (+ 4,1 %). Enfin, les analystes croyaient que la Banque de France chercherait à donner un coup de pouce à une reprise qui donne des signes d'essoufflement : la production industrielle a reculé de 1,2 % en février et la consommation des ménages en produits manufacturés s'est contractée de 1,2 % en mars.

A l'évidence, l'institut d'émission s'est davantage intéressé au mauvais indice des prix à la consommation (+ 0,6 % en mars, soit 2,3 % sur un an, un rythme supérieur à l'objectif de 2 % qu'il s'est fixé). La décision de la Bundesbank de laisser inchangé, à 3,30 %, le niveau de ses prises en pension (REPO) limitait également la marge de manœuvre de la Banque de France. La banque centrale allemande a ouvert la voie à une baisse des taux outre-Rhin, mais elle n'a pas encore agi dans les faits. L'institut d'émission français n'a pas voulu prendre le risque qui consistait à prendre les devants et à anticiper le mouvement de réduction du REPO.

Pour les opérateurs, la décision de la Banque de France ne doit toutefois pas être interprétée comme un coup d'arrêt à une baisse de ses taux directeurs. Le mouvement devrait reprendre dès que la Bundesbank lui en donnera la possibilité. L'institut d'émission français s'est d'ailleurs empressé de rassurer, vendredi, en abaissant d'un seizième de point le taux de l'argent au jour le jour, ramené à 3,75 %.

Alors que l'heure reste à la détente monétaire en Europe, un resserrement semble se préciser au Japon. Selon un article publié vendredi par le quotidien *Asahi Shimbun*, la banque centrale nippone pourrait relever dès le mois de mai son taux d'escompte, fixé au niveau historiquement bas de 0,50 % depuis le 8 septembre 1995. Cette hausse serait justifiée par la reprise de l'économie japonaise. Selon les experts du fonds monétaire international (FMI), le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) nippon sera de l'ordre de 2,7 %, au lieu des 2,2 % initialement prévus.

La publication de cet article, à laquelle est venue s'ajouter l'annonce d'une hausse de 0,3 % des prix à la consommation dans la région de Tokyo en avril (la première progression depuis quatorze mois), a provoqué un vif repli du marché obligataire nippon. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans de référence s'est tendu à 3,45 %, son plus haut niveau depuis un an. Certains experts craignent l'effet déstabilisateur, pour l'ensemble des marchés de capitaux internationaux, que pourrait avoir une remontée des taux d'intérêt nippons.

Ils redoutent en particulier un violent rebond du yen. La devise nippone est remontée, vendredi, jusqu'à un cours de 105,70 yens pour 1 dollar. La Banque du Japon a même été contrainte d'intervenir sur le marché des changes afin de freiner la hausse de sa monnaie. Ce mouvement est d'autant plus spectaculaire que, dans le même temps, le dollar poursuivait sa progression face à un deutschemark affaibli (1,5340 mark vendredi). Le repli du mark est de nature à satisfaire la Bundesbank, car il améliore la compétitivité de l'économie allemande. La question que se posent les experts est de savoir quelle dépréciation de sa devise la banque centrale allemande est prête à tolérer. Il n'est pas certain, en particulier, qu'elle accepte volontiers que le mark descende trop en dessous de son cours pivot vis-à-vis du franc (3,3538 francs pour 1 mark).

Pierre-Antoine Delhommais

La Caisse d'amortissement de la dette sociale

La longue attente des investisseurs et des banquiers touche à sa fin. Le décret relatif à la création de la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) a été publié vendredi 26 avril au *Journal officiel* (*Le Monde* du 27 avril). En raison du retard pris, la Cades, qui doit collecter 140 milliards de francs avant la fin juin, devrait, dans un premier temps, recourir de façon limitée au marché obligataire du franc. Alors que les professionnels prévoyaient un montant d'émissions de l'ordre de 70 milliards de francs, celui-ci ne devrait guère dépasser 20 milliards.

Le faible appétit actuel des investisseurs étrangers pour les obligations d'Etat françaises constitue une autre raison pour faire montre de prudence. Les banquiers ne voient pas de raison pour que les grands fonds anglo-saxons se montrent davantage intéressés par les titres de la Cades, d'autant qu'ils présenteront une rémunération peu attractive (+ 0,10 % environ au-dessus des obligations assimilables du Trésor).

MATIÈRES PREMIÈRES



DEPUIS l'année dernière, les exportateurs de blé sont confrontés à une situation atypique : le marché des céréales est globalement déficitaire avec une production mondiale inférieure à la consommation et des stocks très faibles. Cette conjoncture, apparemment défavorable, a renchéri les prix, qui s'établissaient cette semaine à 240 dollars la tonne contre 190 dollars environ début mars. Les stocks mondiaux (autour de 90 millions de tonnes) seront les plus bas enregistrés depuis les années 70. La production ne devrait atteindre que 529 millions de tonnes, ce qui est inférieur aux 592,4 millions obtenus en 1990-1991. Les disponibilités ont baissé chez les principaux exportateurs, les Etats-Unis et l'Union européenne. Les premiers auront une mauvaise récolte en raison d'aléas climatiques ; dans la seconde, le gel des terres décidé en 1992 a pesé sur la production et les stocks sont quasi nuls.

Cependant, un négociant parisien indique que les Quinze devraient obtenir une meilleure production cette année (entre 85 et 86 millions de tonnes) après un hiver excellent et la réduction de la jachère mais *« les pluies sont à surveiller »* pour confirmer ces prévisions optimistes. Au Canada, la récolte – 1,5 million de tonnes – sera supérieure à la précédente ; en Argentine, où le blé sera semé en juillet, on attend 14 millions de tonnes. Enfin, en Australie, la production, semée également en juillet, devrait porter sur 18 millions de tonnes. La demande reste forte en Asie qui réalise un tiers des importations mondiales (la Chine importe 12 millions de tonnes). La Russie a pour ainsi dire disparu du marché mondial : une grande partie de son cheptel a été abattu et ses besoins sont donc moins importants. Selon un autre négociant, nous sommes actuellement à une période charnière et la situation restera tendue encore quelques mois alors qu'*« il y a assez de blé »* pour satisfaire tout le monde. La solution à ce déséquilibre, estiment les professionnels, viendra du maïs, élément-clé du marché des céréales. Ses stocks sont actuellement nuls et la demande se reporte sur le blé. Après sa récolte, qui aura lieu à l'automne, tout devrait rentrer dans l'ordre.

Carole Petit

Marché international des capitaux : préférence pour le deutschemark

LES PROCHAINES OPÉRATIONS liées au financement du déficit de la Sécurité sociale suscitent un vif intérêt à l'étranger. Si on fait appel à eux, les investisseurs internationaux seront certainement nombreux à souscrire. Mais il est frappant de constater dans plusieurs régions du globe, en Extrême-Orient notamment, qu'un emprunt libellé en deutschemarks aurait aujourd'hui la préférence sur un autre libellé en francs. A première vue, il y a une sorte de paradoxe étant donné la conjoncture actuelle des marchés des changes et des capitaux. La devise allemande est faible tandis que le franc est fort et les rendements des fonds d'Etat français, bien qu'ils aient beaucoup diminué récemment, demeurent supérieurs à ceux des bons et des obligations de la République fédérale d'Allemagne.

Expliquer pourquoi la faveur irait prétendument au mark revient d'abord à rappeler la formidable réputation de cette devise, que son repli récent n'a nullement entachée. C'est toujours la principale monnaie de référence en Europe. A cette raison historique s'en ajoutent d'autres de nature technique qu'il convient de mettre en évidence.

Lorsqu'on compare les rendements d'un pays à l'autre, on mesure normalement la différence des rapports que procurent les fonds d'Etat. Ainsi, vendredi 26 avril, les obligations à dix ans du Trésor français procuraient cinq centièmes de point de pourcentage de plus que celles du Trésor allemand de même durée. Or, dans le cas qui nous préoccupe, il faut tenir compte de ce qu'offrent les autres emprunteurs de tout premier plan.

Pour lever des fonds en francs, il suffit aux établissements publics français de proposer aux investisseurs 0,10 point de plus que l'Etat. On exigerait un accord bien plus important d'une entreprise nationale allemande qui solliciterait son propre marché. Elle aurait à se distancer des obligations du Trésor de Bonn d'au moins 0,15 point sinon 0,20, voire davantage. La situation varie d'un pays à l'autre. En France, elle résulte de l'appétit différent des compagnies d'assurance qui, cette année, ont d'énormes liquidités à placer. Il reste qu'un débiteur du gabarit de celui qui empruntera pour la Sécurité sociale devrait servir aujourd'hui un intérêt au moins aussi important en deutschemark qu'en francs français, s'il venait à émettre des obligations de longue durée.

En outre, il importe de tenir compte des chances de gain rapide qui peuvent se présenter. Ce qui correspond en fait à évaluer la possibilité d'une baisse des rendements à long terme. On entre ici dans le domaine de la spéculation mais c'est un élément non négligeable. Le programme de réduction des déficits publics présenté vendredi par le chancelier Kohl a fortement impressionné les opérateurs par son ampleur. Les avis divergent sur ses conséquences pour la croissance économique mais ceux qui pensent qu'il ne la stimulera pas vraiment estiment qu'il favorisera un recul du niveau de l'intérêt, non seulement pour ce qui est des échéances courtes mais également des longues. Une diminution des taux se traduit par une augmentation des cours des obligations que leurs détenteurs pourraient vendre plus cher qu'ils ne les auraient achetées.

RETOUR DES FRANÇAIS

Quoi qu'il en soit, il faudra sans doute patienter encore quelques semaines avant que la première transaction obligataire destinée à la Sécurité sociale ne voie le jour. En attendant, les autres emprunteurs français de tout premier plan qui ont de gros programmes à remplir reviennent fortement sur le marché international des capitaux après une assez longue absence. La SNCF et le Crédit local de France offrent actuellement en souscription des titres internationaux. Leurs dernières opérations ont peu de choses en commun si ce n'est de leur procurer finalement des ressources à des conditions très économiques en francs français, qu'ils auront à rémunérer à taux variable. A cette fin, ils ont l'un et l'autre conclu des contrats d'échange avec des établissements financiers spécialisés.

La SNCF a retenu le marché du deutschemark pour un montant de quatre cent millions de marks et une durée de cinq ans. Elle a procédé de façon très directe et offrait au départ 0,25 point de pourcentage de plus que les bons du Trésor allemand. Le Crédit local a agi de manière plus nuancée, affichant davantage son intention de répondre à la demande des investisseurs. Il a émis pour un milliard de francs français d'euro obligations qui viendront à échéance dans environ cinq ans et demi, en proposant 0,10 point de pourcentage de plus que les titres du Trésor français.

Christophe Vetter

Les Bourses de Paris et de Tokyo à la conquête du terrain perdu

TOKYO	NEW YORK	PARIS	LONDRES	FRANCFORT
↗ + 1,60%	↗ + 0,59%	↗ + 2,19%	↘ – 0,63%	↗ + 0,03%
INDICE NIKKEI	DOW JONES	CAC 40	FT 100	DAX 30

LES PLACES BOURSIÈRES ont affiché des performances contrastées cette semaine, poursuivant sur leur lancée à Paris et à Tokyo, se reprenant à Wall Street, marquant le pas à Francfort et cédant du terrain à Londres.

La palme revient à la Bourse de Paris, qui a enfin franchi le niveau des 2 100 points au seuil duquel elle piétinait depuis plusieurs séances. Vendredi, l'indice CAC 40 s'est inscrit à 2 138,36 points, en gagnant 45,91 points (2,19 %). En quatre mois, les valeurs françaises ont, en moyenne, gagné 14,23 %. Cette progression n'est d'ailleurs pas un cas isolé en Europe puisque, à l'exception de la Bourse de Londres – qui a toutefois inscrit, il y a huit jours, un nouveau record historique –, toutes les places ont accumulé, depuis le début de l'année, des gains supérieurs à 10 %.

Les analystes sont plutôt optimistes pour la place parisienne, estimant que le franchissement des 2 100 points devrait permettre à l'indice CAC 40 de s'installer durablement dans cette zone. Les valeurs françaises ont bénéficié non seulement d'une bonne orientation du marché obligataire, mais également de l'intérêt suscité par la perspective de restructurations dans le secteur bancaire. Le début du nouveau mois boursier, celui de mai, a aussi contribué à la bonne tenue du marché. La liquidation précédente a été gagnante de 6,97 %.

De nouveaux sommets annuels ont également été atteints à la Bourse de Tokyo cette semaine, soutenue par les achats des investisseurs institutionnels domestiques. L'indice Nikkei a terminé la semaine en hausse de 351,19 points, à 22 235,03 points, soit un gain de 1,6 % par rapport à la semaine précédente. Les investisseurs sont plutôt optimistes pour les séances à venir. Cette tendance devrait, selon eux, se maintenir, car de bons résultats des sociétés sont attendus pour le mois de mai et le taux de change entre le yen et le dollar paraît se stabiliser. L'essentiel de la hausse s'est fait en début de semaine ; les valeurs ont consolidé leurs gains sur la fin de la période, surtout à l'approche de la *Golden Week*, qui débute lundi. La Bourse de Tokyo chômera le 29 avril, le 3 mai et le 6 mai.

Wall Street a repris du terrain après avoir terminé la période précédente pratiquement à l'équilibre. La Bourse new-yorkaise a gagné 0,59 % au terme d'une semaine irrégulière, marquée par une rotation dans les actions, les investisseurs ayant acheté les valeurs de sociétés de second plan au détriment des valeurs vedettes. L'indice Dow Jones a finalement gagné 32,51 points, à 5 567,99 points. Les titres de la haute technologie ont été le principal moteur du marché boursier et ont permis à la Bourse électronique (Nasdaq) d'afficher sept records consécutifs. L'indice du Nasdaq a clôturé vendredi à 1 186 points, en hausse de 5,9 % par rapport à son niveau du 17 avril. D'autres indicateurs boursiers, tel que le Russell 2000, qui regroupe des sociétés ne faisant pas partie des trente valeurs vedettes de l'indice Dow Jones, ont atteint des niveaux records.

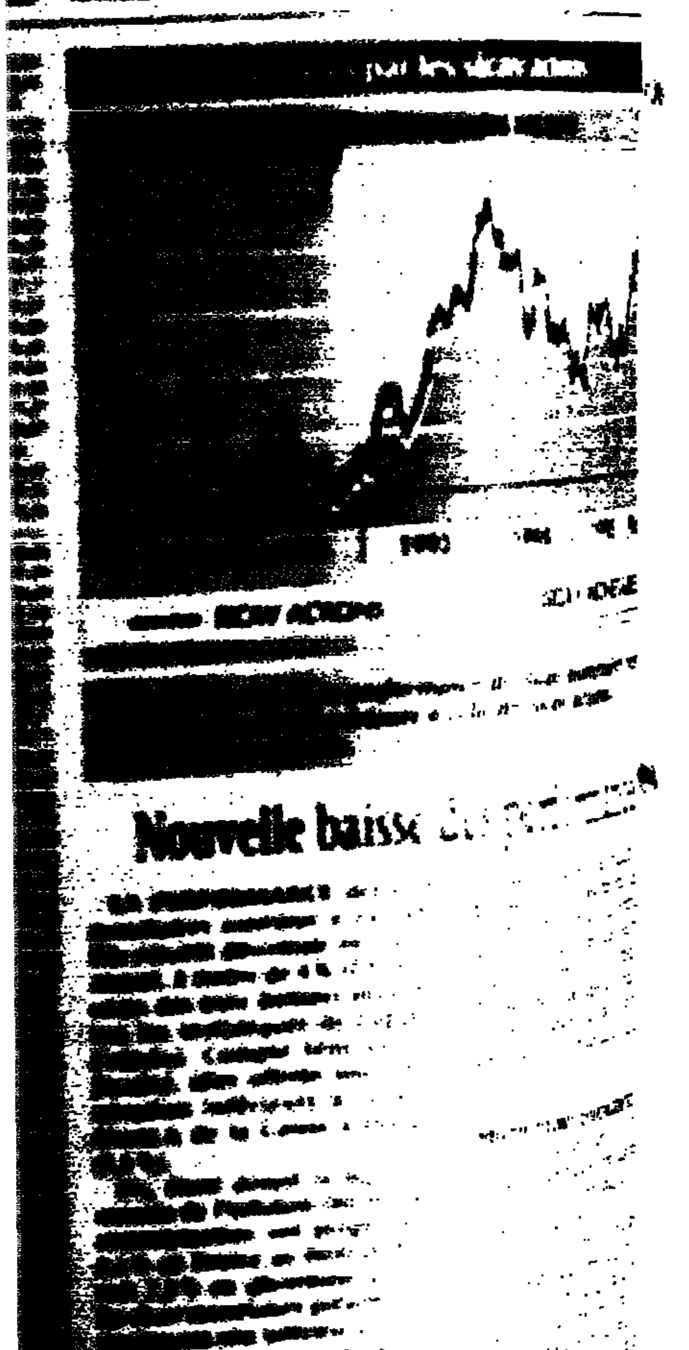
Les investisseurs ont été encouragés par des résultats trimestriels d'entreprises conformes ou supérieurs aux prévisions, surtout dans le secteur de la haute technologie, notamment Compaq Computer et Digital Equipment. Le courant acheteur a également été alimenté par l'annonce, lundi, d'une fusion par échanges d'actions entre Bell Atlantic et Nynex, qui créera le deuxième groupe de téléphone aux Etats-Unis derrière AT&T.

Mais la tendance de fond de Wall Street reste incertaine, alors que les intervenants attendent de mieux connaître la vigueur de la croissance économique, selon Edward Riley, de la Banque de Boston. Le marché guette notamment la publication, la semaine prochaine, de l'estimation préliminaire de la croissance du produit intérieur brut au premier trimestre et les chiffres de l'emploi pour avril.

En Europe, en dépit d'un nouveau record inscrit mardi à 2 550,18 points, la Bourse de Francfort a terminé sur ses niveaux de la semaine passée. L'indice DAX a terminé, vendredi, sur un gain symbolique de 0,65 point (0,03 %), à 2 537,17 points. La faiblesse du montant des échanges a été l'une des principales caractéristiques de la période ; selon le rapport hebdomadaire de la Commerzbank, seul un accroissement du volume des transactions pourrait redonner de l'élan au marché. Même la hausse du dollar face au deutschemark – pourtant favorable aux compagnies fortement exportatrices – n'a pas poussé les opérateurs à réviser leurs prévisions de bénéfice. Selon la banque, le cours du billet vert n'est pas réellement justifié face au mark en raison du déficit persistant de la balance des opérations courantes américaines et de la perspective d'une amélioration de la conjoncture allemande au second semestre.

Outre-Manche, le record inscrit vendredi 19 avril est resté sans suite. L'indice Footsie demeure toutefois bien installé au-dessus des 3 800 points, s'établissant vendredi en clôture à 3 832,8 points, en baisse de 24,3 points (0,63 %) sur la semaine. Outre les prises de bénéfice opérées dès lundi, la tendance a souffert de la décision de Ian Lang, ministre du commerce et de l'industrie, qui a interdit deux OPA au sein du secteur de l'électricité. Le marché s'attendait à un feu vert gouvernemental et pensait que la voie aurait été alors ouverte à une série d'offres de rachat, perspective toujours réjouissante pour les investisseurs.

F. Bn.



AUJOURD'HUI

SCIENCES

RADIOACTIVITÉ Cinquante *ans de recherches, menées notamment sur la descendance des survivants d'Hiroshima et de Nagasaki,* n'avaient pas permis, jusqu'à présent, de prouver que la radioactivité puisse provoquer des mutations génétiques héréditaires ● UNE NOUVELLE TECHNIQUE, dite des « empreintes génétiques », utilisée pour les recherches en filiation, a permis à une équipe internationale de déceler un taux d'altérations deux fois supérieur à la normale sur une partie du génome de victimes de Tchernobyl. ● D'AUTRES POLLUANTS pourraient, cependant, être à l'origine de ces mutations et des études complémentaires seront nécessaires. ● LES ANIMAUX *de la* zone interdite semblent, selon d'autres travaux, souffrir de mutations génétiques encore plus importantes, ce qui ne les empêche pas de *prospérer et de se multiplier.*

Des mutations génétiques héréditaires affectent les victimes de Tchernobyl

Découvertes grâce à la technique utilisée pour les recherches de filiation, ces altérations, qui n'ont pas de conséquences apparentes sur la santé, pourraient avoir été provoquées par d'autres pollutions que celles de la catastrophe

LA RADIOACTIVITÉ peut-elle provoquer, chez l'homme, des mutations génétiques transmissibles d'une génération à l'autre ? Jusqu'à présent, toutes les études, menées notamment sur les survivants des bombes d'Hiroshima et de Nagasaki, n'ont jamais permis de le prouver. Mais, *cinquante et un ans* après la première bombe atomique et dix *ans après* Tchernobyl, *l'incertitude* est peut-être sur le point d'être levée. *Une équipe de généticiens* britanniques, biélorusses et russes a *observé, en effet, un taux de mutations* deux fois supérieur à la normale *chez des enfants et leurs parents* vivant sur des territoires *contaminés par* l'explosion de la centrale ukrainienne.

Les *altérations*, constatées sur une petite partie du génome, sont *sans gravité et n'auront probablement* aucune conséquence sur la *santé des enfants concernés. « D'autres études de population seront nécessaires »*, par ailleurs, pour obtenir une certitude, écrivent eux-*mêmes les auteurs des travaux*, en conclusion du compte-rendu qu'ils *publient dans la revue scientifique Nature* du 25 avril. *« Reste qu'il s'agit d'une approche scientifiquement indiscutable d'un problème qui nous préoccupe tous »*, souligne Philippe Voisin, chef du laboratoire de dosimétrie *biologique de l'IPSN (Institut* de protection et de sûreté nucléaire *français).*

LES GROS MAMMIFÈRES RÉSISTENT

Si les chercheurs s'acharnent ainsi *sur le sujet, depuis cinq décennies,* en dépit de l'absence de résultats, *c'est qu'ils ont de* bonnes raisons pour cela. Les particules des rayon*nements* ionisants endommagent, en effet, les cellules vivantes qui se trouvent sur leur passage, quand elles ne les tuent pas. L'ADN et les gènes n'échappent évidemment pas à leurs effets destructeurs. Le comptage des chromosomes endommagés dans les lymphocytes (globules blancs) est, d'ailleurs, l'une des méthodes qui permettent *d'évaluer l'intensité* de la dose de rayonnement absorbée par les irradiés. Et, si le taux de cancers est plus important chez les victimes d'irra*diation ou de contamination*, c'est en raison de la mutation de gènes provoqués par les radiations.

Il n'y a aucune raison d'exclure a priori que des mutations génétiques induites par la radioactivité puissent se transmettre à la descendance, voire provoquer des maladies héré*ditaires. Des expériences de* laboratoire ont montré que c'était le cas *pour des souris soumises à de fortes* doses. Mais les gros mammifères et l'homme semblent plus résistants.

« Une étude menée récemment sur des travailleurs très exposés du complexe nucléaire russe Mayak [siège d'un grave accident en 1957], *leurs enfants et leurs petits-enfants n'a pas permis de mettre en évidence une modification du patrimoine génétique d'une génération à l'autre »*, explique Philippe Voisin. À Hiroshi*ma et* à Nagasaki, seules deux mutations éventuellement attribuables aux radiations ont été observées parmi plus de 27 000 enfants de parents exposés à des doses pourtant relativement fortes.

Pour tenter de lever l'incertitude, l'équipe de généticiens dirigée par le Russe Iouri Dubrova a fait appel au savoir-faire du Britannique Alec Jeffreys, inventeur, en 1985, des « empreintes génétiques » aujourd'hui couramment employées pour les recherches en paternité. Cette technique est fondée sur l'observation (à l'aide de « sondes génétiques ») de certaines portions du génome, les « minisatellites » qui sont extrêmement variables d'un individu à l'autre, mais très stables, en revanche, de parent à enfant.

Le test des empreintes génétiques a ainsi été pratiqué sur un groupe d'habitants du district biélorusse de Mogilev, une zone contaminée située à environ 250 km de Tchernobyl, et sur un « groupe témoin » de sujets britanniques d'origine caucasienne. Résultat : le taux de mutations parents-enfants est deux fois plus important dans le premier groupe que dans le second.

Les membres de l'équipe de Iouri Dubrova se gardent néanmoins de toute conclusion hâtive. Ils soulignent eux-mêmes que le rapport exact entre le taux de mutation et la quantité de rayonnement qu'ont effectivement subie les habitants de Mogilev *« reste inconnu »*. Ils n'ont pris en compte, en effet, que la contamination moyenne du territoire, pas celle des individus eux-mêmes, explique Philippe Voisin. Or bien d'autres polluants – et ils sont nombreux dans ces régions – peuvent provoquer des mutations génétiques. *« Il faudra refaire le même genre d'étude en pratiquant sur chaque personne testée une anthropogammamétrie permettant de mesurer la dose d'irradiation qu'elle a réellement absorbée, indépendamment de son environnement »*, ajoute-t-il.

En attendant, ces recherches relanceront sans aucun doute les recherches dans un domaine qui semblait stagner depuis plusieurs années. Elles confirment, s'il en était besoin, que l'irradiation et, surtout, la contamination et la pollution engendrées par la catastrophe de Tchernobyl sont très différentes de celles causées par les bombes d'Hiroshima et de Nagasaki. Les scientifiques devraient pouvoir en tirer de précieux enseignements qui risquent de raviver la polémique autour des effets à long terme de l'exposition aux déchets nucléaires et aux faibles doses de radioactivité.

Jean-Paul Dufour

Des souris et des vaches irradiées, mais prospères

Robert Baker (Texas Tech University), qui a étudié les campagnols de la *« zone interdite »* de Tchernobyl, relève encore dans le numéro du 25 avril de la revue *Nature* un taux de mutations extrêmement élevé – et complètement inattendu – dans leur ADN mitochondrial. Ces mutations n'empêchent nullement les rongeurs radioactifs *« de prospérer et se multiplier »*. Une constatation confirmée par le biologiste russe Nicolas Archipov, qui a, lui, recueilli et soigné trois vaches et un taureau qui s'étaient échappés d'une ferme située à 5 km de la centrale et qui ont vécu en liberté pendant un an et demi dans un milieu effroyablement radioactif après la catastrophe. Quatre génération de veaux ont, depuis, été mises au monde par les animaux rescapés (baptisés Alpha, Bêta, Gamma et Uranium !) et *« on a constaté des changements dans leur génotype, mais ces mutations n'ont provoqué aucune malformation ou maladie »*.

Un trésor archéologique dragué dans un affluent de la Loire

UN VÉRITABLE TRÉSOR archéolo*gique gisait au fond du Brivet, le dernier* affluent sur la rive droite de la Loire. Une petite flottille de pirogues de l'âge du bronze, des outils, instruments divers et céramiques parmi lesquels quelques pièces rares : ces vestiges sont, pour un bon nombre, absolument exceptionnels.

Ravis de ces trouvailles, les chercheurs sont néanmoins partagés entre enthousiasme et embarras. C'est que, recueillis par des engins mécaniques lors du curage de la rivière d'octobre 1994 à décembre 1995, ces objets sont arrivés entre leurs mains coupés de leur contexte. Or c'est du positionnement des vestiges les uns par rapport aux autres, en plan et en superposition, que les archéologues tirent leur interprétation et qu'ils établissent leur datation.

En ce qui concerne la découverte majeure, une quarantaine de pirogues de chêne, le *problème est moindre puisque* les datations en laboratoire par car*bone 14 et dendrochronologie per*mettent de dater le bois dont elles sont faites. C'est la première fois qu'on en trouve une telle concentration sur un seul site.

UNE IMMENSE PÉRIODE

« Monoxyles » (un tronc creusé) ou « monoxyles assemblées » (plusieurs planches d'un même tronc), elles constituent, de plus, une série capitale pour l'histoire de la batellerie car, d'après les premières datations, elles s'échelonneraient sur une immense période allant de la fin de l'âge de bronze (de – 1400 à – 1200 avant J.-C.) à la fin du Moyen Age.

S'y ajoutent de nombreux équipements et objets ayant trait à la navigation ou à la pêche : orifices d'amarrage *ou d'ancrage, rames, flotteurs, poids de* filets et, pièce rare, un jas d'ancre en granit.

Plus généralement, les vestiges dégagés vont du *néolithique récent (– 3000* avant J.-C.) à la fin du Moyen Age. Du *moins pour ceux qui peuvent être datés* en raison de leur appartenance typologique – c'est *le cas de certaines céramiques* – ou grâce à leur matériau : par exemple, le bois. *Les autres, hors de leur* contexte, ont « perdu » âge et parfois même sens. Pour tenter d'obtenir au moins quelques données susceptibles de leur permettre d'amorcer leurs recherches, les archéologues ont minutieusement cartographié leur lieu de découverte. Plusieurs zones apparemment homogènes ont été mises en évidence.

De l'imposante quantité d'objets émergés se distinguent notamment – *pour n'en citer que quelques-uns* – une hache polie en pierre verte du néoli*thique, banale si elle n'avait été retrou*vée emmanchée d'un andouiller de cerf *dont le milieu humide a favorisé la* conservation exceptionnelle.

PLUSIEURS ANNÉES DE FOUILLES

De nombreux tessons de *céramiques*, rares dans la région, donneront des indi*cations sur la diffusion des biens*, notamment en Gaule préromaine. Ont également été sortis des eaux du Brivet un araire de bois d'un type ancien, peut-être gallo-romain ; des fers de lance mérovingiens et carolingiens (VIIe et IXe siècles), de l'outillage de fer souvent inédit mais malheureusement indatable.

Pour l'instant, les archéologues ne peuvent que dresser une liste puisque, situation pour le moins inhabituelle, les *vestiges existent mais pas les sites ! « En fait, l'opération ne fait que commencer »*, se réjouit Christophe Devals (Association pour les fouilles archéologiques natio*nales), responsable du suivi archéolo*gique du curage du Brivet.

A la *suite de ces découvertes abon*dantes, rares ou énigmatiques, une *fouille programmée sur plusieurs* années se déroulera sur les bords de la rivière pour tenter de relier les objets dragués à des zones d'occupation humaine. Cela permettra *peut-être* de retrouver, par exemple, la nécropole d'où pourraient provenir les ossements d'une centaine d'individus, hommes et femmes de tous âges, trouvés en vrac, une découverte incongrue dans un tel endroit.

Catherine Chauveau

SPORTS

L'équipe de France de tennis part à la conquête de la Fed Cup

C'ÉTAIT en juillet 1995. A Wilmington, en Caroline du Nord, l'équipe de France frôlait l'exploit contre les Etats-Unis. Capitaine de l'équipe, Françoise Durr se souvient de trois matches très denses, serrés, et finalement d'une défaite très prometteuse. Mary Pierce et Julie Halard s'affirmaient comme deux excellents chefs de file de l'équipe de France. Avec Nathalie Tauziat, Julie formait aussi une sérieuse paire de double.



TENNIS

L'équipe de France revenait de loin. Au premier tour contre l'Afrique du Sud, en avril, la formation s'était rendue à Metz désunie et méfiante. La rumeur courait que Mary Pierce avait touché une forte somme d'argent (environ 250 000 francs). *Julie Halard* et Nathalie Tauziat, qui formaient l'équipe depuis des années, apprécièrent peu que leur nouvelle comparse, déjà considérée comme une intruse, bénéficie de privilèges.

Petit à petit, les dissensions se sont aplanies grâce à la nouvelle formule inaugurée cette même année. Installée depuis 1963 à Londres puis à Francfort, la Coupe de la Fédération, qui opposait les seize meilleures équipes du monde pendant une semaine, devient la Fed Cup. Calquée sur le modèle de la *Coupe Davis*, elle rassemble les huit meilleures nations du monde. *Du premier tour – ou quarts de finale* – à la finale, le tournoi s'étale d'avril à novembre, les pays se recevant à tour de rôle : *« C'est ce qui pouvait nous arriver de mieux*, dit Françoise Durr. *Cela nous permettait de nous retrouver plus souvent et de mieux nous supporter. De plus, cela propulsait le tennis féminin auprès de plus nombreux spectateurs. »*

La France profite de la modernisation pour étayer une équipe. Mary Pierce multiplie les prouesses sur le circuit et Julie Halard offre le spectacle de son talent : *« Former un ensemble a été un travail de longue haleine. Trois ans »*, dit Françoise Durr. A Metz, la victoire contre l'Afrique du Sud estompe la méfiance des joueuses. La défaite contre les Etats-Unis crée le groupe.

TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Les privilèges ? La rumeur s'est effacée avec le règlement du problème, assure la fédération : *« Je pense que, dans une équipe, il faut toujours faire pareil pour tout le monde »*, dit Françoise Durr.

« Le fait de jouer ensemble, de s'entraîner, de partager des trucs a permis l'intégration de Mary Pierce. Très vite, il y a eu comme un transfert de connaissances. Elles s'entendent mieux, voire très bien. De plus, depuis son arrivée en France et dans l'équipe, Mary se sent mieux. Elle est plus proche. Et puis, quand elle vient à la Fed Cup, elle est toute seule alors qu'elle est si souvent très accompagnée sur le circuit. En demi-finale contre les Etats-Unis, elle a été une incroyable supportrice. »

Malgré son forfait pour une blessure au coude, Mary Pierce devait rester à Amiens pour soutenir les troupes. *« Nous ne pouvions pas prendre le risque qu'elle joue mal. Mieux valait retenir une joueuse moins bien classée que quelqu'un risquant d'avoir des problèmes pendant le match. Il fallait avant tout penser à l'équipe. La décision a été difficile. »*

Françoise Durr n'accorde que peu de différences entre l'organisation de l'équipe de Coupe Davis et celle de Fed Cup. *« Les garçons ont l'habitude de consacrer un peu de temps à la Coupe Davis parce qu'ils l'ont toujours fait. Se mobiliser quelquefois dans l'année, c'est quelque chose de nouveau pour nous. »*

Les filles suivent, bien sûr, les étapes de l'équipe de Coupe Davis : *« Nous leur avons envoyé un fax à Limoges pour les encourager. »* En espérant que les garçons feront de même. Pour l'esprit, même philosophie que le capitaine Noah. Dès le mois de mars, au tournoi de Key Biscayne, les quatre équipières ont été réunies et ont commencé à envisager l'épreuve. Depuis lundi 22 avril, l'équipe de France est réunie à Amiens : *« Nous essayons de partager un peu de nos vies. »*

Face à l'Argentine samedi 27 et dimanche 28 avril, l'équipe de France part favorite à la faveur du forfait de Gabriela Sabatini pour blessure et malgré celui de Mary Pierce. Julie Halard (19e joueuse mondiale) et Nathalie Tauziat (22e) seront opposées à Florencia Labat (45e) et à Paola Suarez (92e) en simple et à la paire Labat-Patricia Tarabini en double.

« Il nous arrive à peu près, ce qui est arrivé aux garçons contre l'Allemagne, avec les forfaits de Michael Stich et de Boris Becker », dit Françoise Durr. Pour elle, l'objectif est clair : parvenir enfin en finale, celle qui avait échappé d'un cheveu à la France en 1995. A la veille des Jeux olympiques, une telle performance permettrait aussi à l'équipe de France de rêver d'un podium pour l'une des siennes.

Bénédicte Mathieu

Arantxa et Conchita font du chantage

Finalement, Arantxa Sanchez-Vicario et Conchita Martinez viendront à Murcie. Après huit ans de services rendus à l'Espagne et quatre victoires (en 1991, 1993, 1994 et 1995), les 2e et 3e joueuses mondiales refusaient de jouer le premier tour de la Fed Cup contre l'Afrique du Sud si la fédération espagnole ne leur versait pas 10 millions de pesetas (plus de 400 000 francs) au lieu des 7 millions qu'elle proposait. Devant l'émotion soulevée et les risques pour leur image auprès du public, Arantxa et Conchita ont accepté de jouer. *Mais en cas de victoire à Murcie, elles ont exigé de ne pas être obligées de disputer les demi-finales, les 13 et 14 juillet, quelques jours avant les Jeux olympiques.* En toute logique, les Espagnoles devraient être re*çues en demi-finale par les Françaises, ravies des caprices de leurs éventuelles futures adversaires.*

■ **FOOTBALL : l'AJ Auxerre a conforté sa première place** dans le championnat de France de première division, grâce à sa victoire à domicile (2-0) sur Saint-Etienne, vendredi 26 avril, en match avancé de la 36e journée. Les Auxerrois, qui se sont imposés sans briller face à des Stéphanois réduits à dix au bout d'une demi-heure de jeu après l'exclusion de Stéphane Santini, comptaient 4 points d'avance sur le Paris-SG avant le match de ce dernier contre Lille, samedi 28 avril, au Parc des Princes. En fin de classement, les Girondins de Bordeaux, battus à Nice (1-0), ont cédé leur quinzième place aux Niçois, qui les devancent désormais de 2 points.

■ **Karel Van Miert, le commissaire européen chargé de la concurrence, refuse la notion de joueurs locaux** proposée par l'Union européenne de football association (UEFA) pour atténuer les effets de l'arrêt Bosman. *« C'est une autre façon d'introduire un obstacle pour la libre circulation des joueurs de football à l'intérieur de l'Union européenne, garantie par l'arrêt de la Cour européenne de justice de Luxembourg »*, a-t-il déclaré, vendredi 26 avril, à l'issue d'une rencontre avec une délégation de l'UEFA, qui avait proposé l'obligation pour les clubs de mettre dix joueurs locaux sur quinze sur la feuille de match.

■ **BOXE : Mike Tyson, le champion du monde de boxe des poids lourds** accusé par une esthéticienne d'attentat à la pudeur dans une boîte de nuit de Chicago le 7 avril, ne sera pas poursuivi. La police a annoncé dans un communiqué, vendredi 26 avril, qu'après avoir interrogé plusieurs personnes sur l'incident elle avait décidé qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre le boxeur *« par manque de preuves suffisantes »* et parce qu'il n'y avait *« aucun témoin »* à charge. La jeune femme avait affirmé que Tyson se serait livré à des gestes et commentaires déplacés, suivis d'attouchements et de caresses dans une pièce privée d'une boîte de nuit du sud de Chicago. A la suite de ces acccusations, Tyson, en liberté conditionnelle après trois ans de prison pour viol, s'était vu interdire de fréquenter bars, tavernes, boîtes de nuit et de strip-tease (*Le Monde* du 24 avril). – *(AFP.)*

RÉSULTATS

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1

36e journée

Matches avancés

Nice-Bordeaux	1-0
Auxerre-Saint-Etienne	2-0

HOCKEY SUR GLACE

CHAMPIONNATS DU MONDE A

6e journée

Poule A

Allemagne-Autriche	3-0
Russie-Canada	6-4

Classement : 1. Russie, 8 ; 2. Allemagne, 4 ; 3 Etats-Unis, 4 ; 4 Canada, 3 ; 5. Autriche, 2 ; 6 Slovaquie, 1

Poule B

Finlande-Italie	9-2

Classement : 1 Finlande, 5 ; 2. République tchèque, 5 ; 3 Italie, 5 ; 4. Suède, 3 , 5 Norvège, 2 ; 6 France, 0.

TENNIS

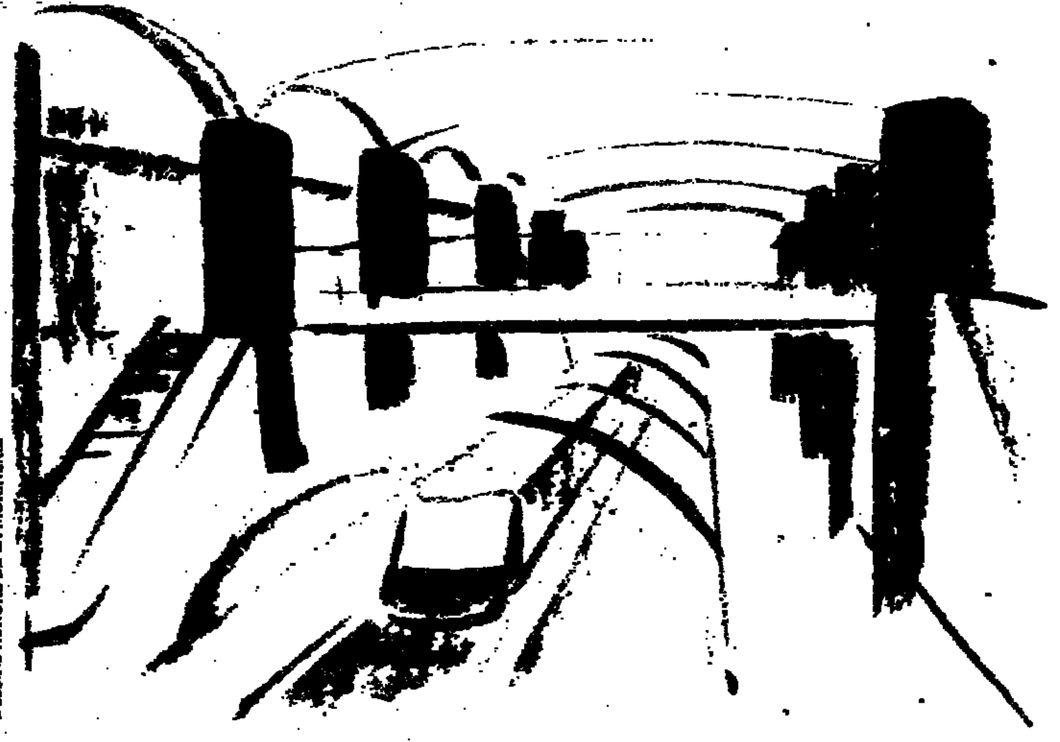
TOURNOI DE MONTE-CARLO

Quarts de finale

C. Pioline (Fra.) b. C. Costa (Esp.) 6-2, 6-3 ; T. Muster (Aut., n° 1) b. S. Schalken (PB) 5-7, 6-1, 6-4 ; M. Rios (Chi. n° (3) b. M. Gustafsson (Suè.) 6-3, 6-4 ; A. Costa (Esp.) b. F. Mantilla (Esp.) 6-3, 6-3

Le beau métro de l'an 2000

Une forme « envoûtante » accueillera les usagers de Meteor, la ligne nouvelle prévue entre Tolbiac et Madeleine à partir de 1997



DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

QUAND ON LIT que la cellule « design et standards » de la RATP, créée en octobre 1995, est dirigée par Yo Kuminagai, on se demande si la société de transports publics de la région parisienne a recruté un éminent designer au pays du Soleil-Levant. Ce n'est pas ce qui s'est passé, c'est beaucoup mieux. L'entreprise a su reconnaître en son sein une vocation et susciter une formation qui font de cet ingénieur de trente-huit ans, né à Paris de parents japonais, diplômé de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, après un stage choisi il y a quinze ans à la Régie, puis un passage fructueux à la direction commerciale, où il s'occupait de services innovants en direction de la clientèle, l'homme de la situation.

Yo Kuminagai réalisait ainsi une double et ancienne passion, celle du graphisme, celle des transports urbains. Si son père, installé cité Falguière, à Montparnasse, était artiste-peintre, lui, enfant, dessinait surtout des plans de métro et des trains. *« Design et métro ont toujours marché ensemble*, dit-il. *C'est le mot design qui n'existait pas. Hector Guimard était ce qu'on appelait un architecte d'art, aujourd'hui on dirait designer. »*

« Quand on trace le plan du métro, on dessine Paris. » Enthousiaste comme les pionniers, Yo Kuminagai définit la ligne de conduite générale : *« Marier l'héritage valable du passé avec les fonctionnements modernes de demain, ceux que le client attend. Nous ne sommes pas un musée, on ne peut pas tout garder seulement parce que c'est ancien. Les gens qui l'ont fait ont aimé le métro. Tout le travail est de le révéler. »* Placé en position de coordonner, avec une équipe d'une quinzaine de personnes, les actions que l'on peut rassembler sous l'appellation « design », il a pour but d'unifier les initiatives prises au sein de l'entreprise, qu'elles concernent les espaces, les objets ou les signes... Vaste programme. En misant plus, semble-t-il, sur l'amicale conviction que sur un système d'autorité hiérarchique.

L'équipe est restreinte, ce n'est pas un bureau d'études ; elle lance des études ou commande des projets à des personnalités de l'architecture et du design, *« car la RATP a toujours pour politique de s'adresser à des spécialistes extérieurs »*. Comme cela a pu être fait, avant sa nomination à ce poste, pour les stations de la nouvelle ligne Meteor, qui entrera en service en 1997 dans le centre de la capitale, conçues et dessinées par l'architecte Bernard Kohn ; ou bien pour la réorganisation des salles d'échanges métro-RER de l'Arche de la Défense qui commencera fin 1996 selon les principes définis par Maxime Kétoff. Ou encore lorsqu'une étude de mise en lumière des couloirs et des stations avait été demandée à Henri Alekan, l'homme des salles obscures.

CHARTE GRAPHIQUE

Aujourd'hui, on veut harmoniser les signes pour faire passer l'idée que bus, trams, métro et RER sont complémentaires. La « bible », ou charte graphique, qui définit exactement les couleurs et les dimensions de toute la signalétique, est un instrument tout neuf mis au point par la cellule « design et standards ». On prépare un « passe » électronique qui remplacera le ticket en l'an 2000, tout en redessinant les bornes antifraude pour qu'elles soient moins agressives mais plus efficaces.

Qui se souvient que les arrêts de bus arboraient du jaune et du rouge ? Désormais, le vert jade, instauré en 1992, et le logo tendance humaniste-écolo se retrouvent en surface comme en sous-sol. Plus question d'en changer avant longtemps. On s'y tiendra. Même si le souci de plaire doit s'appuyer d'abord sur l'essentiel : propreté, netteté des espaces, sécurité, accueil et service proprement dit. La grève de décembre 1995, en dépit du capital de sympathie majoritaire qu'elle a suscité sur le moment chez les usagers-victimes, aura eu pour conséquence immédiate une baisse brutale de la fréquentation de l'ordre de 10 % en janvier et février 1996 par rapport aux mêmes mois de 1995.

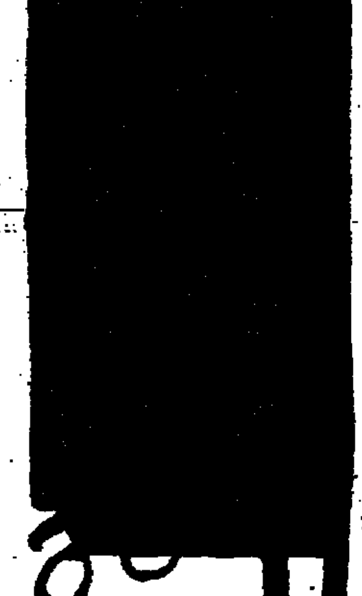
Ces événements et ces chiffres font réfléchir. Alors, le « design » ? Luxe superflu, passe-temps coûteux, décor futile ? Non, la crise ne va pas freiner la prise en compte de cette préoccupation. Au contraire : l'information, l'accueil, le confort, le sentiment de sécurité sont des atouts aussi nécessaires que la rapidité ou la fréquence des rames et des véhicules dans le succès « commercial » du métro ou des bus. Même la qualité des matériaux utilisés et leur entretien sont des arguments antivandales, briseurs et manieurs de lames. Le respect dû à l'usager va de pair avec l'incitation au respect des espaces et des véhicules.

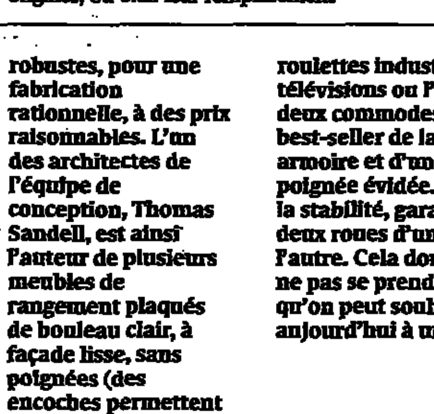
Par grandes étapes, le monde du métro est déjà un véritable inventorium vivant du « design ». On y a privilégié, avec plus ou moins de suite dans les idées, l'innovation « futuriste », comme on aimait dire, et la rénovation pittoresque. Ce qui allait de soi pour les matériels roulants, le progrès technique obligeant à repenser les formes, était plus aléatoire pour les stations elles-mêmes. Après le carrossage jaune et vert qui voulait cacher le carrelage blanc et les inscriptions en bleu des origines, ou bien leur remplacement par des céramiques de couleur vive, orange ou bleu, après l'invention du siège baquet en plastique, qui a résisté au temps par sa solidité et son imparable simplicité, après les animations culturelles très élaborées de stations comme Varenne, Louvre, Hôtel-de-Ville ou Arts-et-Métiers, le métro connaît une époque de remise en valeur de son décor d'origine. C'est le sens de l'étude confiée à l'architecte Henri Gaudin, qui sera appliquée en station-témoin à Saint-Ambroise.

Désormais, la voûte blanche est considérée comme une forme définitivement plus accueillante que les angles droits de certaines stations de RER, et c'est sa forme « envoûtante » qui accueillera les usagers de Meteor, la ligne nouvelle prévue entre Tolbiac et Madeleine à partir de 1997. Véhicules automatiques, cloisons de verre le long des quais et multiples éclairages indirects sur la paroi de béton blanc, sol de granit, ce devrait être la nouvelle ambiance offerte au peuple des citadins, le luxe de l'espace à la portée de tous, comme en leur temps les lustres de cristal du métro de Moscou.

Michèle Champenois

Meublés à roulettes





L'heure est à la mobilité. Les meubles se mettraient-ils, eux aussi, à mériter leur nom ? A ne plus décourager ces envies de changement, de déménagement d'une pièce à l'autre, ou de disposition différente que la mode du loft a logé dans la tête de tout un chacun ? Bouger, c'est vivre ; changer, c'est exister. L'habitude a été prise dans les années 70, grâce au « style Prisu », pour les nouvelles générations qui voulaient éviter de s'en tenir aux seuls meubles de famille, de s'entourer d'un mobilier pratique et simple. L'arrivée d'Habitat, le britannique, puis d'Ikea, le Suédois, a amplifié cette tendance. Mais avec le temps et l'embourgeoisement de leur clientèle, les porte-drapeaux de la ligne moderne ont perdu leur côté spartiate, et parfois oublié les principes mêmes du design qu'ils étaient supposés défendre. C'est pourquoi Habitat lance régulièrement des concours en direction des jeunes créateurs afin de ne pas perdre la main. C'est pourquoi aussi Ikea propose depuis quelques mois la ligne Post-Scriptum, présentée au Salon de Milan en 1995 et qui vient d'obtenir le « prix d'excellence » décerné par un jury indépendant réuni sur l'initiative du magazine *Maire-Claire Maison*.

La Suède, l'un des pays phares du design scandinave dans les années 60, renoue ainsi avec l'innovation tournée vers le grand public, à un moment où les valeurs esthétiques s'écartent du baroque pour remettre à l'honneur les lignes nordiques. Résultat de l'opération P.-S. : dix-neuf créateurs signent des sièges, des tables, des objets pour la maison, conçus avec des matériaux robustes, pour une fabrication rationnelle, à des prix raisonnables. L'un des architectes de l'équipe de conception, Thomas Sandell, est ainsi l'auteur de plusieurs meubles de rangement plaqués de bouleau clair, à façade lisse, sans poignées (des encoches permettent de faire glisser les tiroirs ou d'ouvrir les portes), selon une géométrie rigoureuse qui efface toute aspérité. Mais nous ne sommes pas en 1955, et le signe d'époque est présent sous la forme de deux roulettes plates taillées elles aussi dans le contreplaqué. Des rangements que l'on pourra déplacer facilement sans avoir à les vider de leur contenu. On connaissait les tables à roulettes industrielles pour poser les télévisions ou l'apéritif. Ici, il s'agit de deux commodes (la six-tiroirs est le best-seller de la collection), d'une armoire et d'un banc-coffre muni d'une poignée évidée. L'auteur a pensé aussi à la stabilité, garantie, façon brouette, par deux roues d'un côté, deux pieds fixes de l'autre. Cela donne à l'ensemble l'air de ne pas se prendre au sérieux, qui est ce qu'on peut souhaiter de mieux aujourd'hui à un objet design.

M. Ch.

★ Armoire deux portes (2 450 francs), commode six tiroirs (1 990 francs) ou trois tiroirs (1 490 francs), banc-coffre (995 francs), de Thomas Sandell dans la collection P.S. (catalogue). En vente dans les quatre magasins Ikea de la région parisienne, dont le nouvel établissement, qui vient d'ouvrir à Villiers-sur-Marne (autoroute A 4, Tél. : 49-41-41-41.) Diffusion prévue à Lyon pour la mi-juillet et à Marseille pour le début septembre.

LIEU

La banque et l'architecte

IL EST DÉJÀ LOIN le temps où les banques et leurs sièges sociaux se permettaient de jouer de leur personne et de leur personnage dans le paysage urbain, comme elles n'ont jamais cessé de le faire dans la société. Après l'ornementation et le lourd décor qui en imposait par force, vint l'époque de la discrétion et du crédit pour tous. On les attaquait plus facilement, mais on les fréquentait aussi plus aisément. Aujourd'hui, il n'y a plus d'archétypes pour les puissances d'argent, plus de style bancaire en architecture.

En signant à Genève le nouveau siège de la Banque Bruxelles-Lambert (BBL), Mario Botta, architecte tessinois, vient-il de redonner au grand capital des chances d'être moins banal dans son image publique, moins convenu ? En tout cas, le passant, le client, le banquier concurrent, l'anarchiste ou le bien-pensant, ne pourront certainement pas, avenue de Frontenex, dans le quartier des Eaux-Vives, ne pas s'interroger sur la vocation de cette bastide de ville, sur ces meurtrières qui percent la façade, sur cette forteresse de pierre dorée évoquant une commanderie de templiers. C'est une banque, une vraie et pure banque.

Comment se faire le mécène de ses propres affaires ? Il faut reconnaître à ce groupe l'ancienneté dans l'audace : c'était l'Américain Gordon Bunshaft, de Skidmore-Owings-Merril de Chicago, qui avait construit l'immeuble central à Bruxelles dans les années 50. Cette fois, en s'adressant à Mario Botta, les dirigeants de la BBL ont fait autant le choix de la signature célèbre que celui d'une certaine austérité d'apparence : ici, ils ont investi dans la pierre.

Une pierre choisie en Toscane, dite *pietra dorata*, dorée donc, mais qui, ayant subi taille et polissage de deux manières différentes, a été posée en bandes alternées de coloration plus ou moins soutenue : ce qui accentue le caractère médiéval, un peu rustique des « murailles », tout en adoucissant l'effet forteresse du bâtiment. Mario Botta est un vieil amateur de ce genre d'animation dans la masse, qu'il a empruntée aux traditions paysannes de son terroir, ce Tessin qui appartient certes à la Confédération helvétique mais qui n'oublie pas qu'il envoyait les meilleurs de ses artistes chercher leur gloire à Rome.

Après avoir fait de sa région une étape sur les chemins de l'architecture contemporaine, Botta court aujourd'hui le monde jusqu'à San Francisco en passant par Evry où, rappelons-le, il est le signataire de cette première – et sans doute unique – cathédrale du XXᵉ siècle en France, consacrée cette année le jour de Pâques.

PROMENADE

Sans avoir de compte à numéro à alimenter, ni même de grosse fortune à placer entre les mains de ces banquiers prêts à faire l'Europe financière, on pourra avoir envie d'entrer, comme on a déjà envie d'entrer non loin de là sur les pentes du Vieux Genève dans cet autre monument du modernisme qu'est l'immeuble Clarté construit par Le Corbusier en 1932. Le Corbusier, dont il est l'un des petits-fils spirituels et dont il n'a pas oublié l'un des fameux préceptes : celui de la promenade architecturale.

Botta ne semble pas avoir été découragé par la relative étroitesse du terrain qui imposait à son édifice de se dresser droit, solide et mince. Il a creusé sa forteresse de l'intérieur pour y faire pénétrer et circuler la lumière et les hommes, organisant ainsi les échanges, les contacts et renversant la proposition en sa faveur : tout l'éclairage économisé en façade est reversé au-dedans et tombe en cascade en rebondissant sur les balcons de plâtre blanc.

Des murs blancs, un sol noir, des cloisons de bouleau clair, la sobriété générale des matériaux souligne le parti pris et l'esprit de l'endroit : miser sur la Suisse et la création avec un bâtiment franc comme l'or... armé pour attendre le prochain cours de l'euro.

M. Ch.

★ Siège de la BBL, 30, avenue de Frontenex, Genève. Ouverture en septembre.
L'immeuble Clarté, construit par Le Corbusier, est situé rue Saint-Laurent.

Nuages et pluies au Sud

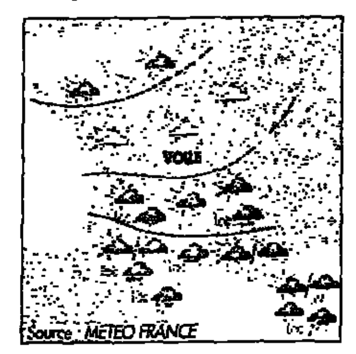
LES HAUTES PRESSIONS, qui protégeaient le nord de la France ces derniers jours, continuent à s'affaiblir. Le temps maussade, venant de Méditerranée, va donc progressivement s'étendre à l'ensemble des régions du sud de la Loire. Dans le même temps, une masse nuageuse parviendra à descendre des îles Britanniques et viendra temporairement masquer le soleil dans la moitié nord.

Il pleuvra faiblement une bonne partie de la journée de dimanche dans la moitié sud. Ces pluies se produiront sous forme d'ondées éparses le matin de la côte charentaise aux Alpes du Nord en passant par le Massif Central. Elles seront un peu plus importantes du bassin aquitain au littoral méditerranéen et en Corse. La masse nuageuse sera, dans l'ensemble, assez compacte au sud de la Loire. Au fil des heures, les précipitations vont s'intensifier un peu sur les régions méridionales. Le risque d'orage s'étendra au relief des Cévennes, des Pyrénées orientales et des Alpes. En début d'après-midi, les ondées finiront par gagner la Franche-Comté et l'Alsace.

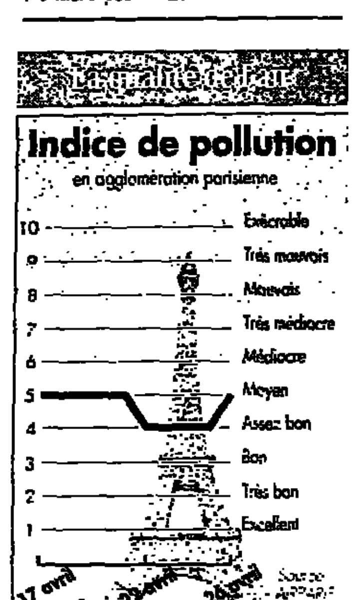
Plus au nord, le temps sera beaucoup plus clément. On pourra encore profiter d'une assez belle journée des pays de Loire aux Ardennes et à la Lorraine en passant par la Touraine, l'Ile-de-France et la Champagne. Le ciel, uniquement voilé par de fins nuages d'altitude le matin, aura toutefois tendance à s'ennuager par le nord en cours d'après-midi. A l'inverse, la journée débutera souvent dans la grisaille le long des côtes de la Manche. Des nuages, venant des îles Britanniques, masqueront le soleil matinal du nord de la Bretagne au Pas-de-Calais. Ils auront tendance à se déchirer lentement en fin de matinée. On retrouvera des éclaircies assez belles, en début ou dans le courant de l'après-midi, le long des côtes de la Manche.

Les températures évolueront peu et resteront assez homogènes sur l'ensemble du pays. Elles seront généralement comprises entre 18 et 21 degrés avec localement des pointes à 22 ou 23 degrés de Nantes à Nancy. Elles se limiteront toutefois à des valeurs comprises entre 12 et 14 degrés le long des côtes de la Manche.

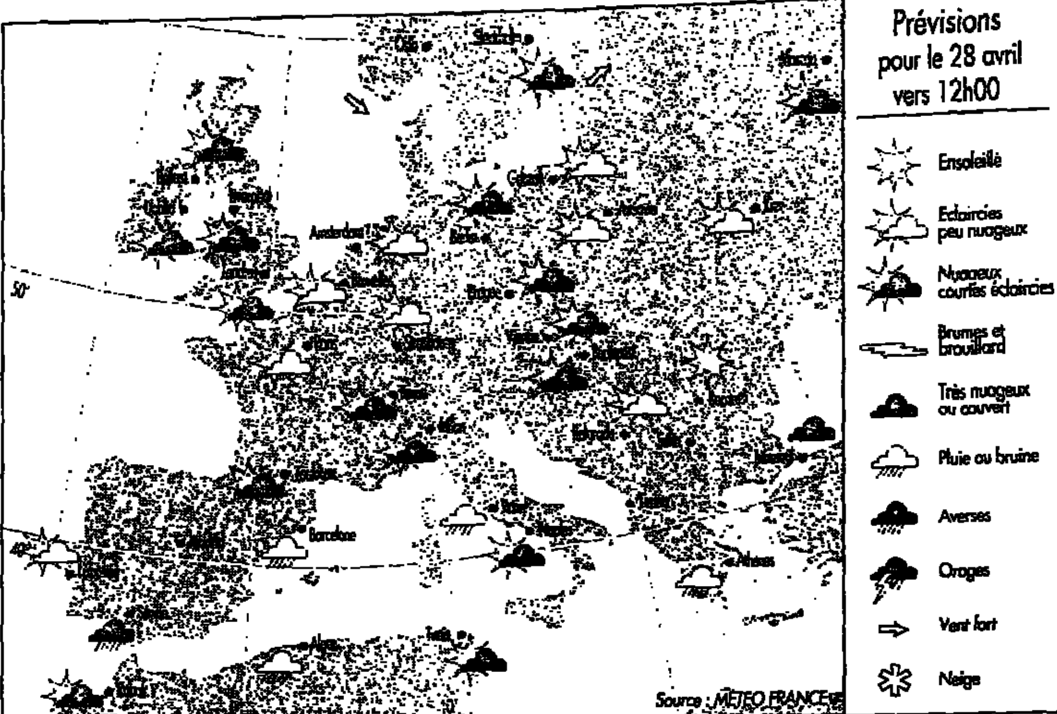
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 28 avril vers 12h00



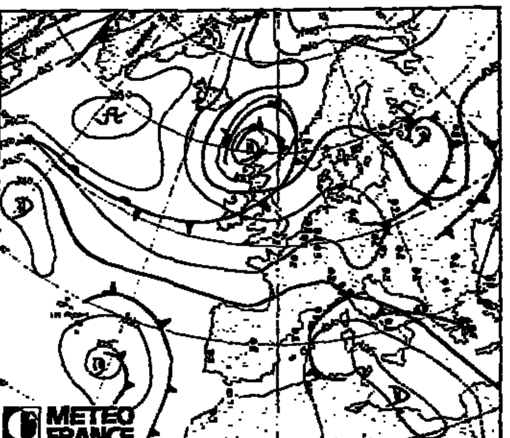
Tendance pour le 27 avril : moyen



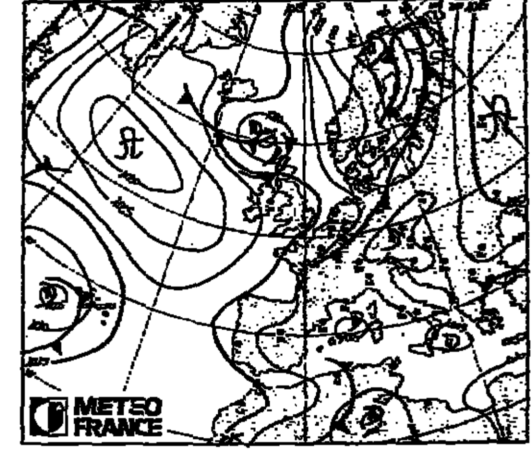


TEMPÉRATURES du 26 avril maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	20/10	TOURS	17/9	CHICAGO	20/2	LISBONNE	25/13	PRETORIA	24/10
AJACCIO	19/13	LILLE	18/7	ÉTRANGER		COPENHAGUE	11/2	LONDRES	20/7	RABAT	21/12
BIARRITZ	15/11	LIMOGES	19/7	ALGER	17/13	DAKAR	25/19	LOS ANGELES	22/16	RIO DE JAN.	30/21
BORDEAUX	21/10	LYON	20/12	AMSTERDAM	16/6	DUBAI	31/22	LUXEMBOURG	19/9	ROME	21/13
BOURGES	19/6	MARSEILLE	17/13	ATHÈNES	20/12	DUBLIN	17/6	MADRID	21/6	SAN FRANC.	21/12
BREST	16/8	NANCY	19/7	BANGKOK	33/25	FRANCFORT	20/9	MARRAKECH	26/12	SANTIAGO	22/10
CAEN	16/7	NANTES	17/8	BARCELONE	18/13	GENÈVE	19/10	MEXICO	24/12	SÉVILLE	27/12
CHERBOURG	17/2	NICE	18/13	BELGRADE	28/13	HANOÏ	26/22	MILAN	18/11	ST-PÉTERS.	2/0
CLERMONT-F.	19/6	PARIS	20/10	BERLIN	16/8	HELSINKI	0/1	MONTRÉAL	11/8	STOCKHOLM	7/2
DIJON	21/9	PAU	20/11	BOMBAY	32/26	HONGKONG	27/21	MOSCOU	6/4	SYDNEY	29/14
FORT-DE-FR.	30/24	PERPIGNAN	18/12	BRASILIA	28/18	ISTANBUL	22/10	MUNICH	16/6	TENERIFE	24/17
		POINTE-À-PIT.	31/22	BRUXELLES	18/7	JAKARTA	31/25	NAIROBI	25/15	TOKYO	24/15
		RENNES	17/5	BUCAREST	27/7	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	37/22	TUNIS	21/15
		ST-DENIS-RÉUNION	27/19	BUDAPEST	23/12	KIEV	19/11	NEW YORK	19/11	VARSOVIE	18/7
		ST-ÉTIENNE	19/9	BUENOS AIRES	20/9	KINSHASA	33/22	PALMA DE M.	15/13	VENISE	19/13
		STRASBOURG	21/9	CARACAS	-/-	LE CAIRE	26/13	PÉKIN	26/17	VIENNE	15/9
		TOULOUSE	19/11			LIMA	22/16	PRAGUE	18/5		



Situation le 27 avril, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 29 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le « rideau de fer »

A LA CONFÉRENCE des quatre ministres des affaires étrangères, réunie à Paris, M. James Byrnes, secrétaire d'Etat américain, va livrer aujourd'hui son premier grand assaut au *« rideau de fer »* qui, selon l'expression de M. Churchill, s'est abattu depuis la guerre sur l'Europe orientale. Fort de l'appui de la commission sénatoriale des affaires étrangères, représentée à Paris par MM. Tom Connally et Arthur Vandenberg, le secrétaire d'Etat pourra défendre énergiquement le point de vue américain sur les questions de l'Autriche et de la frontière italo-yougoslave.

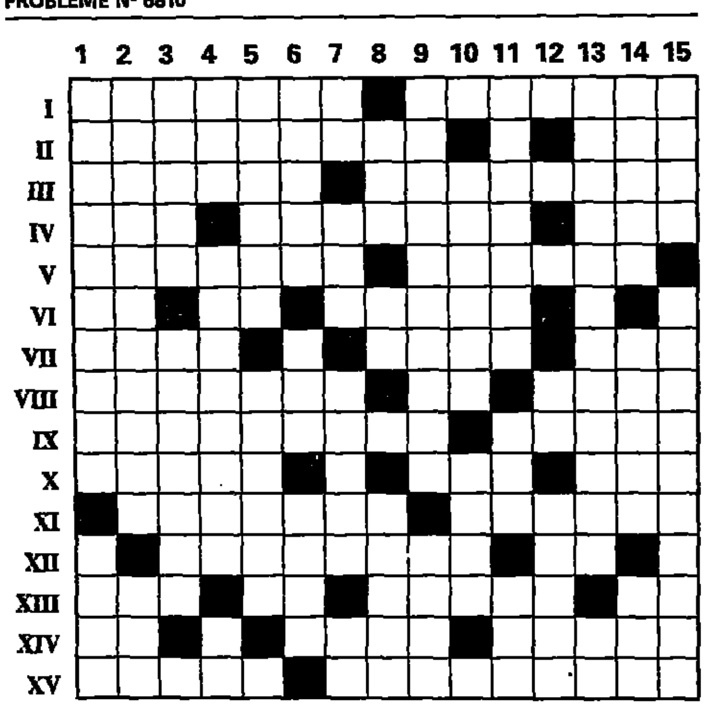
Hier déjà, M. Byrnes avait fait valoir que l'Italie, bien qu'incontestablement responsable de la guerre et tenue de réparer ses torts, *avait rompu* avec l'Axe et participé à la victoire en qualité *de cobelligérante. La bataille qu'il aura aujourd'hui à livrer sera sans doute plus* rude, car les Russes n'ont pas fait mystère de leur opposition à ce que le cas de l'Autriche soit évoqué pour le moment. Conformément à leur politique traditionnelle, les Etats-Unis espèrent restaurer l'Europe dans sa situation antérieure de continent ouvert à tous les courants économiques et culturels, par opposition au monopole commercial que l'URSS semble vouloir s'assurer en Europe orientale.

Les décisions de la conférence sur l'occupation de l'Autriche et sur les réparations italiennes constitueront, d'ailleurs, un précédent dont il faudra tenir compte lorsque seront fixés les termes des traités de paix avec la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie et la Finlande. C'est donc tout l'avenir de l'Europe centrale et orientale qui est en jeu, et le gouvernement de Washington est résolu à savoir si ces pays resteront ouverts aux influences intellectuelles de l'Occident et aux courants du commerce mondial, ou s'ils devront vivre dorénavant isolés du reste du monde.

(28-29 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6810



HORIZONTALEMENT

I. Qualifie le philanthe. Continue de monter en quittant la rampe. – II. Exerce ses droits sur un lit. Est conservé par celui qui le prête. – III. Adverbe. Une affaire de fuites. – IV. Invite à partir. Grand patron dans le commerce. Avalé ou gobé. – V. Lieu culturel. Reste sans connaissances. – VI. Lettres de noblesse. Pratiques. Pas du tout gênée. – VII. Petite quantité. Ils offrent de riches bouquets quand ils sont généreux. Tondu en été, pelé en hiver. – VIII. Se font épingler. Conjonction. Viennent chez nous après les hirondelles. – IX. Faire perdre toute dignité. On cherche à l'expulser quand il est noir. – X. Quelque chose de piquant. Ne circule plus. Points cardinaux. – XI. Travaille lentement. Faire quelque chose machinalement. – XII. Empereurs romains. Abréviation. – XIII. Animal. Article étranger. Etendue sur le sol. Convient entre deux poteaux. – XIV. Pronom. La chandelle le remplace. Susceptible de rester. – XV. Vol des vampires. Interdit de nager.

VERTICALEMENT

1. Chevalier des touches. Le petit endroit. – 2. Où l'on ne peut avancer qu'avec l'aide du piston. Leurs injures ne touchent pas la jeunesse. – 3. Morts, ils sont encore vivants. Sujet sans attributs. – 4. Couvre. On la pose pour s'éclairer. Métal. – 5. Invitation à se recueillir collectivement. Oblige à fermer les yeux. – 6. Détruite. Terme de jeu. Figure mythologique. – 7. En éveil. Est entraîné pour faire des tours. Rappelle une récente aspiration. Possessif. – 8. Dans une locution qui désigne ce qu'il y a de mieux. En ivoire. N'est pas assez riche pour avoir une bague. – 9. Auteurs de nombreuses pièces à tiroirs. Ordre d'apparition. – 10. Qui supporterait mal une longue attente. Dehors ! – 11. Remuaient la queue. Gonfle ce qui est appelé à crever. Adverbe. – 12. Points opposés. Attaque le mal par la racine. – 13. Se portent sur un registre. Abréviation. – 14. De l'eau. Bête de trait. Est machinal. – 15. Un coureur né. On y mange, après quoi, en principe, on se met la ceinture.

SOLUTION DU N° 6809

HORIZONTALEMENT

I. Virtuoses. – II. Isolement. – III. Calés. – IV. Avalerait. – V. Do. Moi. – VI. Grecque. – VII. Eus. Pé. – VIII. Us. Yeuses. – IX. Rhésus. – X. Se. Exacte. – XI. Sur. Sien.

VERTICALEMENT

1. Vidangeurs. – 2. Is. Rushes. – 3. Rocades. – 4. Tlaloc. Yser. – 5. Uélé. Queux. – 6. Omer. Usas. – 7. Sésame. Ci. – 8. En. Io. Pente. – 9. Statices. En.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Lundi 29 avril

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : chefs-d'œuvre de la peinture française du XVII[e] siècle, 11 h 30 ; *La Crucifixion*, de Mantegna, 12 h 30 ; scènes d'intimité en Hollande au XVII[e] siècle, 14 h 30 ; les arts précieux du Moyen Age, 19 h 30 (Musées nationaux).
■ **GRAND PALAIS** : exposition Corot (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, devant la porte A dans le hall (Tourisme culturel).
■ **L'OPÉRA-GARNIER** (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, en haut des marches extérieures à gauche (Tourisme culturel).
■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition « Idoles du Népal et du Tibet » (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 7, avenue Vélasquez (Odyssée).
■ **L'ÉGLISE SAINT-JACQUES DU *HAUT-PAS*** (37 F), 14 h 30, *devant* la façade de l'église (Monuments historiques).
■ **L'ÉGLISE SAINT-SÉVERIN** (55 F), 14 h 30, 14, rue Saint-Séverin (Art et histoire).
■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).
■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Noëlle Roy).
■ **LA MAISON DU FONTAINIER** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 42, avenue de l'Observatoire (Christine Merle).
■ **MARAIS** : sur les traces de Molière (50 F), 14 h 30, devant le portail de Saint-Eustache côté rue du Jour (Frédérique Jannel).
■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (45 F), 14 h 30, *sortie du métro* Censier-Daubenton devant Saint-Médard (Paris capitale historique).
■ **L'HÔTEL ROZART** et la salle Cortot (50 F + prix d'entrée), 15 heures, angle de la rue Cardinet et de la rue Daubigny (Didier Bouchard).

Mardi 30 avril

■ **L'ÉGLISE SAINT-SULPICE** et son quartier (50 F), 10 h 30, parvis de Saint-Sulpice (Odyssée).
■ **LE FAUBOURG SAINT-HONORÉ** (55 F), 10 h 30, parvis de la Madeleine (Pierre-Yves Jaslet).
■ **DU QUARTIER CARDINET-JOUFFROY** à celui des musiciens (60 F), 11 heures, sortie du métro Wagram (Vincent de Langlade).
■ **MUSÉE DU *PETIT PALAIS*** : exposition Dürer (50 F + prix d'entrée), 13 h 30, hall d'entrée (Christine Merle).
■ **L'ÎLE *SAINT-LOUIS***, 14 h 30 (50 F), 2, rue d'Arcole (Paris autrefois) ; *14 h 30 (50 F)*, sortie du métro Pont-Marie (Noëlle Roy).
■ ***LE LONG DES QUAIS DE LA* SEINE** (35 F), 14 h 30, dans le square Henri-Galli (Ville de Paris).
■ **MARAIS** : sur les traces de Molière (50 F), 14 h 30, *devant* le portail de Saint-Eustache, côté rue du Jour (Frédérique Jannel).
■ **MUSÉE CARNAVALET** : la rue parisienne (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE D'ORSAY** : visite par thème, les impressionnistes (36 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **CITÉ DES SCIENCES** : exposition « Les ingénieurs de la Renaissance » (55 F + prix d'entrée), 15 heures, dans le grand hall au pied de l'escalier roulant (Paris et son histoire).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La compagnie aérienne TAT European Airlines a fêté, mercredi 24 avril à Blagnac, son 100 000[e] passager sur la ligne Toulouse-Orly. TAT, qui a ouvert cette liaison le 10 octobre 1995 avec six rotations quotidiennes, en assure neuf depuis le début du mois. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Le trafic aérien entre la France et la Grande-*Bretagne a baissé de 10 % en 1995, un* recul attribué en grande partie à l'arri*vée des Eurostars qui relient Londres,* Paris et Bruxelles via le tunnel sous la Manche. – *(AFP.)*

■ **BULGARIE.** Malgré un accord bilatéral conclu avec l'Autriche, la Bulgarie empêche les avions de la compagnie Lauda Air *d'atterrir* à Sophia. *La* Bulgarie craint que cette nouvelle liai*son entre Vienne et Sofia, qui s'ajoute* à celle, quotidienne, d'Austrian Airlines, gène Balkan Airlines, la *compa*gnie nationale bulgare. Par mesure de *représailles, les autorités autri*chiennes ont supprimé le droit d'atterrissage des appareils de Balkan Airlines qui assurent la liaison Sofia-Amsterdam via Vienne. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 42-17-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1995

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

VENTES Me Chatain dispersera, dimanche 28 avril, seize œuvres de Jacques Villon (1875-1963), que l'artiste avait données à son camarade de régiment Jules Patrelle, et qui n'ont jamais été exposées. Parmi elles figure un des rares exemples de sa période abstraction-création, avec son cadre peint d'origine. ● CRÉATEUR DU GROUPE la Section d'or, en 1912, Jacques Villon eut une vie difficile, jusqu'à ce que le marchand parisien Louis Carré prenne ses affaires en main. Les récompenses qui lui échurent la soixantaine venue (prix Carnegie en 1950, Grand Prix de peinture à la Biennale de Venise de 1956) en firent un des peintres les plus connus de l'après-guerre. ● MOINS CÉLÈBRE aujourd'hui que son frère Marcel Duchamp, il est en train de rejoindre au purgatoire de la notoriété son autre frère, le sculpteur Raymond Duchamp-Villon, et sa sœur, le peintre Suzanne Duchamp-Crotti.

Une collection jusqu'alors inconnue dispersée à Vernon

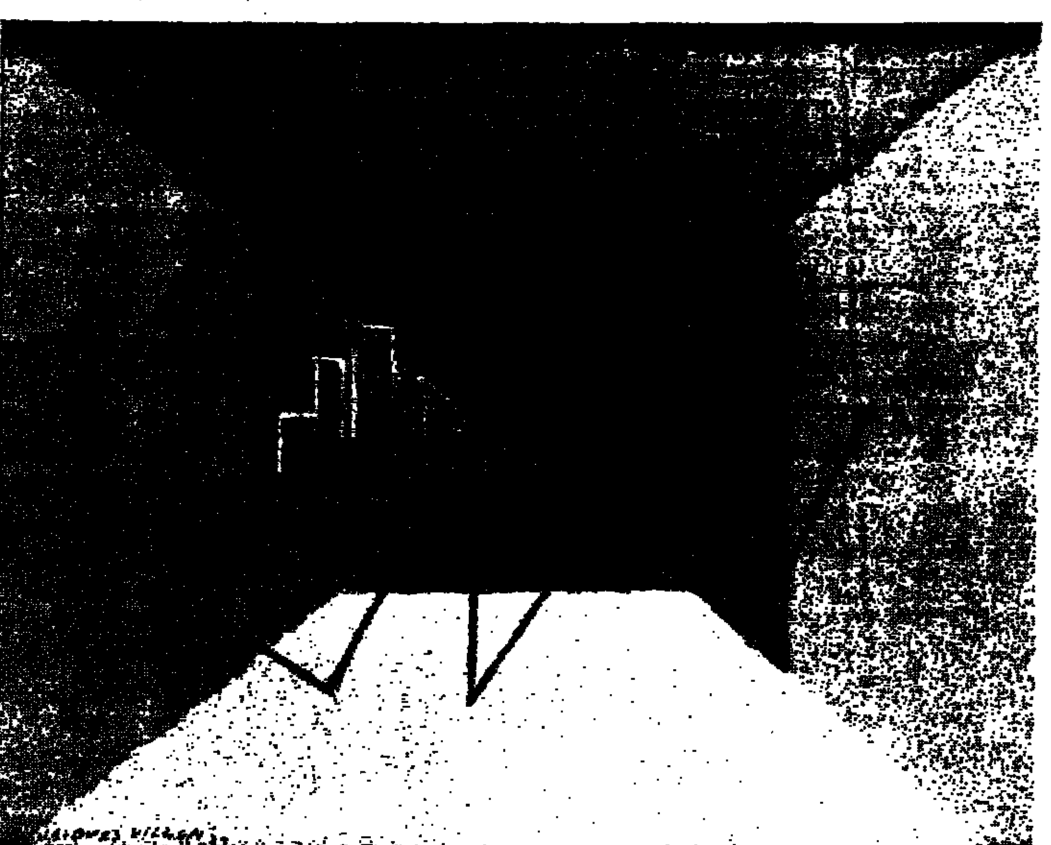
Jacques Villon était le frère de Marcel Duchamp. Plus célèbre que son cadet dans les années 50, Gaston Duchamp, de son vrai nom, avait offert seize de ses œuvres à un copain de régiment. Elles sont mises en vente dimanche 28 avril

A VINGT ANS, en 1895, Gaston Duchamp opte pour la vie d'artiste. Et change de nom, par respect pour son père : « *Mon père était un homme bien. Il était notaire ; moi j'étais un révolté et je ne voulais pas le blesser...* » Rebaptisé Jacques Villon, ce drôle de rebelle reçoit une pension de son papa, et dessine pour les plus grands journaux de l'époque : *Le Chat noir, Le Rire, L'Assiette au Beurre,* et surtout *Le Courrier français,* où il rencontre Forain, Steinlein, Wilette. Villon croise Degas et Lautrec, réalise des affiches pour les cabarets, qu'il fréquente avec assiduité.

La trentaine venue, Villon s'éloigne des flonflons frelatés de Montmartre, et coule des jours tranquilles à Puteaux, dans une maison-atelier qu'il ne quittera plus. Las !, le démon de la peinture l'a saisi. Négligeant le dessin de presse et son estimable source de revenus, il se consacre au chevalet. En ce qu'il a de plus terrible, en ce siècle commençant : Villon est cubiste. Il est un complice, un suiveur de Braque et Picasso, ces deux grands assassins de l'espace classique.

La perspective est morte, les cubistes l'ont tuée. Mais par quoi la remplacer ? Villon va trouver la solution chez Vinci : c'est l'harmonie. La musique des rectangles. La Section d'or. C'est ainsi qu'il nomme le groupe de peintres qui se réunissent chez lui, à Puteaux : Gleizes, Metzinger, Picabia, Léger, mais aussi son frère, le sculpteur Raymond Duchamp-Villon, et un petit jeune, le cadet, seul à avoir conservé le patronyme familial, Marcel Duchamp.

Villon, dessinateur aux dons exceptionnels, trouve son geste trop facile. Il s'emploie à en briser l'aisance, en se soumettant à des règles draconiennes : « *Pour composer un tableau, je commence toujours par une proportion que je rapporte* », confia-t-il à Dora Vallier, qui l'interrogeait pour la revue *Cahiers d'art.* « *Au lieu d'aller au hasard, je tiens à avoir quelque chose de précis, une proportion sur laquelle me baser. Je procède alors à la division de la toile et aussitôt qu'elle est terminée la toile commence à se moduler. Parfois je laisse jusqu'à la fin très visibles ces lignes de subdivision qu'on appelle tracés régulateurs pour garder en route un peu de la clarté qu'ils me donnent.* »



ATELIER CRIBERT

« 12e Architecture », de Jacques Villon, huile sur toile, 1932

Cette rigueur harmonieuse plaît : il participe en 1913 au désormais légendaire « Armory Show » de New York, la première grande exposition d'art moderne aux Etats-Unis. Les neuf tableaux qu'il y a envoyés sont vendus. La guerre interrompt ces beaux débuts. Villon est mobilisé. Son frère Raymond meurt à l'hôpital militaire de Cannes. Son autre frère, Marcel, est prudemment parti pour les Etats-Unis. Libéré en 1919, Villon renoue avec la peinture, mais pas avec le succès, et multiplie les gravures, qui deviennent son principal gagne-pain.

C'est durant une période indéterminée de sa vie militaire que Jacques Villon a fait la rencontre de Jules Patrelle, fils de notaire lui aussi, dont Me Lydie Chatain disperse la collection dimanche 28 avril, à Vernon. Du jamais vu, au sens propre, puisque les toiles en question n'ont jamais été exposées ailleurs que sur les murs de la propriété de son vieux camarade de régiment. Lequel avait du goût : pas seulement à cause des deux jolies aquarelles de Signac dont il fit l'acquisition en 1930, mais aussi pour avoir su garder *12e Architecture.* Cette petite toile, ainsi nommée par Roberto Perazzone, l'expert de la vente, est un des rares exemple de la production de Villon durant son adhésion à un des mouvements les plus radicaux de l'entre-deux-guerres, le groupe Abstraction-Création. Une ligne brisée chemine à travers la composition, l'anime et la structure. A l'époque, ces peintures n'intéressaient personne. Celle-ci ne paie pas de mine : des tons bleu-gris, passés, patinés par la poussière et les chiures de mouches. Il faut beaucoup de bonne volonté et d'imagination pour y trouver trace des principes colorés issus de *La Théorie scientifique des couleurs et leurs applications à l'art et l'industrie,* de O. N. Rood, publiée à Paris en 1881.

Villon puisait dans ce livre la justification de ses tons pastel : Rood pensait qu'en ajoutant une certaine proportion de blanc à leurs couleurs, les peintres pouvaient s'approcher de l'aspect éthéré que présente pour les physiciens le cercle chromatique. Lequel est aujourd'hui bien difficile à déceler sous la crasse.

On suppliera cependant le futur heureux acquéreur de *12e Architecture* de ne pas aller au-delà d'un simple nettoyage, et surtout de ne pas toucher au cadre : certes, il est moche, mais il est d'origine, peint en gris par Villon lui-même, qui a également passé une couche de jaune sur la tranche interne. Ce jaune invisible projette sur le bleu de la toile un imperceptible reflet vert. Patrelle devait être un amateur éclairé, ou un bon camarade, car bien peu nombreux étaient ceux qui acceptaient seulement de regarder ce genre de peinture.

Villon, excellent homme, pouvait être un portraitiste incisif : un tableau représente Mme Patrelle mère, qui était aveugle. L'espace autour des yeux est fouaillé par le pinceau, cerné de traits.

> « Parfois je laisse jusqu'à la fin très visibles ces lignes de subdivision qu'on appelle tracés régulateurs pour garder en route un peu de la clarté qu'ils me donnent »

Les Villon de la collection Patrelle sont des tableaux et des gravures inspirés par une amitié qui dura plus de trente ans : en 1953 et 1954, Villon expédiait encore ses vœux aux Patrelle. Des cartes, pas des tableaux : à cette époque, l'artiste impécunieux des années 30 était devenu une vedette internationale. Depuis que le grand marchand Louis Carré avait pris en main ses affaires, elles allaient mieux, et inspirèrent à Villon une des meilleures définitions qui soient de la vie d'artiste, tellement belle qu'elle doit être vraie : « *La peinture, ce n'est dur que durant les soixante premières années...* »

Harry Bellet

★ Hôtel des ventes, 12, avenue Pierre-Mendès-France, Vernon (Eure). Tél. : 32-21-67-23.

Caprices de la renommée

La destinée de la progéniture de Me Duchamp, notaire à Blainville-Crevon, est exceptionnelle. Le pauvre homme vit ses quatre enfants embrasser la vie d'artiste. Gaston, connu plus tard sous le pseudonyme de Jacques Villon, est le frère du sculpteur cubiste Raymond Duchamp-Villon, du peintre Suzanne Duchamp (épouse du peintre Jean Crotti) et du précurseur du dadaïsme que fut Marcel Duchamp. La renommée est chose étrange : personne, dans la France des années 50, ne se souciait de Marcel. La vedette, en cette période, c'était le frère Jacques. Marcel ne fut redécouvert par les Américains que quelque temps plus tard. Jusqu'au 1er juillet, une autre exposition, consacrée à l'école de Rouen par le Musée des beaux-arts de cette ville, ne prend en compte que le seul Marcel. Signe des temps.

DANS LES GALERIES

VINCENT BIOULÈS

Galerie Vidal-Saint Phalle, 10, rue du Trésor, 75004 Paris. Tél. : 42-76-06-65. Du mardi au samedi, de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 juin.

■ La scène est au bord de la Méditerranée, au sud de Montpellier, près de l'autoroute. Le peintre, avec ses papiers, ses cartons, ses toiles et ses boîtes de couleurs est « Sur le motif », comme le précise le titre de l'exposition. Pendant quatre mois, Bioulès y revient, sensible aux variations de la lumière et des couleurs selon le vent et les heures. Il n'a devant les yeux qu'une côte droite, l'eau et, au loin, une ligne de terre où a été bâtie, autrefois, une maison de douanier. Comment faire ? Comment reprendre un sujet à la Seurat ? En rendant hommage à Seurat, pour commencer, mais brièvement ; puis en cherchant une manière qui suggère l'épaisseur, le mouvement, la luminosité de l'eau remuée par le ressac ; en tirant parti de ce qu'apprennent sur les réactions des couleurs entre elles l'abstraction américaine autant que le postimpressionnisme, Rothko autant que Bonnard. Quand tout cela est en place, les rapports de tons établis, le découpage des surfaces calculé et dessiné, alors l'œuvre semble d'une facilité parfaite. *Ph. D.*

MARTIAL RAYSSE

Galerie de France, 54, rue de la Verrerie, 75004 Paris. Tél. : 42-74-38-00. Du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 22 juin.

■ Les titres sont parfaits : il y a là *La Belle de Bamako, L'Etrange Docteur Gotwal, La Divine Adoratrice Karonama* et même *Giotto renversé par un porc.* Ainsi se nomment les figures qui peuplent les tableaux récents de Raysse, petits formats proches de l'esquisse. Les charmes de l'inachevé y sont largement répandus. Sur un fond de grisaille, avec quelques touches de noir et de blanc, une danse macabre, un portrait ou un cortège de fantômes apparaît. Le plus souvent, l'œuvre en reste là, légère, dynamique, suggestive. Quelquefois, le peintre a poussé l'étude un peu plus loin, introduit des détails, modelé les volumes, modulé la lumière. Plus rarement encore, il est allé jusqu'à la couleur, parcimonieusement, comme s'il avait résolu de se passer d'elle pour quelque temps. Dans ces tableautins, les références s'entrecroisent, qu'elles viennent de Bosch ou de Goya, de Füssli ou des arts populaires. Toute rhétorique est bannie de ces travaux. Un art du songe et de l'évanescence. *Ph. D.*

JÜRGEN KLAUKE

Galerie Bouqueret-Lebon, 69, rue de Turenne, 75003 Paris. Tél. : 40-27-92-21. Du mardi au samedi de 15 heures à 19 heures.

■ En attendant l'exposition consacrée à la figure humaine dans la photographie en Allemagne, à La Filature de Mulhouse, à partir du 4 mai, Christian Bouqueret, présente « Les Névroses du dimanche », quelques fragments de l'œuvre de Jürgen Klauke. Des fragments car ce photographe de cinquante-trois ans a derrière lui beaucoup de travaux, exposés dans le monde entier, mais encore confidentiels en France. Klauke cerne les comportements humains – l'ambiguïté des sexes et l'ennui – au moyen de mises en scène où l'artiste apparaît le plus souvent dans des séries, des sortes de saynètes, théâtrales ou proches de la performance. *M. G.*

La chambre régionale des comptes épingle l'Opéra de Lyon

Les magistrats dénoncent des « pratiques répréhensibles » en matière de gestion de 1991 à 1994

LYON
de notre bureau régional

Louis Erlo a beaucoup fait pour l'Opéra de Lyon. Celui-ci a aussi beaucoup fait pour Louis Erlo, d'après le relevé d'observations de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, qui, transmis le 14 mars au maire (UDF) de la ville, Raymond Barre, doit être présenté au conseil municipal lundi 29 avril.

Selon ce document de quatorze pages, qui épluche la gestion et les comptes de l'institution lyrique lyonnaise pour les années 1991, 1992, 1993 et 1994 : « *L'examen de la situation personnelle des principaux responsables de l'Opéra a permis de mettre en évidence l'existence de pratiques répréhensibles dont ont largement bénéficié les intéressés.* » Trois hommes sont visés : Louis Erlo, administrateur général jusqu'en juin 1995 – atteint par la limite d'âge, il fut mis à la retraite, en mars 1995, par Michel Noir –, Jean-Pierre Brossmann, son successeur, précédemment directeur artistique, et Jacques Hédouin, directeur administratif et financier. « *À la faveur de délégations en cascade, les membres de l'équipe de direction ont pu, outre des contrats de base avantageux et chaque fois révisés à la hausse, se consentir à eux-mêmes des contrats et autres avantages accessoires en dehors de tout véritable contrôle* », souligne le rapport.

La chambre régionale se montre particulièrement sévère à l'égard de Louis Erlo. Elle relève que, contrairement aux clauses de son contrat, sa rémunération principale (environ 70 000 francs par mois selon l'intéressé) a été revalorisée sans tenir compte de son activité parallèle, exercée depuis 1982, de directeur du Festival d'Aix-en-Provence. Il percevait à ce titre, depuis 1992, un salaire mensuel de 67 000 francs – un rapport de la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte-d'Azur avait dénoncé la façon dont Louis Erlo dirigeait cette institution (*Le Monde* du 24 février).

ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

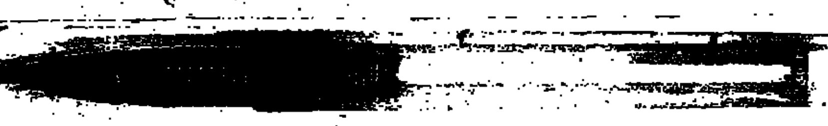
La chambre de Rhône-Alpes note que Louis Erlo a aussi bénéficié de contrats de mise en scène et d'enregistrements discographiques ou vidéographiques, ainsi que d'« *avantages annexes* ». « *L'administrateur général a perçu, pour la seule année 1994, 2,3 millions de francs, correspondant aux multiples activités générées ici ou là par ses fonctions ambivalentes de direction et d'artiste-interprète* », chiffre-t-elle. Elle considère, au moment où Louis Erlo met la dernière main à la mise en scène de *Carmen,* présenté à partir du 10 mai à Lyon, que cette situation « *devrait, au minimum, être sanctionnée par la prohibition de toute interférence prolongée dans les activités de l'Opéra* ». Tandis que Jean-Pierre Brossmann et Jacques Hédouin se refusent à tout commentaire, Louis Erlo se dit victime d'une « *attaque personnelle* » d'après lui injustifiée.

Ses émoluments, plaide le metteur en scène lyonnais, « *correspondent aux salaires en vigueur dans le monde du spectacle* ». Personnalité brillante, Louis Erlo, à la tête de l'Opéra de Lyon depuis 1969, a porté cette institution culturelle, dotée d'un budget de 175 millions de francs, employant 300 personnes et ayant accueilli 130 000 spectateurs en 1994, au rang des meilleurs opéras européens. Elle a été consacrée, voilà quelques semaines, « Opéra national » (*Le Monde* du 19 mars). Mais la juridiction estime : « *Le lustre de l'Opéra national de Lyon ne saurait qu'y gagner si sa gestion pouvait servir de référence aux activités culturelles de même nature qui ne fonctionnent que grâce au concours, à un niveau très élevé, des fonds publics.* » Les observations de la chambre régionale ont été adressées à Raymond Barre deux jours avant la signature de la convention donnant à la scène lyrique lyonnaise son nouveau statut.

L'Opéra de Lyon, géré par une régie municipale jusqu'en 1986, l'est, depuis, par une association dont le conseil d'administration est présidé, de droit, par le maire de la ville. Or, constate le rapport, sous le mandat de Francisque Collomb comme sous celui de Michel Noir, le pouvoir de la ville a été « *délégué en totalité à l'administrateur général* », qui l'a exercé « *sans véritable contrôle de la part des collectivités associées* ». La chambre des comptes considère donc que la signature, avec l'État, le conseil régional et le conseil général du Rhône, de la convention d'Opéra national, doit être l'occasion d'une « *remise en ordre* ».

Il reste à présent à savoir si « *les pratiques répréhensibles* » dénoncées par le rapport sont de nature à entraîner des poursuites pénales. Le parquet de Lyon, informé depuis plusieurs semaines, a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire, menée par la police judiciaire.

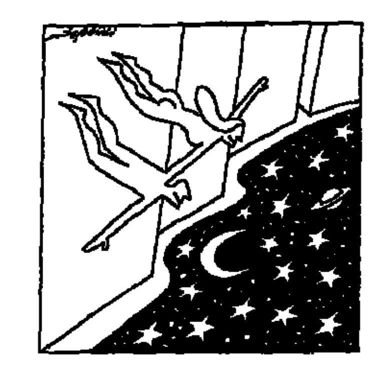
Pierre Le Hir





Les 90 ans de Paul Sacher

L'un des mécènes les plus influents de la musique du XXe siècle



SANS LUI, ni les *Métamorphoses* de Strauss, ni le *Capriccio* de Stravinsky, ni la *Musique pour cordes, percussion et célesta* de Bartok n'existeraient. Paul Sacher est, avec Koussevitzky, le plus grand mécène musical du XXe siècle. Si ce Suisse richissime – héritier par son mariage des laboratoires Hoffman-Laroche – n'avait consacré sa vie et sa fortune à passer commande à tous les grands compositeurs du moment, la face de la musique du XXe siècle en eût été changée. Il y manquerait encore Martinu, Britten, Honegger, Martin, Hindemith, Tippett, Henze et quelques autres. *Paul Sacher a aujourd'hui 90 ans.* Il continue d'exercer et d'entreposer les partitions dans sa demeure-forteresse de Bâle. Les plus grands créateurs (Boulez, Berio, Kagel, Dutilleux...) viennent spontanément déposer leurs manuscrits chez lui, continuant d'alimenter ce fabuleux trésor de guerre.

Lors des 70 ans de Paul Sacher, Rostropovitch avait demandé à douze compositeurs d'écrire une pièce pour violoncelle en son honneur. Cette fois, plus modestement – mais tout aussi chaleureusement –, Pierre Boulez souffle les 90 bougies du méritant helvète en dirigeant un programme d'œuvres de Carter, Berio, Birtwistle et, bien sûr, Boulez.

★ **Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin.** ***20 heures, le 30 avril.*** **Tél. : 44-84-44-84. De 100 F à 160 F.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Aït Menguellet
Voguant allègrement vers bientôt trente années de métier, il continue de faire l'unanimité à travers les générations et remplit les salles à chacune de ses apparitions. Figure emblématique de la chanson kabyle, ardent et déterminé, il chante l'âme et les rêves de son peuple et réactualise la tradition poétique des poètes, tel Si Youssef Oukaci.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 27. Tél. : 47-42-25-49. 140 F.

Philippe Sellam, Gilles Renne, African Project
D'un voyage sur les chemins et dans les forêts d'Afrique noire, le saxophoniste Philippe Sellam et le guitariste Gilles Renne ont ramené des images, des sons, des rythmes. Le lien avec le jazz s'opère de manière naturelle, les thèmes se chantent et se dansent sans tomber dans des fantaisies touristiques. Beau sextette joyeux et agile.
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 27. Tél. : 42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Richard Goode
Comme il enregistre chez Nonesuch, *ses disques n'ont pas toujours* connu une grande diffusion. Mais, comme tout artiste signant chez cet exigeant label, Richard Goode vaut le détour. Pianiste puissant mais raffiné, l'univers beethovénien et schubertien est son monde.
Beethoven : *Sonate pour piano op. 31 no 1*. Schubert : *Sonate pour piano D 960.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 28. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Concert de soutien à *Mumia Abu-Jamal*
La condamnation à mort de ce journaliste américain, ancien militant des Black Panthers, accusé du meurtre d'un policier aux Etats-Unis, suscite en France, à l'initiative de l'association Armasc, une vaste mobilisation des artistes. So Kalmery, Lokua Kanza, Séta Touré, Djamel Allam, Mario Canonge, Ralph Thamar, Ray Lema, Takfarinas... Beaucoup d'autres ont répondu présent pour ce concert de soutien.
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. De 15 heures à 20 h 30, le 28. Tél. : 44-92-45-45. Participation de soutien : 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CRYING FREEMAN (*)
Film franco-canadien de Christophe Gans, avec Mark Dacascos, Julie Condra, Tcheky Karyo, Rae Dawn Chong, Yoko Shimada, Masaya Kato Byron Mann (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10).

LES DEUX PAPAS ET LA MAMAN
Film français de Jean-Marc Longval, avec Smaïn, Arielle Dombasle, Antoine de Caunes, Julie Gayet, El Kébir (1 h 25).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LE FACTEUR
Film italien de Michael Radford, avec Massimo Troisi, Philippe Noiret (1 h 40).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10).

GOOD MEN, GOOD WOMEN
Film taïwanais de Hou Hsiao-hsien, avec Annie Shizuka Inoh, Lim Giong, Jack Kao, Vicky Wei, King Jieh-wen, Tsai Chen-nan (1 h 48).
VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'IGUANE
Film français de Filip Forgeau, Maryel Ferraud, avec Dominick Rongère, Maryel Ferraud, Denis Imbert, Fred Gimenez, Filip Forgeau, Bô Gaultier de Kermoal (1 h 27).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LIGNE DE VIE
Film franco-suisse-italien-russe de Pavel Lounguine, avec Vincent Perez, Armen Djigarkhanian, Tania Metcherkina, Alexander Balouev, Sergueï Stepantchenko, Dimitri Pievtsov (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Gobelins, dolby, 13e.

MESSAGE DU CIEL
Film chinois de Wang Junzheng, avec Shi Chen, Li Ding, Xiao Xiong (1 h 30).
VO : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

LE ROCHER D'ACAPULCO (**)
Film français de Laurent Tuel, avec Margot Abascal, Antoine Chappey, Zinedine Soualem, Howard Vernon, Tara Gano, Jean-Max Causse (1 h 15).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LA SEMAINE SAINTE
Film polonais d'Andrzej Wajda, avec Beata Fudalej, Wojciech Malajkat, Wojciech Pszoniak, Magdalena Warzecha, Jakub Przebindowski, Bozena Dykiel (1 h 34).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

LE SILENCE DE NETO
Film guatémaltèque de Luis Argueta, avec Oscar Javier Almengor, Eva Tamargo Lemus, Herbert Meneses, Julio Diaz, Eduardo José Guerrero (1 h 50).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

SMALL FACES (**)
Film britannique de Gillies MacKinnon, avec Iain Robertson, Joseph MacFadden, J. S. Duffy, Laura Fraser, Garry Sweeney, Clare Higgins (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; *Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ;* Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60).

LE VENT DU WYOMING
(à partir de mardi 30 avril)
Film franco-québécois d'André Forcier, avec François Cluzet, Sarah-Jeanne Salvy, France Castel, Michel Côté, Céline Bonnier, Marc Messier (1 h 39).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

VISAGE ÉCRIT
Film japonais-suisse de Daniel Schmid, avec Tamasaburo Bando, Haruko Sugimura, Han Takehara, Kazuo Ohno, Yajuro Bando, Kai Shishido (1 h 30).
VO : La Pagode, 7e (réservation : 40-30-20-10).

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE PEAU (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Odéon, 6e.
L'ARMÉE DES 12 SINGES (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; George-V, 8e ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00).
BABE LE COCHON DEVENU BERGER (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e ; Le République, 11e (48-05-51-33) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BEAUMARCHAIS L'INSOLENT (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Majestic Bastille, 11e (47-00-02-48 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
BROOKLYN BOOGIE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LES CAPRICES D'UN FLEUVE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
CASINO (*) (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10).
CHACUN CHERCHE SON CHAT (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
LE CŒUR FANTÔME (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA COMÉDIE DE DIEU (Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE COMPLEXE DE TOULON (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
COÛTE QUE COÛTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
DEAD MAN (A., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
DENISE AU TÉLÉPHONE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LA DERNIÈRE MARCHE (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Odéon, 6e ; UGC Triomphe, 8e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
LES DERNIERS JOURS D'EMMANUEL KANT (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
DÉSIRÉ (Fr.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10).
DRACULA, MORT ET HEUREUX DE L'ÊTRE (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
ENFANTS DE SALAUD (Fr.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; UGC Montparnasse, 6e ; UGC Triomphe, 8e.
FLIRT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
FRISSONS ANGLAIS (Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
GET SHORTY (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10).
GUILTRIP (Ir., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA HAINE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
HEAT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10).
LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
LEAVING LAS VEGAS (*) (A., v.o.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Triomphe, 8e.
LA MADRE MUERTA (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
MARCHAND DE RÊVES (Fr.-It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
MARY REILLY (*) (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Reflet Médicis I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
MAUDITE APHRODITE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
MONDO (Fr.) : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
MORT SUBITE (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Miramar, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
NICO ICON (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
NOS ANNÉES SAUVAGES (H., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; rés. 40-30-20-10).
LES NOUVELLES AVENTURES DE WALLACE ET GROMIT (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (47-70-33-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
PAR-DELÀ LES NUAGES (It., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PROFESSEUR HOLLAND (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; UGC Champs-Elysées, 8e ; v.f. : Rex, 2e (39-17-10-00) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (39-17-10-00 ; rés. 40-30-20-10).
RAISON ET SENTIMENTS (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
SAFE (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).
SH'CHUR (Isr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
SMOKE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE TEMPS DE L'AMOUR (Ira., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
THE ADDICTION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
TOY STORY (A., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Majestic Passy, 16e (44-24-46-24 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (rés. 40-30-20-10) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; rés. 40-30-20-10).
UN DIVAN A NEW YORK (Fr.-Bel., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-39-99-40 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan, 8e (rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10) ; v.f. : UGC Opéra, 9e ; Gaumont Parnasse, 14e (rés. 40-30-20-10).
VALSE AU BORD DE LA PETCHORA (géorgien, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
WHEN NIGHT IS FALLING (Can., v.o.) : UGC Ciné-cité les Halles, 1er ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; UGC Opéra, 9e ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; rés. 40-30-20-10).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA DAME DU VENDREDI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
HOLLYWOOD EN FOLIE (A.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LA JETÉE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
NAKED (*) (Brit., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e.
NANOUK L'ESQUIMAU (A.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
SCANDALE (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
UNE VIERGE SUR CANAPÉ (A., v.o.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

FESTIVALS

AVANT-PREMIÈRE, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). *Corps et âmes, mar.* 20 h, 22 h.
BD (v.o.), *Max Linder Panorama, 9e* (48-24-88-88). les Valeurs de la famille Addams, sam. 0 h 15.
BUNUEL ARCHITECTE DU RÊVE, Reflet *Médicis II, 5e (43-54-42-34). le Charme* discret de la bourgeoisie, mar. 12 h.
CINÉ-CLUB CLAUDE-JEAN PHILIPPE (v.o.), L'Arlequin, 6e (45-44-28-80). *les Hommes préfèrent les blondes, dim.* 11 h.
CINÉ EN MUSIQUE AU RENARD, *Théâtre* du Renard, 4e (42-71-46-50). Sept ans de *malheurs, sam. 19 h, dim. 16 h, mar.* 19 h.
CINÉ-LIBRE (v.o.), *Grand Action*, 5e (43-29-44-40). Zabriskie Point, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). *la Rivière rouge, lun. 12 h, mar.* 12 h.
COURT-CIRCUITS, Le République, 11e (48-05-51-33). le Vol du frère, mar. 20 h 30.
FESTIVAL BURLESQUE (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Sherlock Junior, sam. 17 h 20, 19 h, 20 h 40 ; Quel pétard !, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (43-54-42-34). Bianca, lun. 12 h 05.
FREAK ZONE (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Inframan, lun. 21 h.
FRISSONS ANGLAIS (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Smart Alek, sam. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, dim. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
IL Y A 60 ANS... L'ESPAGNE (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). les Bicyclettes sont pour l'été, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Un autre futur, mar. 14 h, 17 h, 20 h ; Land and Freedom, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Fiesta, sam. 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Samba Traoré, lun. 20 h 30.
LOUIS JOUVET, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Lady Paname, sam. 12 h 10 ; la Kermesse héroïque, dim. 12 h 10 ; Miquette et sa mère, lun. 12 h 10 ; hôtel du Nord, mar. 12 h 10.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; l'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
MARTIN SCORSESE (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Taxi Driver, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; New York, New York, dim. 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 ; Raging Bull, lun. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Dernière Tentation du Christ, mar. 14 h, 17 h 30, 20 h 30.
NÉO-POLAR (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Un monde parfait, sam. 13 h 45, 16 h 25, 21 h 45 ; Kiss of Death, dim. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h ; la Maison des otages, lun. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h ; Laws of Gravity, mar. 14 h, 16 h, 20 h, 22 h.
NUIT DES VAMPIRES (v.o.), Racine Odéon, 6e (43-26-19-68). les Prédateurs, sam. 0 h ; le Bal des vampires, sam. 1 h 40 ; Vampire, vous avez dit vampire ?, sam. 3 h 30.
PALMARÈS DU FESTIVAL DU FILM SUR L'ART DE MONTRÉAL (v.o.), *Auditorium* du Louvre, 1er (40-20-52-99). Robert Morris : the Mind/Body Problem, sam. 16 h ; Reclaiming the Body : Feminist Art in America, sam. 18 h ; Jim Dine : a Self-Portrait on the Walls, sam. 20 h ; Jorn Utzon, Clouds, dim. 16 h ; Soulages : Paris-Pékin, dim. 18 h.
LA PARADE DES STARS (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Mogambo, sam. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Laura, dim. 12 h, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; la Dame de Shanghai, mar. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; la Femme modèle, mar. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.
LA PARADE DES STARS (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). la Femme et le Pantin, sam. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Parade de printemps, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Magicien d'Oz, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
PROGRAMME DE COURTS-MÉTRAGES DE GARRI BARDINE (v.o.), Le République, 11e (48-05-51-33). le Loup gris et le Petit Chaperon rouge, mar. 13 h 45. L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). le Loup gris et le Petit Chaperon rouge, lun. 14 h.
RÉTROSPECTIVE MATTI PELLONPAA (v.o.), Institut finlandais, 5e (40-51-89-09). Ariel, sam. 19 h.
SCRATCH PROJECTION (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Souvenir de printemps dans le Liao Ning, mar. 20 h.
SPIKE LEE (v.o.), Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09). Clockers, sam. 19 h 50, lun. 15 h ; Jungle Fever, sam. 20 h, lun. 17 h 20 ; Mo'Better Blues, sam. 22 h 05, dim. 19 h 45 ; Do the Right Thing, sam. 17 h 40, lun. 19 h 30 ; Crooklyn, dim. 17 h 40 ; Nola Darling n'en fait qu'à sa tête, sam. 16 h, lun. 21 h 40.
LA VIE EST BELLE (FESTIVAL), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Vive le 14 Juillet, dim. 12 h.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). le Droit du plus fort, mar. 19 h 20 ; l'Année des treize lunes, lun. 19 h 20 ; les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 13 h 40.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Nick's Movie, dim. 12 h ; Paris, Texas, mar. 21 h 30 ; Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 50 ; les Ailes du désir, dim. 22 h 10.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Alain Delon : le Passage (1986), de René Manzor, 16 h 30 ; Nouvelle Vague (1990), de Jean-Luc Godard, 19 h ; le Retour de Casanova (1992), d'Edouard Niermans, 21 h.
SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
Essais cinématographiques : Ludwig, requiem pour un roi vierge (1972, v.o. s.t.f.), de Hans Jürgen Syberberg, 17 h ; Ludwig (1972, v.o. s.t.f.), de Luchino Visconti, 19 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Le Cinéma turc : 40 m² d'Allemagne (1986, v.o. s.t.f.), de Tevfik Baser, 14 h 30 ; Aysel, la fille du marécage (1935, v.o. s.t.f.), de Muhsin Ertugrul, 17 h 30 ; Yol (1981, v.o. s.t.f.), de Yilmaz Güney, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma turc : la Femme gramophone (1987, v.o. s.t.f.), de Yusuf Kurcenli, 14 h 30 ; Malgré tout (1988, v.o. s.t.f.), de Orhan Ogus, 17 h 30 ; Cheval, mon cheval (1982, v.o. s.t.f.), d'Ali Ozgenturk, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande Galerie, Porte-Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Avoir 20 ans : le Rap du Sida (1994), de Michel Meyer ; Just Another Girl (1993, v.o. s.t.f.), de Leslie Harris, 14 h 30 ; les Sables blancs (1993), de Mohamed Larkèche ; Hexagone (1993), de Malik Chibane, 16 h 30 ; les Amies de cœur (1992, v.o. s.t.f.), de Michele Placido, 19 h ; Poisson rouge de Cédric Klapisch ; les Gens normaux n'ont rien d'exceptionnel (1992), de Laurence Ferreira Barbosa, 21 h.
MARDI
Avoir 20 ans : la Seringue (1994), de Philippe Bérenger ; Igor ! (1990), de François Gallotte, 14 h 30 ; Etre jeune à Bamako (1992), de CheickOumar Sissoko ; A propos des garçons, des filles et du voile (1995, v.o. s.t.f.), de Yousry Nasrallah, 16 h 30 ; About Love, Tokyo (1992), de Mitsuo Yanagimachi, 19 h ; les Amants du Pont-Neuf (1988-1991), de Léos Carax, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
La Mort du jeune aviateur anglais, de Benoît Jacquot, 15 h ; Thomas l'obscur, de Benoît Jacquot, 17 h.
MARDI
L'Assassin musicien (1974), de Benoît Jacquot, 19 h.

(*) Interdit aux moins de 12 ans.
(**) Interdit aux moins de 16 ans.

SAMEDI 27 AVRIL

TF 1

20.45

LES ANNÉES TUBES
Jean-Pierre Foucault propose de retrouver les succès d'hier et d'aujourd'hui. Invités : Johnny Hallyday, Patrick Hernandez, Nino Ferrer. Clip de Dalida, hommage à Edith Piaf...
(125 min). 783350

22.50

HOLLYWOOD NIGHT
Série. Présumé coupable, d'Anson Williams, avec Christopher Walken (95 min). 4849873
Une femme meurt tragiquement dans un incendie. Un suspect dispose de vingt-quatre heures pour prouver son innocence.

0.25 Formule F1. Grand Prix d'Europe : les essais.
1.00 Formule Foot.
1.40 Journal, Météo.

1.50 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.10 et 3.15, 4.15 TF1 nuit. 2.20 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 3.25 et 5.00 Histoires naturelles. 4.25 Intrigues. 4.45 Musique.

France 2

20.50

N'OUBLIEZ PAS VOTRE BROSSE À DENTS
Divertissement présenté par Nagui (150 min). 8851060

23.10

BOXE
Sport. Championnat d'Europe des poids légers à Monaco : Angel Mona (France)-Mickaël Ayers (Grande-Bretagne) (70 min). 8304602

0.25 Journal, Météo.
0.35 La 25e Heure. Magazine. Hanane Achraouï, une femme de son temps, de Maï Masri (50 min). 6126843

1.30 Bolivie. 3.45 Huitième ciel. 4.00 Opéra sauvage. 4.50 Bouillon de culture (rediff.). 6.00 Dessin animé.

France 3

20.50

DOCTEUR SYLVESTRE
Série. Le choix d'une vie, de Dominique Tabuteau (90 min). 328534
Le docteur Sylvestre, en remplacement en province, se heurte à une ligue anti-avortement.

22.20

LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE
Magazine. [2/3] Télévision, histoires secrètes : opérateurs (80 min). 2274242
Le lancement de La 5 et de TV 6, la privatisation de TF 1, la crise à Canal +, la période comprise entre 1985 et 1987 aura été très mouvementée.

23.40 Journal, Météo.

0.00 Jazz. Wynton Marsalis. En concert à Marciac. 0.50 Dynastie. Pas de quoi fouetter un chat. Feuilleton. 1.35 Musique Graffiti. Six bagatelles op. 126, extraits, de Beethoven, par José Van Dam, baryton, Vardam Mamikoniam, piano (20 min).

Arte

20.45

TASSILO, LA STRATÉGIE D'UN PRIVÉ
Série [5/6]. Le fantôme de Cattnau (60 min). 4397821

21.40 Métropolis. Le Magic Circus Old Stars ; Albert Camus par Olivier Todd ; revue de presse photographique ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : L comme littérature (1) (60 min). 6981486

22.40 Plan séquence. Forte Tête. Court métrage.

22.50

MUSIC PLANET
Magazine. Brian Wilson : Music was my Only Friend, de Don Was (v.o., 70 min). 849805

23.55 Terres des pères, terres des fils. Téléfilm de Nico Hofmann (v.o., 85 min). 2534486
Un journaliste, fils d'un industriel allemand, enquête sur le passé de son père et sur la faillite de l'entreprise familiale. Son investigation révèle un scandale.

1.25 7e Art bis. France. Pierre Pierrot, d'Emile Reynaud (1907/1993) ; Discs, de Marcel Duchamp (1946) ; Tableaux d'une exposition, d'Alexandre Alexeieff (1971) ; Renaissance, de Walerian Borowczyk (1981). 7684737

1.55 Cartoon Factory. Dessins animés [5/10] (rediff.) 2.20 Not the 9 O'Clock News. Série [3/8] de Bill Wilson (v.o., rediff., 35 min).

M 6

20.45

AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Série, avec David Duchovny, Gillian Anderson.
Contamination (65 min). 885811
Anasazi (50 min). 2009422
Epidémie dans une prison et rapports secrets sur les OVNI. Fin de la deuxième saison.

22.40

HIT PARTY
Concert. En direct du Zénith. Avec les Scorpions, Jimmy Cliff, Reciprok, Menelik, Babylon Zoo, Blur, Florent Pagny, Zucchero, 3 T, Pascal Obispo, Boris, Zazie, Ophélie Winter, Billy Paul, Luniz, Big Soul, L.V. (155 min). 93823195
Une nouvelle émission de variétés françaises et internationales, lancée en partenariat avec NRJ qui la diffuse simultanément en stéréo.

1.15 Best of hits.

2.40 Jazz 6. 3.35 Fréquenstar. 4.25 Fanzine. 5.30 E = M6. 6.00 Boulevard des clips.

Canal +

20.30

PATINAGE
Les Masters Miko à Bercy (95 min). 502821

22.05 Flash d'information.
22.15 Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 36e journée du championnat de France de D1 (45 min). 1230263

23.00

THE REFRIGERATOR
Film de Nicholas A. E. Jacobs (1992, 85 min). 969992
Un appareil ménager cannibale.

0.25 L'Appât ■ Film de B. Tavernier (1995, 112 min). 5109517
2.15 The Mangler ■ Film de Tobe Hooper (1994, 106 min). 6924963
4.15 Panne de cœur à Singapour. Documentaire (49 min). 6322669
5.05 Muriel ■ Film de P. J. Hogan (1994, ♦, 101 min). 8984398

Radio

France-Culture

20.30 Photo-portrait. Bernard Plossu, photographe. 20.45 Fiction : Le nouveau répertoire dramatique. Velouté, de Victor Haïm.
22.35 Musique : l'Air du temps. La Musique au secours de la santé.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. L'Angle mort (1). 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). James Ensor ; 2.24, Les Intempéries (3) ; 2.33, Les oiseaux nyctalopes (3) ; 2.57, La famille à travers les âges (2) ; 3.56, Robert Boyer, les paradoxes de l'Europe ; 5.20, Peter Handke (L'Heure de la sensation vraie) ; 5.59, Pourquoi moins de licence (2).

France-Musique

20.00 Opéra. Saison internationale des opéras de l'U.E.R. Donné au Théâtre Bolchoï, à Moscou, par le Chœur et l'Orchestre du Théâtre Bolchoï, dir. Stanislav Lykov : La Fiancée du Tsar, de Rimski-Korsakov, Marina Mechtcheriakova (Marfa), Mikhail Agaponov (Likov), Vladislav Veretennikov (Griaznoï), Nina Torontiova (Liubacha), Vladimir Koudryashov (Bomelius).
23.05 Le Bel Aujourd'hui. Portrait de Philippe Hurel.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Stendhal et la musique. Concerto pour violon et orchestre, de Pergolese, par le Concerto Köln, Keller, violon ; Nocturne Hob. II : 28 «Pour le Roi de Naples», de Haydn, par le Wiener Concert-Verein ; Le Mariage secret, extraits, de Cimarosa, par les Solistes et The English Chamber Orchestra, dir. Daniel Barenboïm ; Concerto pour piano et orchestre nº 23 K 488, de Mozart, par The English Chamber Orchestra, dir. Murray Perahia, piano ; Le Barbier de Séville, le finale du premier acte, de Rossini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Chailly, Raquel Pierotti, soprano, Marilyn Horne, mezzo-soprano, Paolo Barbacini, ténor, Simone Alaimo et Léo Nucci, barytons, Enzo Dara et Carlo Folcia, basses.

22.40 Da Capo. Glenn Gould, piano et Vladimir Golschmann, chef d'orchestre. Partita pour clavier nº 5 BWV 829, de Bach ; Œuvres de Bartok, R. Strauss, Berg, Barber. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
19.30 Journal (RTBF).
20.00 Vendredi ou la vie sauvage.
21.40 Télécinéma.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Faites la fête. (France 2 du 6/4/96)
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète
19.40 La Réserve de Brazoria.
20.35 De la Terre à la Lune. [4/4] Ne renoncez jamais.
21.25 Une vie de chien.
21.55 Histoire et Passion. [5/6] Avec Lucienne Guillot.
22.50 15 jours sur Planète.
23.15 500 nations. [2/8] Vallée de Mexico.
0.05 Afrika Blues.
1.05 Sous le voile... l'Islam (55 min).

Paris Première
19.30 Stars en stock. Anthony Quinn.
20.00 Eco, écu et quoi ?
20.30 Rollerblade in Line. 17878832
23.30 Paris dernière.
0.25 Concert : The Brand New Heavies. Enregistré en 1994 (25 min). 6575732

France Supervision
19.50 et 22.50 L'Eté des grands créateurs.
20.15 Entracte.
20.30 Ballet : A Folk Tale. En trois actes d'August Bournonville.
22.20 Coulisses.
23.25 Les Grands Courants de l'art italien. Venise : Le Titien et la peinture vénitienne (40 min).

Ciné Cinéfil
20.20 Le Club. Invité : Christophe Gans.
21.40 Côté cour, côté jardin. [2/2].
23.00 The Romance of Rosy Ridge ■ ■ Film de Roy Rowland (1947, N., v.o., 105 min) 51198440
0.45 Le Dompteur de femmes ■ Film de Joseph M. Newman (1961, N., v.o., 105 min) 31963732

Ciné Cinémas
20.30 Le Prophète du mal. Téléfilm américain de Jud Taylor (1993, 90 min) 5651331
22.00 Ciné Cinécourts.
23.05 Isabelle Eberhardt. Film d'Ian Pringle (1991, v.o., 110 min) 11482379

Série Club
20.00 La Planète des singes.
20.45 Jim Bergerac.
22.15 Les Têtes brûlées.
23.00 L'Age de cristal.
23.50 Cogne et gagne.
0.40 Joséphine (50 min).

Canal Jimmy
21.00 Earth Two.
21.50 Le Frelon vert.
22.15 Chronique du New Age.
22.20 Le Guide du parfait petit emmerdeur. Bébé portable.
22.30 Nonante.
23.30 Le Temps des as.
0.30 Quatre en un.
1.00 Seinfeld (25 min).

Eurosport
20.00 Basket-ball. En direct de Marseille. Coupe de France : 2e demi-finale (90 min). 714843
21.30 Basket-ball.
23.00 Tennis (120 min).

Les films sur les chaînes européennes

TSR
20.35 L'Homme de la rivière d'argent. Film de George Miller (1982, 95 min). Avec Kirk Douglas, Tom Burlinson. *Western.*

DIMANCHE 28 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
12.55 Journal, Trafic info, Météo.
13.20 F1 à la Une. Grand Prix d'Europe en direct du Nürburgring (Allemagne) ; 14.00, Départ de la course ; 15.50 Podium (160 min). 14581799
16.00 Les Dessous de Palm Beach. Série. Temps mort.
16.50 Disney Parade.
18.05 Sous le soleil. Série. La star.
19.00 7 sur 7. Magazine. Invités : Jean d'Ormesson, Régis Debray.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

20.45

48 HEURES ■
Film de Walter Hill avec Eddie Murphy, Nick Nolte (1982, 100 min). 881082
Un tueur dangereux s'est évadé du bagne. Un flic le traque, en compagnie d'un truand noir qui peut le retrouver.

22.30 Ciné dimanche.

22.40

CORPS Z'A CORPS
Film d'André Halimi avec Philippe Khorsand, Stéphane Audran (1987, 90 min). 290119
A la suite de la restructuration d'un groupe de presse, le rédacteur en chef d'un magazine économique et social se retrouve responsable d'une publication érotique. Comique pesant.

0.10 Journal, Météo.

0.20 Concert Mitsuko Uchida. Œuvres de Debussy. Enregistré en Allemagne. 1.10 et 1.50, 2.50, 3.55 TF1 nuit. 1.20 et 3.00, 5.00 Histoires naturelles. 2.00 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. 4.05 Mésaventures. 4.30 Intrigues. 4.55 Musique.

France 2

12.05 et 2.35 Polémiques.
12.50 Loto.
12.59 et 13.15 Météo.
13.00 Journal.
13.25 Dimanche Martin.
15.10 Cousteau. Les requins dormeurs du Yucatan (55 min). 8205022
16.05 Dimanche Martin.
17.50 et 5.00 Stade 2. Football : portrait de l'équipe nationale d'Allemagne ; Les meilleurs moments de la rencontre Hollande-Allemagne ; Cyclisme : l'Amstel Gold Race ; Magazine olympique ; Basket-ball ; Tennis : Tournoi de Monte-Carlo ; Rugby.
18.45 Déjà dimanche.
19.25 Déjà le retour.
19.59 Journal, Météo.

20.50

SOMMERSBY ■ ■
Film américain de Jon Amiel avec Richard Gere, Jodie Foster (1992, 115 min). 351111
Version entièrement repensée – et supérieure pour la mise en scène et la reconstitution historique – du film français de Daniel Vigne, Le Retour de Martin Guerre *(1982).*

22.25

TARATATA
Variétés présentées par Nagui. Scorpions, Guesh Patty, Vanessa Mae Zebda (100 min). 4300751

0.10 Journal, Météo.
0.25 Musiques au cœur. Concert. Brigitte Lefèvre, la danse passionnément. *Aunis*, film de Luc Riolon, chorégraphie de Jacques Garnier avec Kader Belarbi, Claude Clappara, danseurs de l'Opéra de Paris (75 min). 8595698

1.35 Le Fond du problème. Série. 3.30 Savoir plus santé (rediff.). 4.10 Oravongo. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Keno.
13.10 Les Quatre Dromadaires. Merveilles d'Arabie : la barrière de montagnes.
14.05 Soupçons. Téléfilm d'Andrew Grieve, avec Jane Curtin (100 min). 1899848
15.45 Sport dimanche. 15.50, Tiercé ; 16.15, Automobile : essais qualificatifs des 24 Heures du Mans ; 16.45, Tennis : France - Argentine.
17.55 Lignes de mire.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Les Débatteurs.
20.10 Benny Hill.

20.50

INSPECTEUR DERRICK
Série. La décision (65 min). 452867

21.55 Un cas pour deux. Série. Jalousie, de Frank Strecker.
22.55 Dimanche soir.
23.40 Journal, Météo.

0.00

LA MAIN DU DIABLE ■ ■
Film français de Maurice Tourneur avec Pierre Fresnay, Noël Roquevert (1942, N., 82 min). 2731848
Une transposition dans le monde moderne, par Jean-Paul Le Chanois, d'un conte romantique de Gérard de Nerval. Récit par retours en arrière. Climat d'inquiétude permanent sur un fond de vieilles légendes, de superstitions et de mysticisme.

1.20 Dynastie. Place au fils. Feuilleton. 2.05 Musique Graffiti. *Lieder*, de Strauss, par Alexandra Marc, soprano, Dan Saunders, piano (20 min).

La Cinquième

13.00 Fenêtre sur court. 13.30 Détours de France. 14.00 L'Esprit du sport. Invité : Mickey Rourke. 15.00 Teva. Waoranis, nomades d'Amazonie. *A l'est de l'Equateur, une télévision américaine a suivi un groupe de quatre familles de nomades, les Wooranis, qui vivent encore comme à l'âge de pierre.* 16.00 Le Comte de Monte-Cristo. [6/6] Feuilleton. 17.00 Le Sens de l'Histoire. Benazir Bhutto. Invités : Christiane Hurtig, Michel Pochoy. 18.30 Va savoir. Le magicien du verre.

Arte

19.00 Cartoon Factory. Dessins animés [6/10]. False Valses (1928) ; Moonlight for Two (1932) ; Fly Hi (1931) ; Is my Palm Red ? (1933).
19.30 Maestro. Magazine. Leonard Bernstein, concerts pour les jeunes. Avec l'Orchestre philharmonique de New York. [1/9] Qu'est-ce que la musique américaine ? (60 min). 9645
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA GRANDE CATHERINE
Téléfilm de Marvin J. Chomsky, avec Catherine Zeta Jones, Paul McGann, Mel Ferrer, Jeanne Moreau, Omar Sharif (185 min). 10105577
Despote éclairé pour les uns, tyran pour les autres, Catherine II de Russie joua passionnément son rôle d'impératrice. D'origine allemande, elle assura à sa patrie d'adoption une grandeur politique et culturelle qui lui valut de passer à la postérité sous le nom de « la grande Catherine ». Deux siècles après sa mort, ce téléfilm-fleuve retrace son destin mythique.

23.40 Making of de la Grande Catherine. (45 min). 8881770

0.25 Métropolis. Magazine présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Le Magic Circus Old Stars ; Albert Camus par Olivier Todd ; revue de presse photographique ; l'abécédaire de Gilles Deleuze : L comme littérature (1) (60 min, rediff.). 4217312
1.25 Terres des pères, terres des fils. Téléfilm de Nico Hofmann, avec Karl-Heinz von Liebezeit, Katharina Meinecke (v.o., 115 min, rediff.). 24104799

M 6

12.55 Un amour à haut risque. Téléfilm de John Herzfeld [1 et 2/2], avec Donna Mills (176 min). 17982225
16.00 Culture rock. Magazine présenté par Christophe Crenel. Spécial Tina Turner : quarante ans de carrière ! (60 min). 29916
17.00 Gros Cœurs. Téléfilm de Pierre Joassin, avec Bernard Le Coq, Fanny Cottençon (93 min). 2954409
18.40 Models Inc. Série.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 E = M 6. Magazine présenté par Mac Lesggy.
20.35 et 0.55 Sport 6.

20.45

CAPITAL
Magazine d'Emmanuel Chain. Le train de vie du pouvoir nº 2. Invité : Philippe Séguin (120 min). 128428

22.45 et 5.20 Culture pub. Les élections américaines (30 min). 5707225

23.15

CORPS A CORPS
Téléfilm de Klaus Biedermann, avec Caroline Berg, Frank Desmaroux (88 min). 8804848
Un joueur professionnel est engagé comme garde du corps de la femme d'un riche producteur cinématographique. Il devient son amant lors d'une escapade en brousse...

1.05 Best of 100% nouveaux. Musique.

2.35 Girls de Saint-Tropez. Documentaire. 3.30 Jazz 6. Magazine. 4.25 Et le ciel t'aidera. Documentaire. 5.45 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

14.05 Adorable petite bombe. Téléfilm de Philippe Muyl (90 min). 3830138
15.35 Les Inventions de la vie. Documentaire. (27 min). 9351374
16.00 Surprises.
► En clair jusqu'à 18.00
16.10 Ça cartoon, dix ans (110 min). 4897138
17.10 Citizen D. La vie de Philippe Dana revue par les toons.
17.40 Les Inédits. Dessins animés.
18.00 La Famille Pierrafeu. Film de Brian Levant (1994, 87 min). 18138
► En clair jusqu'à 20.35
19.30 Flash d'information.
19.35 Ça cartoon, dix ans (60 min). 8014867

20.35

MRS PARKER ET LE CERCLE VICIEUX ■
Film d'Alan Rudolph (1994, 120 min). 844954
A New York, dans les années 20, les débuts mondains de la femme de lettres Dorothy Parker, fondatrice d'un journal avec Robert Benchley.

22.40

L'EQUIPE DU DIMANCHE
Magazine présenté par Thierry Gilardi (149 min). 4750312

1.10 Little Odessa ■ ■ Film de James Gray (1994, v. o., 98 min). 9404190
Un « thriller » à la mise en scène glacée, tragique, dont l'originalité est de se situer dans une communauté juive russe. Aucune complaisance dans la violence. Remarquable interprétation de Tim Roth.
2.50 Surprises (10 min).

Radio

France-Culture

20.30 Atelier de création radiophonique. Les Aventures géographiques de Klaus Maertens.
22.25 Poésie sur parole. Joachim du Bellay (6).
22.35 Musique : Le Concert. Transcontinentales. Enregistré le 16 avril au studio Charles Trenet de Radio France. Joachim Kühn, piano solo.

0.05 Clair de nuit. Tentatives premières : Un peu d'opéra maquillé ; Rub a dub dub ; Rémanences : Chocolats dilapidés ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Delerium-Semantic species chez Network. 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Mark Twain ; 2.24, Les intempéries (4) ; 2.33, Les oiseaux nyctalopes (4) ; 2.59, La famille à travers les âges (3) ; 3.58, Le Bon plaisir de Michel Portal ; 6.25, Agora : Tzvetan Todorov (*Eloge du quotidien, essai sur la peinture hollandaise du XVIIe siècle*).

France-Musique

20.05 Voix souvenirs. Quatre Chansons de Don Quichotte, de Ibert, dir. Jacques Ibert, Fedor Challapine, basse (enregistré en 1933) ; Don Quichotte à Dulcinée, de Ravel, dir. Piero Coppola, Martial Singher, baryton (enregistré en 1934) ; Don Quichotte : Quand apparaissent les étoiles (acte I), Je suis le chevalier errant (acte III), La Mort de Don Quichotte (acte V), de Massenet, dir. Piero Coppola...
21.00 Capitale Prague. Par Mildred Clary.
22.30 Transversales. 1. Variations transversales. Glenn Branca. - 2. Les Magiciens de la Terre. Syrie ; Iran. - 3. Chansons, avec Hélène Hazéra. - 4. Le jazz, probablement : Un peu de jazz dans les cordes. Avec Stan Getz, Eddie Sauter, John Lewis, Gunther Schuller...
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.00 Soirée lyrique. Le Couronnement de Poppée, de Monteverdi, par The English Baroque Soloists, dir. Gardiner, McNair (Poppée), Hanchard (Néron), Von Otter (Octavie, la Fortune), Chance (Othon), Bott (Drusilla, la Vertu), D'Artagna (Sénèque), Fink (Arnalta), Balconi (La nourrice).

23.15 Soirée lyrique (Suite). Nuits d'été et Roméo et Juliette, extraits, de Berlioz, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. James Levine, Von Otter, mezzo-soprano. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5
21.00 Temps présent.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 La Femme de Rose Hill ■ ■ Film d'Alain Tanner (1989, 95 min) 94378935
0.05 Kaléidoscope.
0.30 Journal (France 3).

Planète
20.35 Sous le voile... l'Islam.
21.30 1915, les champs du souvenir.
22.00 La Monnaie, l'Or et l'Argent. [3/4].
22.55 La Mine de l'espoir.
23.50 Souriez, je m'occupe du reste (50 min).

Paris Première
21.00 Homicide ■ ■ Film de David Mamet (1991, v.o., 100 min) 37774438
22.40 Concert : Hommage à Charlie Parker. Enregistré au festival «Halle That Jazz», à Paris, en 1989 (60 min). 8282312
23.40 Eco, écu et quoi ?
0.10 Musiques en scènes. Invité : Roland Petit (30 min).

France Supervision
20.30 La Guerre des Rose ■ Film de Danny DeVito (1989, 110 min) 20312206
22.20 Concert : Festival de jazz du Mans. (60 min). 98782848
23.20 Rugby.
0.55 Ballet : A Folk Tale. En trois actes d'August Bournonville (110 min).

Ciné Cinéfil
20.30 Le Dompteur de femmes ■ Film de Joseph M. Newman (1961, N., v.o., 100 min) 7991062
22.10 Charlie Chan à Broadway. Film d'Eugene Forde (1937, N., v.o., 70 min) 43704374
23.20 Galia ■ Film de Georges Lautner (1965, N., 105 min) 39989480

Ciné Cinémas
20.35 Une affaire de femmes ■ ■ ■ Film de Claude Chabrol (1988, 105 min) 8247388
22.20 Le Cercle infernal ■ Film de Richard Loncraine (1978, v.o., 95 min) 95201684
23.55 Sang chaud pour meurtre de sang froid ■ Film de Phil Joanou (1991, v.o., 125 min) 68544208

Série Club
20.45 Joséphine.
22.15 Les Têtes brûlées. Stratagème.
23.00 L'Age de cristal. Rêves mortels.
23.50 Cogne et gagne (50 min).

Canal Jimmy
20.00 Seinfeld.
20.25 Dream On. Finale.
20.55 Top bab.
21.40 Absolutely Fabulous.
22.10 La Semaine sur Jimmy.
22.20 New York Police Blues. Episode nº 46.
23.10 Le Meilleur du pire.
23.45 Friends.
0.10 Les Envahisseurs. (50 min).

Eurosport
13.30 Formule 1. En direct du Nürburgring (Allemagne). Grand Prix d'Europe : la course (150 min). 5983022
16.00 Hockey sur glace. En direct de Vienne (Autriche). Championnats du monde : poule A : Russie-Autriche (150 min). 7992645
18.30 Hockey sur glace.
19.00 Formule 1.
20.00 Formule Indy. En direct. Grand Prix de Nazareth (Pennsylvanie, 120 min). 861799
21.00 Formule 1.
22.00 Tennis. 7296409
0.30 Hockey sur glace (60 min).

Les film sur les chaînes européennes

RTL 9
20.30 Marseille contrat. Film de Robert Parrish (1974, 95 min). Avec Anthony Quinn. *Policier.* 23.50 La Voleuse. Film de Jean Chapot (1966, N., 85 min). Avec Romy Schneider. *Drame.*

TMC
20.35 Les maraudeurs attaquent. Film de Samuel Fuller (1962, 95 min). Avec Jeff Chandler. *Aventures.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les possédées

par Alain Rollat

IL S'EST PASSÉ quelque chose d'étrange, vendredi soir 26 avril, sur France 2, au cours de la diffusion de l'émission « Bouillon de culture ». Il était 23 h 21. Bernard Pivot venait de poser à Olivier Orban la question qui agite le Tout-Paris de la littérature exotique : qui se cache derrière ce mystérieux « Chimo », l'auteur talentueux de *Lila dit ça*, cette histoire de beurs, pleine de trouvailles poétiques, qui raconte dans la langue des « técis » (cités) les aventures érotiques d'un jeune « keum » (mec) et de sa « meuf » (femme). Le PDG des éditions Plon venait de jurer qu'il ignorait l'identité de l'auteur du manuscrit qui lui était parvenu, sous la forme de deux cahiers Clairefontaine, par l'intermédiaire d'un avocat dont il a préservé l'anonymat. Convaincu qu'il s'agit d'une mystification, Bernard Pivot avait avancé le nom de Jacques Lanzman. On venait à peine de passer des caves de banlieue aux secrets de la pyramide de Saqqarah, en compagnie de l'égyptologue Jean-Philippe Lauer, aperçu récemment en train de guider Jacques Chirac sur ce site archéologique.

Soudain, à l'écran, apparurent, en surimpression, à l'insu de Bernard Pivot et de ses invités, deux informations d'un genre hiéroglyphique peu familier aux habitués des programmes de fin de soirée. Quelqu'un, de l'autre côté des caméras, faisait savoir *urbi et orbi* que, à la dernière séance de la Bourse de Paris, l'indice CAC 40 avait gagné 1,04 % tandis que, à Wall Street, l'indice Dow Jones avait progressé de 13,01 points...

Comme il ne s'agissait pas d'une hallucination et comme les responsables de la régie de « Bouillon de culture » n'ont pas la réputation d'être des farceurs, il fallait bien que l'on s'interrogeât sur l'auteur de ce détournement d'émission. L'examen magnétoscopique des programmes du début de la soirée livra, par croisement des mots-clés « Chimo-Chirac », un premier indice niché dans le reportage de TF 1 sur la visite du président de la République dans les cités d'Amiens. Braquée sur un mur sans raison apparente, la caméra de service avait bizarrement zoomé sur un tag représentant la tête verte d'un diable ricanant.

Or la dernière piste diabolique restait fraîche puisque Laure Adler, très en verve en ce moment, l'avait explorée, en long, en large et en travers, durant son « Cercle de minuit » du 24 avril. Le temps de caler le magnétoscope pour repasser en revue tous les diables polymorphes répertoriés ce soir-là par les experts et le croisement des données « Bourse-diable » fournit le second indice en renvoyant... à la Bible ! Et plus précisément, par dérision, au Livre de Job, le vieux prophète à la pauvreté et à l'honnêteté tellement proverbiales que Yahvé lui-même, on s'en souvient, dut s'en remettre à Satan pour le soumettre à la tentation du Mal (chapitre II, 1-9).

Des malheurs de Job à ceux de l'abbé Pierre, fourvoyé *via* le polymorphe Garaudy, il n'y avait qu'un pas. D'où notre conviction : il serait urgent de soumettre à exorcisme les caméras du service public.

Tirage du *Monde* daté samedi 27 avril 1996 : 459 049 exemplaires · 3

Plus de 30 000 troupeaux britanniques frappés par la maladie de la « vache folle »

Jacques Chirac réclame la création d'un comité d'experts scientifiques

JACQUES CHIRAC a annoncé, vendredi 26 avril, lors d'un déplacement à Amiens, qu'il avait demandé à Jacques Santer, président de la Commission européenne, une réunion d'urgence, à huis clos, d'experts *« au plus haut niveau scientifique »* afin que ces experts puissent donner leur avis sur les risques de transmission à l'homme de la maladie de la « vache folle ». Le chef de l'Etat a ajouté qu'il avait avancé cette proposition le 19 avril dernier dans le cadre d'une réunion des dirigeants européens à Moscou, en marge du sommet du G7 sur la sûreté et la sécurité nucléaires. Pour Jacques Chirac, la crise de la « vache folle » a *« des conséquences sociales et économiques considérables »*. Le président de la République a mis en garde contre les commentaires *« plus fous les uns que les autres »* qui ont créé *« une sorte d'affolement général »*. Dénonçant *« l'espèce de dérèglement psychologique auquel on assiste aujourd'hui sans preuve »*, Jacques Chirac a souhaité que l'on demande *« un effort aux scientifiques pour apporter une réponse claire ». « Je n'ai pas encore rencontré d'experts compétents affirmant qu'il y avait une transmission par la viande de la maladie de Creutzfeldt-Jakob*, a assuré M. Chirac. *Il faut aujourd'hui que les experts prennent leurs responsabilités. »* On indique de bonne source que le groupe d'experts européens que la France veut voir réunir à Bruxelles devrait être le reflet, à l'échelon de l'Union, du comité que le gouvernement français vient de mettre en place sous la présidence du professeur Dominique Dormont (service de santé des armées).

En attendant, la prochaine échéance est fixée au lundi 29 avril à Luxembourg, où Londres présentera son plan d'abattage des bovins (*Le Monde* du 27 avril). En retenant les hypothèses britanniques, les experts français parviennent à la conclusion qu'il faudra abattre rapidement entre 400 000 et 500 000 bovins. Ces chiffres s'ajoutent aux 15 000 abattages et destructions hebdomadaires de vaches dites *« de réforme »* d'ores et déjà acceptés par Londres, il y a un mois. *« La toute dernière proposition d'un abattage supplémentaire de 40 000 têtes de bétail n'a, en pratique, aucun sens »*, nous a confié un expert français.

C'est dans ce contexte que l'on découvre les premiers chiffres détaillés, jusqu'à peu tenus secrets, sur l'épidémiologie de la maladie de la « vache folle » en Grande-Bretagne. Ces chiffres fournissent une saisissante photographie de l'ESB. Tirés du *Farmers's Weekly*, ils sont publiés par la *Semaine vétérinaire* dans son édition du 27 avril. On apprend ainsi que près de 30 000 fermiers britanniques ont déclaré, entre 1 et 10 cas de maladie de la « vache folle ». Deux mille six cents fermes ont recensé entre 11 et 20 cas, 700 entre 21 et 30. Au total, plus de 33 000 fermes sont directement concernées par cette pathologie bovine. *« Ces données n'avaient jamais été au préalable transmises aux autorités communautaires... Et elles sont toujours incomplètes »*, écrivent les responsables de la *Semaine vétérinaire*.

D'autre part, des mesures de soutien communautaire au marché de la viande bovine ont été décidées lors de la réunion du comité de gestion à Bruxelles, vendredi. Les achats d'intervention financés par le budget européen porteront au mois de mai sur 50 000 tonnes, comme en avril, et, par dérogation, la limite supérieure de poids autorisée est fixée à 420 kilogrammes de carcasses. Les restitutions à l'exportation, c'est-à- dire les subventions permettant d'écouler des produits des Quinze sur le marché mondial – dont le cours est inférieur au cours européen – sont relevées de 12 %. Enfin, des dispositions spéciales favorisant le stockage privé des veaux de boucherie, valables au moins deux mois, ont été arrêtées.

Jean-Yves Nau

Un nouveau cas de Creutzfeldt-Jakob

Un nouveau cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) qui pourrait être lié à la « vache folle » (ESB) a été identifié en Grande-Bretagne par les médecins du Guy's Hospital de Londres. Il concerne un homme de vingt-neuf ans, Barry Baker. Les cas de deux autres patients, également originaires de la région d'Ashford (Kent) où avait été diagnostiqué le premier cas d'ESB en 1985, sont en cours d'examen dans le même hôpital. D'autre part, la BBC affirme que la maladie de Creutzfeldt-Jakob a été identifiée sur une Ecossaise de quinze ans. Jusqu'alors, douze victimes d'une forme atypique de Creutzfeldt-Jakob, dont neuf sont décédées, avaient été répertoriées. – *(AFP)*

L'hebdomadaire allemand « Die Zeit » change de propriétaire

LE QUATRIÈME groupe de presse allemand, Georg-von-Holtzbrinck-Verlag, surnommé outre-Rhin *« le géant tranquille »*, a racheté, jeudi 25 avril, la totalité des parts du capital de l'hebdomadaire *Die Zeit*. Les conditions de l'opération, qui sera effective le 1er juillet, n'ont pas été dévoilées. Le prestigieux journal libéral de Hambourg a conservé depuis sa création, le 21 février 1946, son rôle de magistère et reste la bible de nombreux intellectuels allemands.

Die Zeit est bénéficiaire. Sa diffusion au premier trimestre de cette année s'établit à 477 624 exemplaires et son chiffre d'affaires 1995 était de 140 millions de deutschemarks (472 millions de francs). L'hebdomadaire de Hambourg, dont l'un des trois codirecteurs est l'ancien chancelier social-démocrate Helmut Schmidt, a toujours le format d'un grand quotidien et compte jusqu'à 70 pages, imprimées sur papier journal. Depuis 1970, il publie un magazine en couleurs, *Zeit-Magazin*. Ce dernier souffre de la concurrence accrue, notamment sur le plan publicitaire, des suppléments hebdomadaires de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* ou de la *Süddeutsche Zeitung* ainsi que de celle du *WochenPost*, qui chasse sur les mêmes terres de lectorat que *Die Zeit*.

INDÉPENDANCE ÉDITORIALE

La présidente de la société *Die Zeit*, Hilde von Lang, a affirmé que le fondateur de l'entreprise, Gerd Bucerius, décédé l'an dernier, avait voulu lui-même intégrer son journal à un groupe de presse puissant pour en assurer la survie dans un marché des médias en plein bouleversement. L'un des actionnaires de l'éditeur Georg-von-Holtzbrinck-Verlag, Monika Schoeller, a indiqué pour sa part que le groupe *« était en discussions depuis des années »* avec la direction de *Die Zeit*.

Le groupe Holtzbrinck, basé à Stuttgart, publie le principal quotidien économique allemand, *Das Handelsblatt*, ainsi que plusieurs journaux régionaux comme *Der Tagesspiegel* (Berlin), *Die Saarbrücker Zeitung* (Sarre), *Der Südkurier* (Constance), etc. Il possède aussi des maisons d'édition de premier plan, comme Rowohlt et Fischer, et Macmillan en Grande-Bretagne, qui publie notamment la revue *Nature*. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de deustchemarks (9 milliards de francs). Sa direction a affirmé qu'elle préserverait l'indépendance éditoriale de *Die Zeit*.

La « Kennedymania » totalise 34,5 millions de dollars chez Sotheby's

WASHINGTON
de notre correspondante

La « Kennedymania » a atteint son paroxysme, vendredi 26 avril à New York, dernier jour de la vente aux enchères des biens de Jackie Kennedy, la First Lady la plus mythique de l'Amérique (*Le Monde* du 26 avril). A l'issue de quatre jours de folie, Sotheby's a annoncé que la vente des 1 298 lots et objets ayant appartenu à Jackie Kennedy Onassis avait totalisé 34,5 millions de dollars (175 millions de francs environ).

Le dernier article vendu a été la BMW 325I vert foncé de 1992, avec téléphone et éraflures, que conduisait Jackie à New York : elle est allée à un acheteur anonyme pour la modique somme de 79 500 dollars, un prix relativement décevant comparé aux 211 500 dollars qu'avait atteint la veille le collier de trois rangs de fausses perles qui, grâce à une émouvante photo habilement utilisée par Sotheby's dans la présentation de la vente – celle de John-John bébé jouant avec les perles de sa mère riant aux éclats, était devenu le symbole du charisme de Jackie Kennedy, ou aux 772 000 dollars versés par l'acteur Arnold Schwarzenegger pour les clubs de golf du président, enfermés dans un sac de cuir marqué de l'inscription : *« JFK, Washington DC »*. Ceux-là resteront dans la famille, puisque Arnold Schwarzenegger, qui a aussi acheté un portrait de John Kennedy de Norman Rockwell (134 500 dollars) et un ensemble de bureau en cuir (189 500 dollars), est marié à une nièce de John Kennedy, Maria Shriver.

Les prix ont atteint de tels niveaux que la Maison Blanche, qui a participé aux enchères, a dû se contenter d'une gravure de 1860 (14 000 dollars) : c'est une fondation européenne non identifiée qui a emporté pour 1,43 million de dollars le bureau qu'elle convoitait, celui sur lequel avait été signé le traité d'interdiction des essais nucléaires en 1963. Sotheby's a également révélé que l'énorme diamant offert par Onassis à Jackie Kennedy, vendu 2,5 millions de dollars, avait été acheté par le PDG du groupe alimentaire Heinz, l'ancien joueur de rugby irlandais Anthony O'Reilly, pour son épouse grecque.

John et Caroline Kennedy, a indiqué la présidente de Sotheby's, Diana Brooks, ont été *« surpris et ravis »* du succès d'une vente que leur mère avait autorisée dans son testament, et *« heureux que tant de gens aient pu y assister »*. Même si l'estimation initiale de 5 millions de dollars pour l'ensemble de la vente était, de l'avis général, délibérément basse, cela n'en reste pas moins une belle opération pour la salle des ventes américaine.

Sylvie Kauffmann